



**COMMISSION PERMANENTE
DU 12 OCTOBRE 2023**

PROCES-VERBAL

SOMMAIRE :

	<u>Pages</u>
LISTE DE PRESENCE	3
LISTE DES POUVOIRS	4
ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 6 JUILLET 2023	7
VOTE DE L'URGENCE DE LA DELIBERATION N° 2023.01991	8
RAPPORTS D'INFORMATION	9
EXAMEN DES DELIBERATIONS	9
* <i>Délibérations relevant de la commission 2</i>	9
* <i>Délibérations relevant de la commission 3</i>	12
* <i>Délibérations relevant de la commission 4</i>	37
* <i>Délibérations relevant de la commission 5</i>	49
* <i>Délibérations relevant de la commission 6</i>	64
* <i>Délibérations relevant de la commission 7</i>	75
* <i>Délibérations relevant de la commission 8</i>	98
* <i>Délibérations relevant de la commission 10</i>	103
* <i>Délibérations relevant de la commission 1</i>	110
ANNEXES	
- Annexe 1 : Récapitulatif des modifications apportées au dossier	115
- Annexe 2 : Résultats de vote des délibérations	119
- Annexe 3 : Amendements	338
- Annexe 4 : Liste d'émargement	346

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

La commission permanente du Conseil régional Hauts-de-France, dûment convoquée par son Président, le 22 septembre 2023, s'est réunie le 12 octobre 2023, salle des délibérations – 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional.

Ouverture de la séance à 14 h 11, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

Ont été présents au cours de l'instance : Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Alexandre COUSIN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER (arrivé en séance à 14h52), Madame Sandra DELANNOY, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Héloïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE (arrivé en séance à 14h55, départ de la séance à 16h57), Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ (arrivée en séance à 15h26), Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Guy HARLÉ-D'OPHOVE (départ de la séance à 15h55), Monsieur Thomas HUTIN, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Daniel LECA (arrivé en séance à 15h10), Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Faustine MALIAR, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Anne PINON, Monsieur Julien POIX, Madame Patricia POUPART, Monsieur Jean-François RAPIN (départ de la séance à 17h11), Monsieur Laurent RIGAUD, Madame Samia SADOUNE (départ de la séance à 15h26), Monsieur Christopher SZCZUREK (départ de la séance à 15h55), Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER.

Étaient absents ou excusés : Madame Florence BARISEAU, Madame Natacha BOUCHART, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Eric DELHAYE, Madame Christine ENGRAND, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Samira HERIZI, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Jean-Philippe TANGUY.

Secrétaire de séance : Madame Faustine MALIAR.

Liste des pouvoirs de la séance :

Groupe Majorité Régionale, Républicains et indépendants :

Madame Florence BARISEAU donne pouvoir à Madame Manoëlle MARTIN, Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR, Monsieur Maxime CABAYE donne pouvoir à Madame Aurore COLSON, Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ (de 14h11 à 14h55 et de 16h57 à la fin de la séance), Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE donne pouvoir à Madame Anne-Sophie FONTAINE (de 15h55 à la fin de la séance), Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOËN (de 17h10 à la fin de la séance).

Groupe UDI :

Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Monsieur Arnaud DECAGNY (de 14h11 à 15h26), Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Madame Paulette JUILLIEN-PEUVION, Monsieur Daniel LECA donne pouvoir Monsieur Salvatore CASTIGLIONE (de 14H11 à 15H10).

Groupe MoDem, Radicaux et Apparentés :

Monsieur François DECOSTER donne pouvoir à Monsieur Franck DHERSIN (de 14h11 à 14h52), Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Madame Patricia POUPART.

Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :

Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY, Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Michel GUINIOT donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Christopher SZCZUREK donne pouvoir à Madame Sarah FLAMANT (de 15h55 à la fin de la séance), Monsieur Jean-Philippe TANGUY donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER.

Groupe Gauche Républicaine et Ecologique :

Madame Samia SADOUNE donne pouvoir à Madame Héloïse DHALLUIN (de 15h26 à la fin de la séance).

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je demande à Faustine MALIAR d'assurer les fonctions de secrétaire de séance. Faustine va procéder à l'appel et faire état des pouvoirs qui m'ont été transmis préalablement à cette séance.

Faustine MALIAR a la parole.

MME MALIAR : Merci, Monsieur le Président.

(Madame MALIAR procède à l'appel nominal des élus)

M. LE PRESIDENT : Quarante-cinq membres présents et représentés. Je remercie Faustine.

En application de l'article L.4132-13-1 du Code général des collectivités territoriales, le quorum requis étant, comme chacun le sait, de 29, il est donc atteint.

Chers collègues, avant de commencer nos travaux, je tiens à ce que nous ayons une pensée et plus qu'une pensée pour les victimes des attaques et des massacres qui ont frappé Israël, commis par le groupe terroriste Hamas. Samedi dernier, un palier dans l'horreur et dans l'inhumanité a été franchi. Les massacres commis dans les kibboutz de Be'eri et Kfar Aza relèvent de crimes contre l'humanité. En aucun cas et en aucun temps massacrer des jeunes dans une *rave party*, prendre en otages des enfants, massacrer des enfants, des femmes et des vieillards ne relèvent d'actes de guerre ou de résistance. Ce sont bel et bien des crimes contre notre humanité.

Aussi, je souhaite que notre Assemblée réaffirme son soutien indéfectible à Israël.

Nous avons aussi une pensée pour nos compatriotes décédés, pour celles et ceux qui sont portés disparus, dont plusieurs enfants probablement enlevés. Face au terrorisme islamiste, nous nous devons de faire bloc, nous, Français, qui avons déjà payé un lourd tribut. Aussi, je vous demande de vous lever pour respecter une minute de silence vis-à-vis de toutes ces victimes.

(les membres de la Commission permanente observent une minute de silence)

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie.

Je veux préciser, comme à l'accoutumée, que la position de vote des élus d'un groupe politique sera exprimée à main levée par le président du groupe politique. Toutefois, chaque élu dispose de la faculté de voter différemment, en l'indiquant oralement sitôt après l'expression de son président de groupe.

Nous adopterons le procès-verbal de la Commission permanente du 6 juillet dernier, nous évoquerons les rapports d'information, avant de passer à la partie délibérative dans l'ordre des commissions suivant : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 1 à la fin.

Karima DELLI a demandé la parole.

MME DELLI : Monsieur le Président, en tant que présidente de notre groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi, je voudrais m'associer à vos propos.

Face à l'horreur des crimes du Hamas, il n'y a pas de place pour l'ambiguïté. Il faut condamner sans réserve les attaques terroristes du Hamas contre Israël et sa population civile. Rien ne justifiera jamais les massacres, les centaines de morts, les milliers de blessés, mais surtout les 150 otages innocents qui, rappelons-le, sont des enfants, des personnes âgées, des femmes ramenées comme des butins. Nous revivons, vous l'avez dit, Monsieur le Président, les heures les plus sombres de l'histoire. Il faut bien l'avouer, nous attendons encore la voix forte de la France, la voix forte de l'Europe, notamment dans son action. J'en veux pour exemple les villages de Kfar Aza et de Be'eri, deux villages qui ont été abandonnés aux mains des terroristes. Pendant trois jours, des familles ont été abandonnées à la plus insoutenable des barbaries. Où était l'armée israélienne ? Où était la Communauté internationale ? Où était l'Europe ? Où était la France ? Que n'a-t-on pas retrouvé, trois jours après ? Un charnier, des victimes massacrées, des enfants mutilés. Je n'ose pas décrire davantage tant tous ces mots nous font mal rien que d'y penser.

A mal nommer les choses, on ajoute à la misère du monde, comme dit le dicton. Nommons les choses. Nous avons été témoins d'atrocités dans ces villages. Pour cela, le Hamas doit être éradiqué. La France comme l'Europe, dans une cause commune, doivent être de ce combat.

Une fois la cruauté qualifiée, je veux tout de même rappeler que nous voyons venir la riposte. Elle est annoncée. Elle est annoncée et, véritablement, elle est imminente. Ne nous leurrions pas, le gouvernement d'Israël aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, porte justement un poids fatidique, car il ne porte pas forcément une politique que nous portons. Cependant, nous avons peur pour la population de Gaza, où ce sont 2 millions de personnes, la moitié sont des enfants, un million d'enfants innocents, qui vont payer le prix de la terreur du Hamas. Le peuple palestinien, ce n'est pas le Hamas. Le blocus d'Israël empêchant l'eau et la nourriture va menacer 2 millions de personnes, avant de pilonner vers un crime. Il faut, sans attendre, réclamer un corridor humanitaire pour la population civile. Là aussi, que fait l'Egypte ? Que fait la Communauté internationale ? Que fait l'Europe ? Que fait la France ? C'est au tour de la population palestinienne d'être abandonnée à une barbarie.

Alors, Monsieur le Président, vous avez raison. La lutte contre le terrorisme et l'aide humanitaire pour des populations civiles doivent être notre seule boussole. Nous attendons encore, loin des paroles, des actions fortes de la France, mais aussi de l'Europe.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Monsieur le Président, mes chers collègues, il y a une semaine, le jeudi 5 octobre, en Séance plénière, le Conseil régional exprimait, de manière consensuelle et unanime, son soutien aux Arméniens chassés de leur terre ancestrale par une double épuration ethnique et religieuse : plus de 100 000 personnes exilées, sans parler des atrocités commises par les forces azéries, soutenues par le parrain turc ERDOGAN, et cela sous la bannière d'un islam conquérant, revendiqué par ces Etats souverains.

Ce 12 octobre, en Commission permanente, notre groupe a à cœur de manifester notre effroi sur l'attaque perpétrée le 7 octobre par les combattants du Hamas contre la population civile d'Israël et, bien entendu, notre totale réprobation de ces assassinats et notre totale solidarité avec les Israéliens, comme nous l'avons fait pour les Arméniens. Je suis de ceux qui ont l'intime conviction que le silence et, surtout, l'inaction de l'Europe face au drame arménien portaient en eux-mêmes un encouragement à d'autres atrocités. A ceux qui ont de la mémoire, les atrocités découvertes chaque jour renvoient aux images des corps mutilés de civils européens comme musulmans en Algérie, il y a plus de 60 ans, mutilés par les fellagas terroristes du FLN.

Le recours à la force par l'Etat d'Israël est la seule option pour protéger son peuple et mettre hors d'état de nuire ses bourreaux. Nous avons des craintes devant les manifestations de l'importation du conflit sur le sol français. Notre crainte est de payer le prix fort d'une immigration arabo-musulmane massive et incontrôlée depuis des années. Marine LE PEN avait pourtant alerté solennellement depuis 2012 et les assassinats commis par Mohammed Merah. L'islamisme en France est la conséquence d'une politique d'immigration massive, qui a multiplié sur notre sol les enclaves étrangères.

Notre message aujourd'hui tient en trois mots : compassion, lucidité et fermeté. Compassion envers les victimes civiles. Nous pensons ici à toutes les victimes civiles, quel que soit le côté où elles se placent. Lucidité sur la dangerosité du fondamentalisme islamiste. Fermeté face à tous ceux qui voudraient importer le conflit dans notre pays. Il est essentiel que nous restions unis.

M. LE PRESIDENT : Oui, je vous en prie, Madame.

MME SADOUNE : Monsieur le Président, chers collègues, la Gauche Républicaine et Ecologique des Hauts-de-France condamne sans réserve l'attaque terroriste du Hamas contre Israël. Il adresse son soutien à la population israélienne, qui subit les tirs de roquettes, les meurtres de masse et les prises d'otages de civils, hommes, femmes, enfants, personnes âgées, les mises en scène odieuses de meurtres ou de détentions. La Gauche Républicaine et Ecologique des Hauts-de-France adresse ses pensées aux victimes de cette attaque sans précédent et sa solidarité à l'ensemble de la population israélienne.

La politique d'extrême droite israélienne ne peut être et doit être critiquée. Elle déconstruit l'Etat de droit. Elle poursuit l'installation de colonies légales dans les territoires palestiniens. Elle renvoie la jeunesse palestinienne à une radicalité, qui sert de prétexte à l'extrême droite israélienne pour intensifier sa politique d'annexion. Cependant, la politique du gouvernement NETANYAHOU ne saurait être mise en avant pour relativiser l'agression terroriste, dont la population israélienne est aujourd'hui la cible. Rien ne saurait jamais justifier des actes terroristes, principes nihilistes. Il n'y a pas de circonstances atténuantes qui soient acceptables et nulle ne devrait renvoyer dos à dos Israël et l'organisation terroriste Hamas. Le Hamas ne recherche en aucune façon la paix. Son projet politique et militaire demeure la destruction de l'Etat d'Israël. Le Hamas instrumentalise la détresse du peuple palestinien. Ses combattants ne sont pas une force armée de résistance.

Aussi, nous refusons et condamnons les ripostes de ces derniers jours, jeux de vengeance aveugle. L'humanité ne se partage pas. Chaque vie compte. Notre ADN appelle à la construction de la paix et nous prenons notre part en cette démarche. La seule solution à ce conflit consiste en la reconnaissance de deux Etats souverains, vivant côte à côte, en sécurité. Nous apportons notre soutien aux forces progressistes qui, en Israël ou en Palestine, continuent courageusement à défendre une solution de paix durable. Nous appelons dans l'immédiat les autorités françaises à prendre une initiative diplomatique pour un cessez-le-feu, afin d'éviter un embrasement du conflit et la multiplication de victimes civiles israéliennes et palestiniennes. A plus long terme, l'ONU a convoqué un sommet international avec les deux parties, pour une solution pacifique et politique qui doit s'adjoindre à une obligation de résultat.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ? Personne ?

Je m'abstiendrai de tout commentaire sur les interventions qui ont été faites. Je préfère m'en tenir à la déclaration que j'ai faite.

Procès-verbal de la Commission permanente du 6 juillet 2023

M. LE PRESIDENT : Concernant l'ordre du jour de notre séance, vous avez été destinataires du PV de la Commission permanente du 6 juillet 2023. Si ce document n'appelle pas d'autres observations particulières de votre part, il sera considéré comme adopté.

Par ailleurs, en préambule de nos travaux, je vous informe d'ores et déjà du retrait de l'ordre du jour des délibérations 1555, 1593, 1526, 1610, 1416.

Urgence de la délibération 2023.01991 - Lutte contre le harcèlement scolaire - Appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements des Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Nous allons maintenant passer au vote de l'inscription en urgence de la délibération transmise au-delà du délai prescrit par le CGCT « Lutte contre le harcèlement scolaire - Appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements des Hauts-de-France ». Manoëlle MARTIN a la parole pour défendre l'urgence.

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

Comme vous vous en doutez, cette délibération fait suite à la motion que nous avons votée le 22 juin dernier. La semaine dernière, après une rencontre avec les recteurs d'Amiens et de Lille, on a décliné cette motion. Je vous rappelle la feuille de route que l'on s'était donnée : un groupe de travail, bien évidemment, des assises régionales, une sensibilisation et une formation des agents, mais aussi des chauffeurs de cars, une campagne de communication dans les trains, dans les cars également, puis le soutien aux actions des établissements, notamment dans le cadre de la Journée nationale contre le harcèlement, qui a lieu en novembre, et tout au long de l'année scolaire. Comme l'année scolaire a déjà démarré, c'est l'objet de cette urgence aujourd'hui, de l'inscrire pour pouvoir proposer l'appel à manifestation d'intérêt aux établissements de la région des Hauts-de-France.

M. LE PRESIDENT : Je vous en prie, Karima DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup, Madame la Vice-présidente, de prendre à cœur ce dossier, qui est l'une des grandes priorités de notre groupe.

Je voudrais savoir quelle est la position de notre région par rapport au plan national et comment vous y êtes associés. Tout d'abord, lorsque le gouvernement a demandé la création de brigades dédiées sur le sujet dans les rectorats, les rectorats étaient-ils associés ? Comment allons-nous, nous-mêmes, être associés au mieux ? C'est la première question.

La deuxième, c'est la mise en place de ce fameux questionnaire aux élèves. Avez-vous des groupes de travail avec les enseignants ? Comment les lycées seront-ils préparés ? Quand la campagne commence-t-elle réellement ? J'ai reçu des parents, je ne savais pas quoi leur répondre. Si vous pouviez me donner les éléments.

Troisièmement, vous avez raison, le plan régional que nous avons bâti ensemble, je vous remercie de l'avoir adopté, dit bien le plan sur la formation du personnel, qui est un élément clé. Sur cette formation du personnel dans les programmes, le gouvernement va-t-il vous aider sur cette volonté de faire un kit, un guide ? Pour l'instant, rien n'a été mentionné.

Le dernier point concerne la question numérique. J'ai lu le grand programme national. Il dit une chose incroyable : « Nous allons mettre en place le contrôle de la majorité numérique à 15 ans, la confiscation du téléphone portable, voire le bannissement des réseaux sociaux pour les harceleurs. » Techniquement, je comprends, mais comment va-t-on procéder à la mise en œuvre ? J'ai des doutes.

Excusez-moi. En tout cas, merci, Madame Manoëlle MARTIN, de nous associer et d'avoir ces quelques éléments sur la relation des 5 points.

M. LE PRESIDENT : Ceci joue-t-il sur votre vote pour l'urgence ? Alors, on y revient sur la délibération, si vous le voulez bien, pour ne pas confondre chaque fois le débat sur le fond et le débat sur l'urgence. Il n'y a pas de problème.

Quelqu'un d'autre ? Monsieur EYMERY ?

Vote sur l'urgence de la délibération n° 2023.01991

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : On donnera la réponse à Madame DELLI. C'est juste pour que l'on ne confonde pas chaque fois le débat sur l'urgence et sur le fond.

Je vous remercie. Cette délibération est ajoutée à l'ordre du jour de notre séance.

Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du Président en matière de marchés publics

M. LE PRESIDENT : Conformément à l'article L. 4231-8 du Code général des collectivités territoriales, vous avez reçu le rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics. Ce rapport, qui ne fait pas l'objet d'un vote, sera inscrit à l'ordre du jour de notre prochaine Séance plénière. Il y a une observation. Monsieur HUTIN a demandé la parole.

M. HUTIN : Non, je ne prendrai pas la parole. J'ai eu des éléments par ma commission. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Très bien.

Pas d'autres interventions ?

On prend acte de ce rapport.

Rapport d'information des mises à disposition d'agents régionaux auprès d'organismes extérieurs

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des interventions ? Il n'y en a pas.

Examen des délibérations

<p>Commission n° 2 : Environnement (environnement, ruralité, chasse, pêche)</p>

01 – Environnement

01 – Milieux naturels

2023.00974 - Soutien au projet d'extension de la Réserve de Biosphère du marais Audomarois- Aa - Hem - Flandre

Vote sur la délibération n° 2023.00974

Adoptée à l'unanimité

2023.01457 - Aide à la rédaction de documents de gestion forestière durable - délibération complémentaire

Vote sur la délibération n° 2023.01457

Adoptée à l'unanimité

2023.01524 - Modification et prolongation de délais - Biodiversité et Eau

Vote sur la délibération n° 2023.01524

Adoptée à l'unanimité

2023.01817 - Modification du dispositif d'aide aux propriétaires forestiers à la réalisation de documents de gestion durable

Vote sur la délibération n° 2023.01817

Adoptée à l'unanimité

02 - Connaissance

2023.01555 - Soutien au programme «Dynamique des populations, écologie et conservation de la cigogne blanche»

M. LE PRESIDENT : Retrait de la 1555, comme je l'ai indiqué.

Délibération retirée

2023.01560 - Investissement pour la poursuite des inventaires dans les lycées de la région

M. LE PRESIDENT : J'ai un amendement de Monsieur POIX, auquel répondra Madame TEINTENIER. Ensuite, Monsieur POIX fera aussi l'explication de vote sur la délibération.

Allez-y.

M. POIX : Merci, Monsieur le Président.

Agir pour débétonner, débitumiser les cours des lycées, tel est l'objectif de l'amendement que nous proposons ici. Des villes, des communes entreprennent cette débitumisation. Ce genre d'opération est de plus en plus courant. C'est le cas, par exemple, de la ville de Lille, qui a lancé depuis 2 ans un plan pour végétaliser les 79 écoles de la commune. Planter des arbres ne suffit pas totalement, puisque vous avez aussi ces superficies de béton qui sont des puits de chaleur, même des îlots de chaleur, qu'il faut traiter pour faire baisser la température en ville, en sachant que, entre le cœur de ville et les banlieues, on observe des différentiels de températures qui vont de 4 à 5 degrés et même 10 degrés en période de canicule. C'était le cas à Paris, il y avait un écart de 12 degrés, par exemple, entre l'hypercentre de la ville et les banlieues. Débitumiser et débétonner les cours de lycées, c'est lutter contre les îlots de chaleur. C'est un lieu de stockage de chaleur. C'est aussi favoriser l'infiltration, la récupération des eaux pluviales, renaturer un établissement scolaire et en faire des outils d'éducation à l'environnement.

D'abord, nous souhaitons que les équipes pédagogiques, les lycéens et les éco-délégués soient associés dans le cadre des projets de réappropriation des lycées. Nous souhaitons ensuite que la région puisse mettre à disposition son expertise pour accompagner les établissements. Nous devons au préalable, c'est la première étape, faire un audit de ces superficies bétonnées au sein des établissements scolaires, pour intervenir très finement sur les territoires. La végétalisation n'est pas simplement un projet écologique. C'est aussi un projet global, un projet social. C'est le sens de l'amendement que je vous propose de rajouter dans cette délibération, qui nous satisfait, sinon, globalement.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Véronique TEINTENIER.

MME TEINTENIER : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, Monsieur POIX, le Président Xavier BERTRAND en avait fait une de ses priorités en 2021, les lycées doivent être les fers de lance de la transition écologique en Hauts-de-France. Nos 273 lycées constituent un levier important de cette transition, sur lequel notre collectivité peut avoir une action directe. C'est ce que nous faisons. Nous le faisons essentiellement *via* le dispositif Générations+ Lycée et Nature, qui présente à ce jour un bilan plus que positif en matière de transition écologique et énergétique, avec plus de 143 projets menés depuis 2017. Les exemples sont nombreux : éco-pâturage, plantation d'arbres de diverses essences, végétalisation d'espaces, récupération d'eaux pluviales, inventaire de biodiversité et désimperméabilisation des espaces, comme au lycée Robespierre d'Arras, tout cela avec les équipes techniques et éducatives et, bien sûr, les lycéens.

Avec ma collègue Manoëlle MARTIN, nous travaillons de pair. A ce titre, la réalisation d'un guide technique favorisant une gestion durable des eaux pluviales dans les lycées est programmée pour le printemps 2024, ainsi qu'un programme pluriannuel de désimperméabilisation des cours de lycées. Soyez donc assuré, Monsieur POIX, que la région Hauts-de-France est à la manœuvre et que nous continuerons de faire de nos lycées des exemples en matière de transition écologique.

Pour toutes ces raisons, je propose le rejet de cet amendement.

Amendement n° 1 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi sur la délibération n° 2023.01560

Rejeté à la majorité

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX, sur la délibération.

M. POIX : Très rapidement, je me réjouis d'apprendre qu'il y a un plan pluriannuel axé sur la débitumisation, la désimperméabilisation des sols dans les établissements scolaires. L'amendement visait à massifier et à systématiser, du moins à l'écrire, puisque cela n'apparaissait pas dans la délibération initiale. Je prends note de ce plan pluriannuel et je m'en réjouis.

Merci.

Vote sur la délibération n° 2023.01560

Adoptée à l'unanimité

03 - Ecocitoyenneté

2023.01322 - Projet au titre du dispositif « Rendez-vous avec l'environnement en Hauts-de-France »

Vote sur la délibération n° 2023.01322

Adoptée à l'unanimité

2023.01525 - 12 projets dans le cadre du dispositif Génération + Lycée et Nature

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX ?

M. POIX : Il n'y aura pas d'intervention de ma part, Monsieur le Président.

Vote sur la délibération n° 2023.01525

Adoptée à l'unanimité

04 - Eau

2023.01315 - Etude relative à l'établissement du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la Communauté de communes Oise Picarde, mission de coordination administrative et d'animation technique du Plan Somme II pour 2023-2024 (EPTB-SOMME AMEVA), travaux de réalisation d'ouvrages de régulation des crues de la Verse (Entente Oise-Aisne)

Vote sur la délibération n° 2023.01315

Adoptée à l'unanimité

Commission n° 3 :

Transports, mobilité, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes

01 – Transports

01 – Service de transport ferroviaire régional (TER, Convention et contrats, gestion des biens et du matériel roulant)

2023.00120 - Affectation complémentaire : convention d'occupation de l'espace de vente mutualisé de Saint-Omer

Vote sur la délibération n° 2023.00120

Adoptée à l'unanimité

2023.00613 - Avenant de prolongation de la convention TER 2019-2024

M. LE PRESIDENT : Sur la 613, on se pose un peu en gare. Mélanie DISDIER, vous avez la parole.

MME DISDIER : Monsieur le Président, chers collègues, la nécessité de prolonger sur la durée la convention TER 2019-2024 jusqu'en 2028 doit être l'occasion de rectifier un certain nombre de critères, comme les pénalités infligées à SNCF Mobilités, afin d'améliorer le service auprès des usagers de notre région. Dieu sait qu'ils ont subi pendant 5 ans bon nombre de désagréments au quotidien, qui leur ont rendu la vie impossible. C'est encore loin d'être terminé. Tout cela aurait pu être évité, si vous aviez écouté et entendu les propositions du groupe Rassemblement National et Apparentés dès le vote de la convention pour le financement et l'exploitation du service public de transport ferroviaire de voyageurs en Hauts-de-France entre la région et SNCF Mobilités en 2019.

Par la voie de mon collègue Adrien NAVE, 14 amendements avaient été proposés afin d'améliorer cette convention. Vous les avez tous rejetés avec dédain. Pourtant, pour rappel, nous vous avons exhortés à plusieurs reprises d'augmenter les pénalités de SNCF Mobilités lorsque le taux de retards ou d'annulations de trains était trop important. Enfin, vous nous avez entendus, mais avec 5 ans de retard. Que de temps perdu ! De plus, Monsieur NAVE avait aussi demandé que SNCF Réseau figure comme co-signataire de la convention, expliquant qu'un bon service rendu aux usagers repose évidemment sur une infrastructure de bonne qualité, ce qui n'est pas toujours le cas, provoquant retards et annulations de trains. Ne pas intégrer SNCF Réseau dans cette convention donne l'occasion à SNCF Mobilités de se dédouaner systématiquement en cas de manquement et de non-respect de ses engagements, en invoquant sa non-responsabilité des défaillances, mais celle de SNCF Réseau. Monsieur DHERSIN nous avait répondu que le règlement européen et le Code des transports ne le permettaient pas.

M. LE PRESIDENT : Vous faites l'explication de vote en même temps ?

MME DISDIER : Absolument.

Monsieur DHERSIN nous avait répondu que le règlement européen et le Code des transports ne le permettaient pas. Si je reprends le procès-verbal du 14 octobre 2019, Monsieur DHERSIN nous avait répondu que le Conseil régional allait passer une convention directement avec SNCF Réseau pour fixer des pénalités en cas de perturbations causées par le gestionnaire d'infrastructure. A ma connaissance, rien n'a été fait. Promesse non tenue. Nous vous avons aussi demandé l'inscription du remboursement des abonnements payés par les usagers chaque fois que le taux de régularité n'était pas atteint. Rien n'est proposé dans la convention.

Ce n'est pas un avenant qui devrait nous être proposé, mais une refonte complète de la convention, et y intégrer SNCF Réseau, mais aussi l'Etat, afin de les mettre devant leurs responsabilités. Pour ces raisons, nous voterons contre cet avenant.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Cette nouvelle convention doit absolument placer le train régional comme un acteur de la transition, mais aussi des solutions pour répondre à différents objectifs sociaux, économiques, environnementaux et territoriaux. Le train doit servir l'ensemble de notre territoire. Pourtant, lorsque je lis la feuille de route de cette convention, malheureusement, elle est loin d'être parfaite. Je dirai même qu'elle ne suit même pas les avis du CESER. C'est là où nous devons nous poser des questions.

Tout d'abord, la mise en œuvre : la convention n'a pas été dans un cadre, en tout cas selon moi, qui pourrait s'appuyer sur une convention qui aurait dû associer plus les syndicats, les cheminots, plus les ONG environnementales, plus les collectivités, plus les usagers, plus, plus, plus. Pourtant, elle se fait dans un cadre un peu parallèle.

Deuxièmement, je tiens à dire que, dans cette convention, nous aurions dû tirer les leçons des 11 000 TER supprimés en 2022, qui montrent que nos usagers sont en colère. Il y a des populations qui se sentent assignées à résidence. C'est la raison pour laquelle nous devons faire en sorte que cette convention nous fasse des chocs. Tout d'abord, un choc de l'offre : plus de trains. Cela signifie aussi un choc de mobilité. Le rôle des gares dans l'intermodalité doit être un rôle incroyable. Nous ne l'avons pas réellement dans la convention.

Deuxièmement, il faut absolument faire des innovations. Nous sommes la terre du ferroviaire, les Hauts-de-France. C'est la raison pour laquelle, dans la convention, il n'est pas écrit très clairement de faire du ferroviaire la première grande filière industrielle à part entière. Nous avons les sites de production. Nous pouvons absolument faire en sorte que des équipementiers, mais également des centres de recherche et d'innovation, nous en avons un, mais pas assez pour être l'avant-garde.

Troisièmement, ce sont les expérimentations. Pourquoi attendons-nous que les autres régions fassent de la gratuité des jeunes, mettent en place des pass de train, etc. ? Nous sommes capables de le faire. Cette convention doit être à l'origine de cette avant-garde. Ensuite, elle doit redonner du pouvoir aux usagers. Tout au long d'une convention, les usagers doivent être au centre de la dynamique.

Bien sûr, vous avez fait un choix dans cette convention. Je l'acte, car je suis malheureusement dans l'opposition. Vous avez fait le choix de l'ouverture à la concurrence. Cette ouverture à la concurrence n'est pas – vous le savez, Monsieur DHERSIN, on a eu de grandes discussions – le choix que je porte. Cela étant dit, l'ouverture à la concurrence doit garantir des garde-fous. Tout d'abord, mettre en place un vrai service public du train. Pour cela, il ne faut pas de transfert de personnel, pas de transfert de matériel. Il nous faut également, je vous l'ai dit, Monsieur DHERSIN, une obligation de tarification sociale. La tarification sociale, on en a grandement parlé dans la commission, notamment avec la hausse des prix de l'énergie qui pourrait demain se rabattre sur la question des prix.

Dernier point, nous avons besoin d'évaluation. C'est la première fois que je vois une convention où il n'y a pas de critères et d'indicateurs, qui nous permettront d'évaluer où va cette convention, notamment à mi-période. J'espère que cela sera revu.

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Il restera 25 secondes pour Monsieur POIX en explication de vote.

Héloïse DHALLUIN.

MME DHALLUIN : Monsieur le Président, l'avenant qui nous est proposé correspond à ce que la région a négocié dernièrement avec SNCF Voyageurs pour le contrat de concession de l'étoile d'Amiens. En plus de ce que nous avons déjà pu exprimer sur ce sujet, quelques points retiennent notre attention.

L'avenant prévoit une majoration tarifaire annuelle de l'ordre de 1,9 %, et ce dès janvier 2024. C'est en contradiction avec le discours tenu ici depuis des mois maintenant. Nous ne trouvons aucun tarif social spécifique, à un moment où certaines régions mettent en place des gratuités pour les jeunes. Je pense à l'opération « BreizhGo Jeunes » de cet été en Bretagne ou encore à la gratuité des 12-25 ans le week-end dans la région Centre-Val de Loire.

Le doublement des pénalités, plafonnées maintenant à 3,6 millions d'euros, notamment dans les cas d'annulation de train pour fait de grève, montre que les objectifs inatteignables aujourd'hui pourraient magiquement l'être demain, en augmentant la pression sur les salariés, le tout dans une filière qui peine déjà à recruter.

La fermeture des guichets qui enregistrent moins de 5 ventes par jour nous inquiète de la même manière. Le service public doit exister partout et de la même façon pour tout le monde. La possible fermeture de guichets dans des gares, aussi modestes soient-elles, ne nous semble pas être le bon signal à envoyer, alors que toutes et tous s'accordent à dire qu'il faut développer le rail. Cette opération peut sembler être un bon coup, si l'on campe un point de vue comptable. Une vue politique d'ensemble montre qu'aucun des problèmes de fond ne sera réglé.

Notre groupe considère que le court-termisme, l'empressement et la concurrence ne trouvent pas les effets bénéfiques pour les services publics en général, à l'instar de l'énergie, des télécommunications, des activités postales et en particulier dans le secteur ferroviaire, comme le TER. Nous considérons, à l'opposé, que seule une entreprise publique unique et intégrée, échappant aux règles du marché et de la concurrence, permet de répondre aux besoins des usagers des transports publics, à l'aménagement du territoire, à l'égalité de traitement et à l'accessibilité, qui sont les piliers du service public, comme a pu le faire la région Occitanie récemment, en signant une convention TER pour 10 ans sans concurrence, ou la région Bretagne dernièrement.

En conséquence, fidèle à ses engagements, notre groupe votera contre la délibération proposée, car celle-ci sert les intérêts libéraux et la stratégie de l'exécutif régional dans sa course effrénée au dépeçage du service public de transport ferroviaire, au détriment des cheminots et des usagers.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX, pour 25 secondes.

M. POIX : Deux points, Monsieur le Président.

On m'avait dit au mois de juin qu'il n'y aurait pas de modification de la tarification à bord des trains. Je constate dans cette délibération que ce n'est pas le cas, puisqu'on va l'aligner sur les autres régions.

Deuxième point, il y a la question de l'amplitude horaire dans les 8 gares, qui avait été un grand combat du début de ce mandat. Je vous avais interpellé à plusieurs reprises. Qu'en est-il ? Où en est-on ? Va-t-on rouvrir ces guichets avant 9 heures et après 17 heures dans les 8 gares de la région ? C'est toute ma question, Monsieur DHERSIN.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN, pour 2 minutes.

M. DHERSIN : Deux minutes ?

M. LE PRESIDENT : Oui.

M. DHERSIN : Je vais essayer de répondre, mais cela prouve, dans tout ce que vous avez dit, que vous ne suivez pas ce qui a été décidé.

M. LE PRESIDENT : Ne vous égarez pas, Monsieur DHERSIN. Venez-en aux faits.

M. DHERSIN : Oui.

La convention, on la signe à nouveau pour quelque temps seulement. C'est un avenant, puisqu'il fallait le faire avant la date fatidique du 25 décembre 2023. Vous dites, Madame DELLI, que ce n'est pas votre choix. C'est pourtant le choix de l'Europe, dont vous êtes présidente de la Commission Transports. C'est le choix de l'Europe.

Madame DISDIER, vous dites qu'il n'y a pas de *deal* avec SNCF Réseau. Si, un contrat de performance a été signé et voté ici le 23/11/2021. La promesse est donc tenue. C'est un mensonge que vous venez de donner.

En résumé, ce que nous avons obtenu : le doublement des pénalités pour trains supprimés, de 1,8 million d'euros à 3,6 millions d'euros, le maintien du mécanisme bonus-malus, le maintien de l'énergie électrique au forfait des charges, l'intégration dans le financement des 8 guichets TGV transférés dans la convention TER, ce qui nous permettra de repositionner des horaires en adéquation avec le besoin des usagers de Dunkerque, Béthune, Boulogne, Valenciennes, Douai, Calais-Ville, Calais-Fréthun et Lens, l'ouverture d'un guichet TER Hauts-de-France en gare de Paris Nord, avec l'intégration des coûts de fonctionnement et d'exploitation, la mise en œuvre d'un schéma d'organisation raisonnée des horaires d'attribution, l'ajustement des coûts de nettoyage du parc de matériel, une trajectoire des recettes qui intègre une évolution du barème de régularisation.

Alors, oui, il est prévu 1,9 % d'augmentation, mais c'était prévu avant aussi. Or, on ne l'a jamais fait. Depuis 2016, nous sommes l'une des rares régions à n'avoir jamais augmenté...

Vous pouvez regarder. On est la seule, on n'a pas augmenté les prix, malgré l'augmentation du coût de la vie, malgré l'augmentation du coût de l'électricité. Bref, on a tout fait pour que les choses restent telles qu'elles sont, avec des coûts parmi les plus bas de toutes les régions de France.

M. LE PRESIDENT : Merci, Monsieur DHERSIN. Cela va aller.

Voulez-vous que l'on vous mette un petit holster pour vous tester ? Non ?

Vous voyez, il a enlevé la cravate. Il s'est « dénotabilisé ». Il s'est lâché. Il s'est décravaté.

Vote sur la délibération n° 2023.00613

Adoptée à la majorité

2023.01205 - Convention de financement relative au transfert de 2 voitures Bdx (V2N) du parc TER Bourgogne-Franche-Comté vers le parc TER Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI. Monsieur DHERSIN lui répondra.

MME DELLI : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Juste pour dire à Monsieur DHERSIN, tout à l'heure, il m'a attaquée sur l'Europe. Je tiens à vous dire, Monsieur DHERSIN, d'une part, que je ne représente pas à moi toute seule l'Europe, même si vous me le dites. C'est sympathique. Il y a des dérogations. Regardez ce que font les régions Occitanie et Bretagne. Vous voyez que l'Europe permet des dérogations. Ce n'est donc pas la peine de taper sur l'Europe. Merci beaucoup. C'est clair.

Pour la délibération, on en a parlé en commission. Il y a vraiment quelque chose à faire, notamment sur le matériel roulant, lorsqu'on achète des voitures dans d'autres régions. Il faut commencer à construire une mutualisation du matériel roulant. Ce peut être un parc national qui pourrait ensuite être envoyé d'une région à une autre. C'est la première chose. Ensuite, cela éviterait les retards qu'a notamment ALSTOM. Je vous le dis de manière assez simple, le temps de la commande et le temps de récupérer le matériel roulant, le temps est tellement long qu'il faudrait une meilleure coordination au niveau national.

C'est la raison pour laquelle, maintenant que vous êtes Sénateur, Monsieur Franck DHERSIN, j'espère que vous allez prendre à bras-le-corps cette thématique de la mutualisation du matériel roulant en France, qui a deux avantages : un avantage de temps, mais surtout un avantage de coût. D'une région à une autre, on peut très légèrement négocier les prix, alors qu'au niveau national, on pourrait.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN, voulez-vous répondre ?

M. DHERSIN : Non. Pour Madame DHALLUIN...

M. LE PRESIDENT : Non ? Vous ne voulez pas répondre. Très bien.

Vote sur la délibération n° 2023.01205

Adoptée à l'unanimité

2023.01208 - Avenant n° 1 à la convention entre la région Hauts-de-France et SNCF Voyageurs portant sur les études relatives aux transferts et cessions de propriété à « la région » des ateliers de maintenance et immeubles ainsi que des terrains afférents en déclinaison du protocole.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX. Vous pouvez prendre 3 minutes 35. Il restera 25 secondes à Madame DELLI.

M. POIX : La maintenance, on le sait tous, est le maillon stratégique essentiel pour assurer le bon fonctionnement de notre système de transport ferroviaire. Une défaillance et des mauvais choix d'organisation peuvent désorganiser complètement le service et nuire gravement à la qualité que les usagers doivent attendre de ce moyen de transport. L'article 21 de la loi pour un nouveau pacte ferroviaire prévoyait le transfert à l'autorité organisatrice des matériels roulants et des ateliers de maintenance, qui devaient être utilisés pour la poursuite des missions prévues dans le cadre des contrats de service public. Je ne vais pas revenir sur le détail, mais ces transferts sont essentiels pour le bon fonctionnement des étoiles, on en est certain.

Nous déplorons le fait qu'il y aura une multiplication de filiales et d'étoiles, ce qui va créer une « galaxie », pourrait-on dire de façon un peu poétique, dans le milieu du transport. Ces transferts posent plusieurs questions, notamment les difficultés qui sont variables d'une région à l'autre. Grand Est, par exemple, a fait état de points complexes avec la SNCF Voyageurs concernant le partage de responsabilités en cas de problèmes, de défaillances constatées sur des matériels apparues après le transfert de propriétaire. Qu'en est-il ici ? Quelles clauses de garantie peut-on établir ?

Deuxièmement, il y a la question que les Hauts-de-France avaient soulevée du traitement des trains amiantés. C'était dans le rapport de l'Assemblée nationale l'année dernière. Deux séries de matériels indispensables au fonctionnement de l'étoile de Lille sont notamment concernées. Qu'en est-il aussi des problèmes de recrutement ? On sait que SNCF, de ce point de vue, est en surchauffe. C'est un article du *Monde*, avant l'été, qui le précisait. En effet, problèmes de recrutement, puisque le statut, on le constate, est moins attractif, avec les incertitudes qui planent sur les conditions des transferts. Qu'en est-il dans les Hauts-de-France ? Quel est l'état des lieux de la situation au niveau des emplois dans les centres de maintenance ? Pourra-t-on traiter ces matériels spécifiques ? Aura-t-on suffisamment de personnel pour le faire ? Quel regard aura la région demain, lorsque ce sera transféré ? Quelle instance de coordination efficace pourra-t-on organiser pour que, justement, il n'y ait pas de désordre dans cette galaxie, cette poussière d'étoiles de centres de maintenance, qui se partagent maintenant le territoire ?

Ce sont plusieurs questions, plusieurs inquiétudes que l'on a déjà évoquées, mais que je remets sur le tapis ici.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Héroïse DHALLUIN.

MME DHALLUIN : Monsieur le Président, la réforme du ferroviaire et la loi d'orientation des mobilités donnent la possibilité aux autorités organisatrices de la mobilité de considérer certaines installations ferroviaires comme des biens de retour et d'en prendre la propriété pour gérer leur exploitation. Ces lois, pour lesquelles notre groupe s'est largement mobilisé contre, sont facilitatrices du déploiement de la concurrence dans le transport régional ferroviaire, mais ne relèvent pas d'un caractère obligatoire. Le choix de l'exécutif régional de se saisir de toutes les opportunités pour mettre en compétition les opérateurs de transport ferroviaire et, par ricochet, de mettre en compétition les salariés ne nous convient pas. Nous voterons donc contre cette délibération.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI, vous voulez faire une explication de vote ? Non ?

Monsieur DHERSIN, voulez-vous répondre ? Oui ? Non ? Monsieur DHERSIN non plus ?

M. DHERSIN : Oui, Madame DHALLUIN, vous avez raison. On se saisit de toutes les opportunités qui se présentent à nous pour améliorer le service en faveur des usagers, car telle est notre façon d'agir depuis longtemps.

Sur le recrutement, vous le voyez, la SNCF est en train de faire un grand *show* de recrutement au Grand Palais. Cela fonctionne très bien. Ils ont battu des records de recrutements cette année grâce à la pression que nous avons mise sur eux. C'est un vrai changement. Nous le saluons.

Sur l'entretien du matériel, vous savez que l'on a justement voté 150 rénovations de rames. Sur les centres d'entretien, évidemment, chaque étoile aura son centre d'entretien, pour justement avoir un meilleur service, avec des rames qui n'iront pas tantôt à Paris, tantôt à Calais, alors qu'elles doivent servir au plus près. Les rames seront là, sur place. Il n'y aura plus besoin de faire des allers et retours. Ce sera une disposition de matériel beaucoup plus rapide en faveur des usagers.

Vote sur la délibération n° 2023.01208

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01209 - Avenant n° 3 à la convention de changement d'organes majeurs des matériels roulants permettant l'actualisation des prix et un complément d'affectation sur le programme 2019-2023

Vote sur la délibération n° 2023.01209

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01302 - Intégration tarifaire Artois Mobilités : Avenant 6 à la convention n° 17001663 du 17 mai 2017 relative à l'acceptation des titres urbains sur le réseau TER du ressort territorial du syndicat mixte Artois Mobilités

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : Ecoutez, il y a des choses dans la vie où, lorsqu'on est d'accord, il faut savoir le dire. On est très content de l'intégration tarifaire, notamment à Artois Mobilités. On voulait vous le dire, Monsieur DHERSIN.

M. LE PRESIDENT : Il y sera sensible. Je parle pour lui.

Vote sur la délibération n° 2023.01302

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01360 - Avenant n° 13 à la convention d'exploitation TER, relatif à la location de 2 BGC auprès de la région Bretagne

Vote sur la délibération n° 2023.01360

Adoptée à l'unanimité

2023.01488 - Convention concernant les travaux de multiplexage des locomotives BB22200 : Installation de boîtiers de communication pour la réversibilité des locomotives

Vote sur la délibération n° 2023.01488

Adoptée à l'unanimité

2023.01489 - Convention de financement SNCF Voyageurs - région Hauts-de-France portant sur les phases PRO et DCE des voies 10 et 11 des installations de maintenance du Landy Pleyel

Vote sur la délibération n° 2023.01489

Adoptée à l'unanimité

2023.01585 - Convention de financement des études préliminaires du nouveau centre de remisage et de maintenance ferroviaire de Tourcoing

Vote sur la délibération n° 2023.01585

Adoptée à l'unanimité

2023.01690 - Charges de mise en exploitation du contrat de concession de service public relatif à la gestion et l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs concernant les lignes dites de l'Etoile d'Amiens pour l'année 2023

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI.

MME DELLI : On parle des lignes concernant l'étoile d'Amiens. L'étoile d'Amiens fait partie de ce lot sur l'ouverture à la concurrence. J'attire votre attention sur la question du service public. Vous savez ce que cela signifie. Cela signifie que, derrière, il y aura un jeu terrible d'affrontement sur la question tarifaire. J'attire donc votre attention sur le fait que le qualitatif doit l'emporter sur le quantitatif. Sur ce point, je serai intransigeante, Monsieur DHERSIN. Je vais regarder de très près. Sur ce volet, en matière d'exploitation et de transfert ferroviaire, je peux vous garantir que l'on sera très vigilant.

M. LE PRESIDENT : Héroïse DHALLUIN.

MME DHALLUIN : Monsieur le Président, vous continuez la casse du service public ferroviaire contre l'avis des élus de notre groupe. Depuis le début de notre mandat (*inaudible*) nulle part. Nous maintenons que la concurrence est inadaptée au modèle ferroviaire. Ce nouveau contrat ne changera rien au quotidien des usagers, ni à la qualité de service rendu, bien au contraire. Désorganisation, envolée des prix, service au rabais, employés maltraités... Pour preuve, ce choix produit déjà des effets désastreux pour les agents de l'étoile d'Amiens. En cas de refus du transfert dans cette filiale, ce sera la rupture de contrat. Si le transfert est accepté, ce sera une modification des conditions de travail *via* la perte des accords d'entreprise. Le reste suivra, malheureusement.

Il est donc urgent d'abandonner la concurrence, choix libéral, au profit d'un vrai service public de transport. Nous voterons, bien évidemment, contre cette délibération.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : Très rapidement, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Vous avez 2 minutes. Nul besoin de vous presser.

Allez-y, pour l'explication de vote.

M. POIX : Très rapidement. Merci, Monsieur le Président.

J'ai des craintes sur le matériel roulant de réserve, dont disposera cette étoile et dont disposeront les étoiles en général. On l'a vu, aujourd'hui, deux délibérations passent pour acheter ou louer du matériel à d'autres régions (Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne). Cela s'explique sans doute par des retards dans les commandes d'ALSTOM, peut-être, un calendrier qui nous pénalise, qui impacte nos finances régionales, alors que ce n'était pas forcément prévu au départ. Déjà, comment fait-on respecter les délais de livraison avec une multiplicité d'entités, demain, de filiales qui vont s'accumuler ? Est-il prévu, comme le préconise l'ART, une gestion mutualisée entre toutes les régions du parc de matériel roulant pour pallier ces manques ?

Je rebondis sur les propos de notre présidente Karima DELLI. Dans son récent rapport, l'ART recommandait la mise en place de structures dédiées et distinctes des services de conseils régionaux, avec des équipes expertes, spécialistes des services conventionnés ouverts à la concurrence. Elle encourageait aussi les AOM à mutualiser la gestion de ce matériel roulant. Si nous voulons être en adéquation avec les objectifs que l'on poursuit, c'est-à-dire le doublement des fréquences et des cadences, il va falloir que l'on ait les reins solides au niveau du parc de réserve. Actuellement, ces achats – on en a déjà fait en juin, on en présente deux ici – sont nécessaires pour assurer la bonne continuité du service, mais il ne faut pas que nous payions les pots cassés des choix stratégiques d'une entreprise privée, qui a tout de même un monopole sur la production de trains et avec laquelle nous sommes en discussion sur d'autres dossiers. Je pense à VALDUNES, par exemple. Il faut appeler ALSTOM à la responsabilité. C'est-à-dire que l'on ne doit pas déboursier de l'argent public pour payer les retards de livraison d'un groupe, avec lequel nous devons travailler encore à l'avenir. Il faut être clair sur ce sujet aujourd'hui.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : Madame DELLI, vous avez dit que, sur ce point, vous serez intransigeante. Cela tombe bien, nous serons aussi absolument intransigeants.

Madame DHALLUIN, sur l'étoile d'Amiens, on est déjà aujourd'hui sur les premiers chiffres à plus de 85 % des salariés qui sont volontaires. Plus de 85 %, c'est une grande victoire. Cela prouve que vous avez tort.

Sur le matériel, oui, il y a des retards chez ALSTOM, mais pour toutes les régions aujourd'hui. Que voulez-vous ? Que j'aille commander du matériel chez des Espagnols, par exemple ? Non ! Ce sont des appels d'offres, mais on préfère tout de même commander à Valenciennes. Vous savez pourquoi il y a des retards dans l'automobile, dans l'aviation et aussi sur ce type de matériel. Vous savez aussi que l'on a créé une SPL pour le matériel.

Sur VALDUNES, je vous rappelle que, tout à l'heure, j'auditionnai pour une autre question. Je n'en parle pas, car Madame DHALLUIN va tomber par terre.

M. LE PRESIDENT : Pas de mise en cause personnelle.

M. DHERSIN : Non, c'était gentil.

J'étais avec Monsieur CASTEX. J'ai pu lui glisser...

(réactions sur les bancs de l'assemblée)

M. DHERSIN : Oui, le patron de la RATP. J'ai pu lui glisser un mot sur les commandes de son entreprise pour VALDUNES. C'est pourquoi je parle de Monsieur CASTEX, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN, vous nous faites honneur en acceptant de partager de telles conversations devant nous. Je tiens à vous dire, au nom de toute l'Assemblée, que c'est un honneur qui rejaillit sur cette Assemblée. Nous sommes fiers.

M. DHERSIN : Même là-bas, je pense à vous, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Non, je ne vous ai pas interrompu.

Quel dommage que ce ne soit qu'en Commission permanente et non en Séance plénière. Merci beaucoup, Monsieur DHERSIN.

Vote sur la délibération n° 2023.01690

Adoptée à la majorité

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN, mon Dieu, quel carton plein !

2023.01733 - BEAUVAIS - Construction du Centre de Maintenance Ferroviaire (CMF)

M. LE PRESIDENT : Mélanie DISDIER. Non ? D'accord.

Julien POIX.

M. COULON : 1703.

M. LE PRESIDENT : 1733. Ne vous laissez pas induire en erreur par Christophe COULON, s'il vous plaît.

M. POIX : Excusez-moi, Monsieur le Président. Je pense que, sur la précédente, nous n'avions pas le même vote que les autres. On était contre.

M. LE PRESIDENT : Vous n'avez pas levé la main.

M. POIX : C'est ma présidente qui devait être...

MME DELLI : Si ! Vous êtes d'accord ?

M. POIX : 1733.

M. LE PRESIDENT (*A l'attention des services*) : Mesdames, c'est vous qui êtes les gardiennes du vote.

M. POIX : On devrait se réjouir de la création d'un nouveau centre de maintenance sur un secteur géographique, qui était jusqu'alors un peu en retrait en matière de transport ferroviaire. Néanmoins, notre réserve, c'est tout de même que ces beaux outils, qui vont être créés, vont aussi partir dans les mains temporaires des filiales. Même si, finalement, vous dites que la région va rester propriétaire, cela nous laisse tout de même un goût amer sur nos possibilités stratégiques d'agir concrètement.

Les centres de maintenance, on l'avait dit plusieurs fois, sont un peu dans la « corbeille de la mariée » dans le cadre de cette ouverture à la concurrence. Cela nous interroge sur nos capacités d'action. En effet, les candidats qui vont récupérer ces filiales vont-ils accepter de partager avec les autres entités leurs ateliers de maintenance ? Ce n'est pas évident partout, puisque le directeur de Transdev disait l'année dernière qu'il voulait bien investir dans le matériel roulant, dans les centres de maintenance, mais qu'il voulait ses propres ateliers de maintenance et ne pas les partager avec les autres intervenants sur les autres étoiles. Imaginons qu'il y ait un besoin de mutualisation, cela interroge. Cela interroge aussi sur les installations existantes, dans les techni-centres TGV, par exemple, où les cheminots sont progressivement évincés. Je pense notamment au cas du Ouigo espagnol, qui est détenu à 100 % par SNCF. C'est ALSTOM qui récupère la maintenance sur les 12 rames qui avaient été confiées sur ce dispositif.

Quel sera le statut de ces personnels dans ces centres ? C'est un peu la grande interrogation. Quelles sont les clauses sociales ? Les syndicats notent que, dans les techni-centres, nous avons un techni-centre industriel, les 9 000 agents de maintenance sont dans l'incertitude. Ils ne sont pas inclus dans les conventions collectives nationales de la branche ferroviaire et ils vont subir une filialisation à marche forcée, qui les inquiète très fortement.

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

M. POIX : Madame DELLI, tu étais inscrite ?

Je termine...

M. LE PRESIDENT : C'était une réunion de groupe entre vous ?

M. POIX : Non, pas du tout.

En résumé, oui pour des centres de maintenance bien répartis. Il y a aussi un projet sur Aulnoye-Aymeries. Nous n'avons pas de souci sur ce point, une maintenance adaptée au territoire, mais nous refusons de les voir accaparés par des filiales privées ou parapubliques, qui refuseraient de mutualiser leur installation avec les opérateurs historiques. Nous avons toujours cette inquiétude sur les statuts, que l'on partage avec Madame DHALLUIN. L'attractivité d'un métier repose aussi sur un statut stable. Actuellement, c'est l'incertitude.

M. LE PRESIDENT : Héroïse DHALLUIN.

MME DHALLUIN : Je vais m'associer aux propos de Julien POIX et à ses questions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup.

Lorsqu'on parle de fiabilité du réseau ferroviaire, on ne peut pas ne pas parler de la maintenance. Les métiers de la maintenance, c'est véritablement la surveillance, l'entretien. C'est ce qui permet la solidité de notre réseau et la fiabilité. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on regarde ce qui est en train de se passer à Beauvais, on se dit que cela peut être une bonne chose, mais faites attention au revers de la médaille. Derrière, il n'y a pas seulement le fait de superviser des travaux à réaliser, il y a aussi le statut des salariés. Je vous mets en garde sur ce que vont être les filières de sous-traitants. Pour l'instant, je ne les connais pas. C'est une vraie grande question. Monsieur DHERSIN, si vous pouviez nous donner l'ensemble de ces questions, ce serait bien.

Ensuite, comment allons-nous amener ces métiers à émerger dans la région ? Je vous le dis, car, dans un certain nombre de maintenances, c'est de la mécanique, du génie civil. C'est vraiment une palette de métiers sur lesquels, aujourd'hui, on n'a pas non plus derrière l'ensemble des filières, qu'il faut activer. Monsieur DHERSIN, qu'allez-vous faire pour activer l'ensemble de ces carrières professionnelles et formations professionnelles ? Beauvais pourrait être un des lieux d'action de ces filières, qui doit émerger dans notre région.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : Vous le savez, le statut cheminot s'est terminé en 2020. Il y a une convention collective. Cela, tout le monde le sait. Vous enfoncez des portes ouvertes. Oui, l'ouverture à la concurrence et les nouvelles commandes de rames permettent de développer les moyens de maintenance. La maintenance est du ressort du futur délégataire. Ce seront donc des employés du futur délégataire. C'est clair.

Vote sur la délibération n° 2023.01733

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

02 – Services de transports interurbains et scolaires

2023.01470 - Avenant n° 6 à la DSP du Périmètre 4 du réseau interurbain de l'Oise confiée à RIO 4 pour adapter et optimiser l'offre de transport sur le Crépinois

Vote sur la délibération n° 2023.01470

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01516 - Avenants d'actualisation des quatre contrats de concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire du réseau Nord - Verdissement du parc et nouvelles modalités de bonus-malus

M. LE PRESIDENT : Julien POIX.

M. POIX : Dans une délibération précédente, nous avons étudié la situation du matériel roulant, en particulier du transport public routier interurbain par périmètre. On avait pu constater que l'âge moyen des véhicules, 7 ans, si je ne m'abuse, était dans la limite haute. Cette délibération va dans le bon sens, puisqu'elle participe à l'idée que l'on va remplacer progressivement et, surtout, que l'on va modifier les moyens de propulsion des véhicules, donc les décarboner. C'est un bon point pour nous.

Ensuite, il va falloir massifier, puisqu'il y a tout de même des flottes de bus qui sont très en retard et qui auraient besoin d'un coup de pouce de la région. Je me réjouis, car on m'avait dit au départ qu'il n'était pas possible que la région intervienne en finançant directement du nouveau matériel roulant de cars interurbains. Je pense que, ici, c'est spécifique. Comme c'est le verdissement du parc, on peut le faire. Il serait bien que l'on puisse faire le tour de toutes les AOM, qui ne sont pas au courant de ce dispositif, pour pouvoir leur proposer. Je pense notamment à la Sambre-Avesnois, qui aurait bien besoin de moderniser son parc. Il y aurait notamment un besoin sur la SMTUS. Ils seraient demandeurs de verdissement et de saisir cette occasion pour offrir des transports de meilleure qualité. La mobilité est la première marche, la première pierre au retour à l'emploi et au désenclavement social.

Dans le cadre de cette politique REV3, serait-il possible d'être plus proactif vis-à-vis des AOM qui le souhaiteraient, pour les aider à massifier encore plus qu'actuellement les dispositifs afin de décarboner les transports interurbains, qui représentent une part importante de notre budget Transports ?

Merci.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI, une explication de vote ?

MME DELLI : Très rapidement.

Nous sommes pour le fait d'avoir, demain, des flottes qui soient à la hauteur de l'enjeu climatique et de l'enjeu de la pollution de l'air. Le véritable problème que nous avons avec cela, Monsieur DHERSIN, c'est que vous ne nous expliquez pas comment vous allez réveiller le gouvernement français sur cet argent et cet investissement. Il y a des régions qui font aujourd'hui un choix politique. Par exemple, je pense à la région Grand Est qui décide de mettre en place une taxe poids lourd, dont une partie ne sera pas seulement dans le réseau de TER et du train, mais va aller dans le changement des flottes. Cela peut être un levier d'action.

Monsieur DHERSIN, lorsqu'on parle de verdissement des flottes, y a-t-il ces deux objectifs de filières industrielles ? Est-ce que l'on prend les anciens, on fait du « rétrofit » et l'on passe à des véhicules plus propres ? Première option. Deuxième option, c'est véritablement de faire en sorte d'avoir des investissements autres que ceux de la région et de commencer à pousser la réflexion concernant la fiscalité sur la route.

M. LE PRESIDENT : Taxer les poids lourds dans la région, non, tant que l'on est à la tête de la région.

Monsieur DHERSIN, voulez-vous ajouter quelque chose ?

M. DHERSIN : Oui. Simplement, on intervient *via* les contrats de DSP. Ce sont les transporteurs qui achètent le matériel, je vous le rappelle. On est bien là sur les cars, pas sur les bus. Ce n'est pas nous qui intervenons sur les bus. Dans le cadre de ces achats, ils verdissent leurs flottes et ils le font très régulièrement. On travaillera le renouvellement des contrats routiers 2027-2028 à la poursuite du verdissement des flottes. Tout cela est en cours. Cela coûte énormément d'argent. On est derrière à pousser. Vous savez qu'un car électrique, au lieu de 350 000 euros, c'est 650 000 euros. Les « rétrofits » à l'hydrogène, par exemple, cela coûte beaucoup trop cher pour un résultat qui n'est pas bon. On l'a vu ailleurs.

Vote sur la délibération n° 2023.01516

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

03 – Autres services de mobilités (dont mobilité inclusive, Aide au Transport)

2023.01317 - Soutien aux plateformes de mobilité 2023 et modification de la délibération-cadre

M. LE PRESIDENT : Julien POIX et Karima DELLI.

M. POIX : Pas d'intervention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : La question des plateformes de mobilité, ce sont des enjeux majeurs, notamment pour desservir des territoires qui ne sont pas desservis. Monsieur DHERSIN, on en a parlé en commission. C'est aussi de faire en sorte que ces plateformes soient accessibles à des personnes éloignées de la mobilité. C'est la raison pour laquelle nous allons soutenir cette délibération. Cependant, attendons-nous aussi à trouver d'autres leviers d'action pour ceux qui sont éloignés de la mobilité, qui n'auront pas forcément accès à ces plateformes.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN, voulez-vous ajouter quelque chose ?

M. DHERSIN : Non.

Vote sur la délibération n° 2023.01317

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

02 - Grandes infrastructures de transport

01 – Infrastructures ferroviaires et Transports collectifs en Site Propre

2023.01067 - Financement des études Avant-Projet (AVP) pour la mise en accessibilité des quais de la gare de Chambly

Vote sur la délibération n° 2023.01067

Adoptée à l'unanimité

2023.01269 - Gestion et entretien des voies ferrées régionales Saint-Quentin/ Origny-Sainte-Benoîte et Berry-au-Bac/ Guignicourt

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI et Julien POIX.

MME DELLI : On se félicite de la gestion et de l'entretien de ces voies ferrées, car elles étaient dans un état – on peut le dire, Monsieur DHERSIN – catastrophique. Enfin, on est très content que, du côté de Saint-Quentin et de Berry-au-Bac, on rentre dans une dynamique de rénovation. Il faut tout de même aussi marquer le phénomène avec l'accompagnement des usagers. Ils se posent beaucoup de questions. J'ai eu l'occasion de m'y rendre. Il faudrait peut-être mettre plus d'informations ou les accompagner. Toujours, tout le monde dit « Quand cela se termine-t-il ? » alors que l'on vient juste de voter la délibération. Il faut vraiment accompagner les populations lorsqu'il y a des rénovations, pour qu'ils comprennent le début, mais aussi la fin des travaux.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, il y a nombre de petites lignes, de lignes du quotidien, de dessertes capillaires qui sont un peu « au frigo » pour l'instant (Abbeville - Le Tréport, Ascq - Orchies). Ici, la région s'engage, c'est bien. Maintenant, il faut s'engager sur la régénération des autres lignes. Je rentre un peu dans votre logique de lots et d'ouverture à la concurrence. Je regarde un peu ce qui se fait ailleurs, notamment dans la région Grand Est, où il y a eu des appels d'offres ciblés sur ces lignes. Dans ces appels d'offres, il y avait comme condition : « régénérer la ligne ». Plusieurs lignes vont être rouvertes, notamment une vers Saint-Dié, je crois, Epinal, etc.

Je me mets à votre place. Dans ce cadre que j'ai disposé d'ouverture à la concurrence, pourquoi ne sollicitez-vous pas pour régénérer des lignes, comme Ascq - Orchies ou Abbeville - Le Tréport, des appels ciblés pour voir si des personnes sont intéressées ? On verrait que l'appel à la concurrence n'est pas la solution miracle, puisque cela n'intéressera pas les entreprises ou les filiales ou les parapubliques, que sais-je encore, de reprendre ces lignes. C'est donc bien la mission de l'Etat d'investir de l'argent sur ces lignes. Actuellement, on a de grosses inquiétudes. Les 2,8 milliards de SNCF Réseau promis sur la régénération pour 2021-2030 sont conditionnés à de nombreux paramètres : le reversement des dividendes de SNCF Voyageurs à SNCF Réseau via les fonds de concours et la hausse des droits de péage acquittés par les entreprises ferroviaires. On a bâti une stratégie sur des sables mouvants. C'est tout de même une inquiétude.

Entretien pour éviter que la ligne soit irrécupérable, oui, il faut le faire, mais il faut maintenant aller sur la régénération. On est là face à un problème que je partage. Comment fait-on pour qu'Ascq - Orchies soit pérenne ? Comment fait-on pour qu'Abbeville - Le Tréport le soit, et d'autres ? On voit de nouveau rouler des trains sur ces lignes. C'est un combat que nous devons mener, mais je vous pose la question : Grand Est fait des appels ciblés, même si vous savez que je combats l'ouverture à la concurrence. Pourquoi cela ne fonctionnerait-il pas dans les Hauts-de-France, si l'on cherche de l'argent pour ces lignes ?

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI. Non ?

Monsieur DHERSIN ?

M. DHERSIN : Je rappelle que, sur Ascq - Orchies, il y a deux collectivités concernées qui ont voté – nous respectons le vote des élus, les votes majoritaires des élus –, celle de la MEL et celle de Pévèle-Carembault. Ils ont voté autre chose. On n'est pas là pour imposer un mode à des élus qui n'en veulent pas et qui ont choisi autre chose. Cela s'appelle la démocratie.

M. LE PRESIDENT : Le principe de libre administration des collectivités territoriales.

Vote sur la délibération n° 2023.01269

Adoptée à l'unanimité

2023.01417 - Financement des études préliminaires (EP) pour la mise en accessibilité des quais de la halte de Picquigny

Vote sur la délibération n° 2023.01417

Adoptée à l'unanimité

02 – Gares et pôles d'échanges

2023.01147 - Financement des équipements de la vidéoprotection du pôle d'échanges multimodal de la gare de Soissons

M. LE PRESIDENT : Qui s'abstient ? Les communistes. Que votent les socialistes ? Pour, d'accord.

Non, il n'y a pas de malice. Lorsque j'ai envie, il y a de la malice. Là, je n'ai pas envie. C'est pour y voir clair.

Vote sur la délibération n° 2023.01147

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01319 - Financement de l'aménagement d'un local en abri vélos sécurisé à la gare de Soissons

Vote sur la délibération n° 2023.01319

Adoptée à l'unanimité

2023.01426 - Modification du programme et prolongation des délais de réalisation de l'opération relative à la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des quais de la gare de Maubeuge

Vote sur la délibération n° 2023.01426

Adoptée à l'unanimité

2023.01433 - Financement des études avant-projet (AVP) pour la mise en accessibilité des quais de la gare de Calais Ville

Vote sur la délibération n° 2023.01433

Adoptée à l'unanimité

2023.01484 - Actualisation de la politique d'intervention en faveur de l'aménagement des abords de gares et des Pôles d'Echanges Multimodaux

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : Nous parlons ici des pôles d'échanges multimodaux. Si demain les gares deviennent des actrices avant tout sur le dérèglement climatique, la gare devrait justement être le lieu d'échanges de tous les modes de transport, c'est-à-dire l'accès aux transports publics, l'accès au covoiturage, l'accès à un vélo. Ces pôles multimodaux doivent être véritablement le cœur des villes. C'est la raison pour laquelle, sur cette délibération où l'on met bien en avant les échanges multimodaux, c'est essentiel, n'oubliez pas l'accès aux gares, notamment avec le vélo, car cela s'accroît aujourd'hui. Les personnes prennent, notamment notre région, du côté de Soissons, cela devient un cœur de dynamique sur le tourisme. Cela signifie l'aménagement des gares : parkings à vélos, lignes sécurisées et informations des usagers. Sur ce volet, il est clair que nous voterons pour.

Vote sur la délibération n° 2023.01484

Adoptée à l'unanimité

05 – Infrastructures routières

2023.01239 - Prolongation des délais de réalisation de l'étude de la desserte globale sur le territoire du Dunkerquois et le réseau autoroutier A16 A25 et A26

M. LE PRESIDENT : Madame DHALLUIN.

MME DHALLUIN : La délibération fait référence à une délibération de lancement d'étude qui date du mandat précédent et ne fait pas état du fond du dossier. De manière générale, les données mises à disposition de l'opposition sont parfois lacunaires, comme ici, souvent très tardives : cinq envois complémentaires pour cette seule Commission permanente. Vous comprendrez que, dans ces conditions, nous nous abstenons sur cette délibération.

Je vous remercie.

Vote sur la délibération n° 2023.01239

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

06 – Autres infrastructures logistique et de mobilité

2023.01308 - Participations financières des Départements dans l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les Plans d'Action Communs en matière de Mobilité Solidaire (PAMS)

Vote sur la délibération n° 2023.01308

Adoptée à l'unanimité

2023.01350 - Mise en place d'un Appel à Projets « Mobilités et territoires »

M. LE PRESIDENT : Amendement de Monsieur POIX. Monsieur DHERSIN s'apprête à lui répondre.

M. POIX : Un amendement qui prend place dans la feuille n° 4 de la délibération, dans l'annexe. Deux volets sont présentés. Je propose d'en rajouter un troisième, un volet centré sur l'aide à la conversion du parc de matériel roulant présent sur le périmètre géographique des différentes AOM : « Dans la continuité du dispositif REV3, la région souhaite jouer un rôle majeur en aidant et en accompagnant les initiatives accélérant la décarbonation des transports régionaux. » C'est une proposition de formalisation. La région doit venir en soutien et apporter son expertise aux AOM, qui souhaiteraient adopter des moyens de transport décarbonés, en étant adaptés aux réalités du territoire. J'ai vu que, sur le Cambrésis, c'est plutôt le GNL-GNV, l'hydrogène peut-être ailleurs, même s'il y a des débats.

On sait que l'hydrogène à pile, c'est plutôt utile pour les grandes autonomies, 450 kilomètres. Bien sûr, si l'on parle d'hydrogène sans parler d'hydrogène vert, cela ne sert strictement à rien. Aujourd'hui, malheureusement, 95 % de l'hydrogène en France est produit à partir d'énergies fossiles. Il nous faut donc développer, comme le font des collectivités comme Le Mans, l'hydrogène par électrolyse, eau de mer et éolien, qui est produit dans une usine en Vendée. Sur ce sujet, adaptons-nous aussi aux réalités. On a vu qu'il était important que la région soit en soutien, puisque le diesel a été multiplié par deux. L'électrique et le GNV vont tout de même être multipliés par trois, il faut en tenir compte. Le coût kilométrique moyen du diesel a augmenté de 22 % et celui du GNV de 10 %. Même si c'est décarboné, la facture s'alourdit. La région doit être présente derrière pour aider.

Autre point : diversifier la flotte, on l'a dit. Si l'on prend, par exemple, l'effort qui est fait par Ile-de-France Mobilités, c'est 500 bus par an qui vont passer du diesel à des modes décarbonés. Est-on prêt, dans les Hauts-de-France, à aller sur cette dynamique de 500 bus par an au niveau de la globalité de la région ? C'est aussi la question que je laisse en suspens.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DHERSIN sur cet amendement.

M. DHERSIN : Je suis un peu surpris par la formulation de l'amendement, aussi en comprendre le sens, voire l'utilité. L'appel à projets « Mobilités et territoires » est à destination, par définition, des territoires, Monsieur POIX. Il s'agit donc de développer les mobilités décarbonées, en accompagnant prioritairement les nouvelles autorités organisatrices de mobilité qui se sont créées à la suite de la loi LOM. La région n'a donc pas à créer un troisième volet, auquel elle devrait répondre pour autofinancer le verdissement de sa propre flotte. Cela n'a pas de sens. Elle n'a pas besoin d'un appel à projets pour cela. Je vous rappelle qu'elle a déjà engagé la transition énergétique et le verdissement des flottes de ses transporteurs à travers les contrats existants ou les expérimentations, que vous connaissez et dont on a déjà parlé.

Dans le routier, nous avons un développement de la flotte de cars fonctionnant au GNV ou aux huiles végétales hydro-traitées (HVO), après avoir expérimenté l'électrique dans l'Oise et en étant attentifs pour l'avenir du développement de l'hydrogène, que d'autres régions sont en train de tester, mais qui ne fonctionne pas très bien. Je le dis, Monsieur le Président.

Dans le ferroviaire, nous avons deux expérimentations en cours avec du B100, le biocarburant qui remplace le diesel sur les Régiolis bimodes de la ligne Paris - Lens et sur le train hybride batterie pour nos trains bimodes type BGC. Nous regardons également de près les possibilités liées au GNV pour le « rétrofit » des trains 100 % diesel.

Pour ces raisons, je propose de rejeter cet amendement.

M. LE PRESIDENT : Si vous n'avez que des consonnes au Scrabble, vous devriez vous en sortir plutôt bien, Monsieur DHERSIN.

Amendement n° 2 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi sur la délibération n° 2023.01350

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Sur la 1350, Madame DISDIER ?

MME DISDIER : Non, pas d'intervention.

Vote sur la délibération n° 2023.01350

Adoptée à l'unanimité

03 - Economie portuaire

01 – Administration des concessions

2023.01636 - Mise en sécurité des sites industriels par radiofréquence – Délibération complémentaire

Vote sur la délibération n° 2023.01636

Adoptée à l'unanimité

02 - Exploitation

2023.01420 - Protocole d'accord entre la Société d'Exploitation des Ports du Détroit et la région Hauts-de-France dans le cadre de la mise en place du dispositif européen Enter Exit System

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : Cette délibération achève un peu notre dernière négociation sur le Brexit. Vous savez que dans les ports de Calais, de Douvres, etc., l'ensemble des personnes ou même certaines marchandises devront passer par ce que l'on appelle le protocole d'entrée et de sortie de l'Union européenne, *the Entry/Exit System*. Ce protocole est aujourd'hui terminé. Il s'achève sur le port de Calais. Dans les ports, il n'y aura plus les files d'attente que l'on a connues, que l'on a évitées. Maintenant, cela devrait être beaucoup plus fluide, notamment grâce à ce dispositif européen.

Vote sur la délibération n° 2023.01420

Adoptée à l'unanimité

2023.01474 - Avenant n° 1 au protocole d'accord n° 22003397 conclu entre la région Hauts-de-France et la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) afin de prendre en compte les travaux liés à la phase 2 du Brexit réalisés en 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01474

Adoptée à l'unanimité

2023.01475 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Travaux de dragage, dépenses courantes, études et taxes foncières – Fournitures et équipement pour la maintenance et l'exploitation des ouvrages

Vote sur la délibération n° 2023.01475

Adoptée à l'unanimité

2023.01481 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : remplacement d'un camion nacelle

M. LE PRESIDENT : Karima DELLI.

MME DELLI : Je retire ma prise de parole, car j'ai eu les réponses en commission.

M. LE PRESIDENT : Sur le remplacement du camion-nacelle ?

MME DELLI : Oui.

Vote sur la délibération n° 2023.01481

Adoptée à l'unanimité

2023.01668 - Adhésion de la région à l'association France Cyber Maritime

Vote sur la délibération n° 2023.01668

Adoptée à l'unanimité

03 – Aménagement et maintenance du patrimoine

2023.01405 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Réhabilitation du génie civil de l'écluse Carnot à Calais

Vote sur la délibération n° 2023.01405

Adoptée à l'unanimité

2023.01485 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : travaux sur équipements

Vote sur la délibération n° 2023.01485

Adoptée à l'unanimité

2023.01487 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais - Recherche et Développement pour la conception d'une stratégie énergétique du port

M. LE PRESIDENT : Mélanie DISDIER.

MME DISDIER : Monsieur le Président, très rapidement.

M. LE PRESIDENT : Vous avez 2 minutes.

MME DISDIER : Nous trouvons cette délibération peu détaillée. Nous voulions mettre en avant les énergies sous forme de panneaux photovoltaïques, surtout sur les bâtiments publics. Nous ne sommes pas pour les grands parcs qui défigurent nos territoires, mais il est vrai que ce système d'énergie sur les bâtiments publics pourrait permettre une autoconsommation, qui serait intéressante. Egalement mettre en avant l'énergie hydrogène, dont on parle trop rarement à notre goût. Si l'on pouvait nous en dire un peu plus sur cette étude en cours.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Vous êtes pourtant dans la région qui, avec la région PACA, est la plus en pointe sur l'hydrogène.

Monsieur DHERSIN, voulez-vous répondre ?

M. DHERSIN : Non.

M. LE PRESIDENT : Pourquoi ? Vous êtes timide, Monsieur DHERSIN ?

M. DHERSIN : Non.

M. LE PRESIDENT : Si. Une interpellation de Madame DISDIER, qui dit que la délibération n'est pas assez complète. Elle a le droit d'avoir une réponse.

(rires sur les bancs de l'assemblée)

M. DHERSIN : Absolument. Non, mais j'ai aussi le droit de sécher.

M. LE PRESIDENT : Vous séchez ? Si vous séchez, c'est un aveu qui vous honore. Dans ces conditions, avant la fin de la commission, je souhaite que vous reveniez avec les éléments pour répondre à Madame DISDIER.

M. DHERSIN : Je peux simplement parler d'un cas que je connais, qui est important...

M. LE PRESIDENT : Non, attendez, vous n'avez pas la parole, Monsieur le Vice-président. Ne noyez pas le poisson, même s'il s'agit d'un port, en l'occurrence. Je vous invite à faire un point précis avec les services pour apporter des réponses complémentaires.

M. DHERSIN : Absolument, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Cela fondera-t-il votre position de vote ?

MME DISDIER : Non.

M. LE PRESIDENT : D'accord.

Vote sur la délibération n° 2023.01487

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : Unanimité.

Monsieur DHERSIN, vous êtes donc comptable et redevable d'une réponse à Madame DISDIER.

04 - Affaires maritimes

01 – Protection du littoral

2023.01153 - Mise en œuvre d'une stratégie de suivi fiable, homogène, récurrent et pérenne du littoral Manche est - mer du Nord – phase 3 - opération retenue au CPER 2021-2027

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 3 de Monsieur POIX.

M. POIX : Un amendement sur l'évaluation des risques liés à l'immersion marine des munitions des deux conflits mondiaux. Je proposais, dans le préambule de la délibération, de modifier le paragraphe comme suit : « Les besoins des acteurs du littoral (collectivités, administrations et scientifiques) de disposer de données fiables, récurrentes et comparables pour suivre l'évolution de la dynamique sédimentaire sur le littoral régional, élaborer et mettre en œuvre les démarches pertinentes de gestion des risques naturels et de gestion des risques de pollutions liées notamment aux munitions immergées lors des deux conflits mondiaux. »

J'avais déjà évoqué le sujet il y a quelque temps, dans le cadre du débat sur le Parlement de la Mer. L'étude des dynamiques sédimentaires littorales doit aller, à mon sens, de pair avec l'évaluation et le suivi de ce qu'il y a plus loin, des pollutions côtières héritées de notre histoire. Ce dossier immergé était d'ailleurs passé rapidement au Sénat dans le mandat précédent. Il concerne le littoral de la Manche, de la mer du Nord, jusqu'à la Normandie. Dans les années qui viennent, il y a un sérieux risque d'impact écologique, lourd de cet héritage sur les littoraux de notre région, sur la santé, mais aussi sur l'activité économique des pêcheurs et du tourisme. Pour rappel, pendant les deux guerres mondiales, les Alliés ont volontairement coulé de nombreux navires, près de 3 milliards de tonnes d'armes chimiques et conventionnelles, en particulier 220 000 tonnes d'armes chimiques dévastatrices pour les écosystèmes, d'après les estimations.

Ici, l'objectif est de le formaliser, de voir comment cela pourrait s'articuler avec les travaux du Parlement de la Mer et avec le travail parlementaire. C'est un problème que l'on doit aussi mener en liaison avec les Belges et avec la région Normandie. C'est pourquoi on avait aussi insisté pour que des élus normands siègent dans le Parlement de la Mer, qui pourrait être un éclairer sur ce dossier important pour l'avenir économique et sanitaire de notre région.

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Très bien.

Monsieur DHERSIN.

M. DHERSIN : C'est avec une grande tristesse, Monsieur POIX, que je vais devoir refuser votre amendement, tout simplement, car la gestion de la pollution pyrotechnique du littoral par des munitions issues des conflits mondiaux ne relève pas du groupement d'intérêt public Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France, dont les relevés topo-bathymétriques permettent d'étudier l'évolution du trait de côte et des mouvements de sédiments. La gestion de ces munitions relève de la responsabilité de l'Etat, qui doit mettre en place un plan concerté de dépollution de ces stocks. C'est d'ailleurs ce que nous avons rappelé par deux fois dans nos avis sur le Document stratégique de façade Manche est - mer du Nord. Il y a deux délibérations : le 18 mars 2019 et le 23 septembre 2021. De plus, il faut le savoir, les interventions de déminage sont menées sous le sceau du secret défense par le groupe des plongeurs-démineurs de la Manche, dépendant du ministère des Armées et placé sous l'autorité du Préfet maritime.

C'est pourquoi je rejette votre amendement.

Amendement n° 3 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi sur la délibération n° 2023.01153

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Sur la délibération, Karima DELLI et Julien POIX.

MME DELLI : Cette délibération montre à quel point notre littoral risque d'être vraiment menacé face au dérèglement climatique. Tous les ans, nous parlons de la montée des eaux, de l'érosion, mais aussi de la pression démographique et de l'urbanisation. Face à cela, cette stratégie de mise en œuvre doit être à la hauteur des enjeux. La question centrale est : comment protéger la biodiversité et comment protéger aussi ces territoires au mieux ? Nous avons un territoire du littoral exceptionnel, qui mêle les dunes, l'estuaire, les plages, qui partage en même temps son espace avec des complexes industrialo-portuaires, de l'aquaculture. Face à cela, vis-à-vis de la diversité de l'espace, il est grand temps que cette stratégie ne soit pas juste un pan, comme cela, d'une mise en œuvre. Le littoral dans notre région doit devenir une véritable priorité. La priorité, car, malheureusement, lorsque le dérèglement s'accélérera, on l'a vu un peu cet été, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer.

Je demande que, dans cette prospective – Monsieur DHERSIN, je suis sûre que vous êtes d'accord avec moi –, un groupe de travail technique se réunisse au moins tous les six mois pour voir ce que nous pouvons faire. Ce groupe technique pourrait être en lien avec les services du gouvernement, qui sont à même de protéger par les lois côtières l'ensemble de nos littoraux. Là, nous devrions être aidés.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Pour rebondir, cet amendement avait pour objectif de poser un jalon, de lancer une alerte ou de la réactiver, puisque je ne suis pas le premier à en parler. Cependant, il y a un angle mort fort. C'est-à-dire que l'on n'a pas de plan national sérieux pour prendre en charge cette question des pollutions liées aux munitions immergées. Faut-il passer par une nouvelle loi littorale et intégrer cette question qui va devenir prégnante dans les 10 ans à venir ? Au niveau européen, la situation sur la mer Baltique avance un peu plus vite. Je vous rappelle que l'on avait estimé que, dans la mer Baltique, il suffirait que 1/6^e de ces substances chimiques s'échappe pour supprimer presque toutes formes de vie pendant un siècle. C'est donc un sujet important sur le plan économique et sanitaire.

Je tiens à le rappeler, en mer du Nord, c'est une cinquantaine de sites d'immersion au large de Dunkerque, Gravelines, Boulogne-sur-Mer, Knokke-Heist aussi en Belgique, 35 000 tonnes de munitions. Il y a un gros problème : en 2019, la DREAL nous disait qu'elle n'avait pas à disposition des cartographies précises des sites d'enfouissement. Vous me dites qu'il y a secret défense, je veux bien le comprendre. La DREAL n'avait pas réalisé d'étude sur la localisation et l'impact ou le traitement de ces munitions submergées. On était en 2019. Si nous n'agissons pas concrètement, à l'échéance de 5 à 10 ans, un problème sanitaire grave va se poser. Je vous rappelle que nous avons des pêcheurs, que nous soutenons régulièrement. Nous avons aussi une industrie touristique. Nous sommes parmi les 5 premières régions en matière d'emplois touristiques en France. Il y a tout de même un enjeu.

J'en appelle aussi aux parlementaires européens, mais aussi aux parlementaires nationaux qui siègent ici, pour essayer d'avancer dans l'union sur ce thème qui doit transgresser, traverser les différentes frontières politiques.

Merci beaucoup.

Vote sur la délibération n° 2023.01153

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas faute d'avoir saisi le gouvernement sur cette question concernant les munitions.

2023.01365 - Avenant n° 1 à la convention n° 21002871 du 8 juin 2021 relative à la réalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre concernant la réparation des perrés et de l'épi de Le Portel : prolongation des délais de réalisation de l'étude

Vote sur la délibération n° 2023.01365

Adoptée à l'unanimité

2023.01366 - Subventions d'investissement pour les embarcations pour les stations SNSM de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque

Vote sur la délibération n° 2023.01366

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : Je voudrais saluer le travail exceptionnel que fait la SNSM. On le sait, elle doit bien souvent intervenir pour éviter l'irréparable dans la traversée de migrants, qui sont aux mains des passeurs. Nous l'aidons, mais il me semble tout de même qu'elle est en train d'effectuer une mission de service public pour le compte de l'Etat. En tout cas, je voudrais leur dire toute notre reconnaissance, qui se manifeste notamment par un soutien sans cesse renouvelé, qui sera certainement amplifié dans les mois et les années qui viennent.

02 – Développement économique

2023.01346 - Attribution du prix de thèse 2023 du parlement de la mer

M. LE PRESIDENT : Mélanie DISDIER. C'est Jean-François RAPIN qui s'apprête à lui répondre.

MME DISDIER : Je m'en doutais un peu. J'avoue que, une fois de plus, cette délibération nous paraît un peu légère, étant donné que nous n'avons pas de représentants au Parlement de la Mer. Nous aurions voulu avoir un peu plus de détails sur ce lauréat, son projet. Puis, il me semble que d'autres subventions sont accordées au deuxième et au troisième. Si l'on pouvait avoir quelques mots sur les projets qui ont été retenus.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Monsieur RAPIN, une explication de vote.

M. RAPIN : Monsieur le Président, les explications sont simples. C'est celle portée par un jury de thèse. Les candidats ont sollicité le jury. Trois candidats se sont positionnés, dont une thèse déjà présentée l'année dernière. Rien n'empêche de représenter sa thèse. Le jury, constitué de votre serviteur, mais aussi de scientifiques de l'université et d'universitaires, se penche sur la question, auditionne les candidats et, à l'issue, émet un nombre de points selon des critères définis au titre du jury de thèse. Il y a un lauréat, comme dans tous les prix de thèse.

La thèse, je l'espère, pourra être non pas présentée, mais le lauréat devrait recevoir son prix lors d'un événement. Cela pourra être, pourquoi pas, une Séance plénière. L'année dernière, c'était au cours des Assises de la Mer, où la lauréate avait présenté en quelques mots sa thèse.

MME DISDIER : En commission.

M. RAPIN : Comment ?

M. LE PRESIDENT : Si vous voulez dialoguer, vous ne voulez pas prendre un café aussi ? Je demande.

M. RAPIN : Je suis interrogé, Monsieur le Président...

M. LE PRESIDENT : C'est bientôt l'heure du goûter.

M. RAPIN : ...sur le fait que cela avait été présenté en commission. J'avais aussi assisté à cette commission. La lauréate s'était exprimée de la même façon. Je pense qu'il faut marquer le coup avec un événement plus important, pourquoi pas. Si c'est possible, une Séance plénière. Ce sera sous l'autorité du président, éventuellement, le tout étant d'en trouver la date.

En tout cas, tout se fait dans la transparence, qui est aussi celle d'un jury. On doit respecter les autres candidats. Le choix qui a été fait, à mon avis, est le plus judicieux, car la thèse l'emporte avec un nombre de points considérable.

M. LE PRESIDENT : Deux minutes, Monsieur RAPIN.

M. RAPIN : C'est terminé, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : C'était très clair. Je vous en remercie.

Franck DHERSIN, voulez-vous ajouter quelque chose au titre de l'exécutif ?

M. DHERSIN : Non. C'est là où j'avais séché tout à l'heure. Sécher dans un port, ce n'est jamais bon.

M. LE PRESIDENT : Pas tout de suite, Monsieur DHERSIN. Pas au cœur d'une délibération qui n'a rien à voir.

M. DHERSIN : Non, mais vous m'interpellez. C'est pour cela.

M. LE PRESIDENT : C'est parce que je pensais que vous aviez émis le souhait de prendre la parole.

M. DHERSIN : Jamais derrière mon collègue Sénateur et Président de commission RAPIN.

M. LE PRESIDENT : Il est ici à d'autres titres. Il est là en tant que conseiller régional. Ne confondez pas les lieux. La moquette est moins épaisse ici.

Vote sur la délibération n° 2023.01346

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Pour un rappel au règlement. Avant de passer à la Commission 4, vous deviez une explication, Monsieur DHERSIN. Vous avez donc la parole.

M. DHERSIN : L'objectif de cette délibération, Madame, est de participer à un programme...

M. LE PRESIDENT : Attendez. Quel est le numéro de la délibération, Monsieur DHERSIN ?

M. DHERSIN : C'est la 1487, qui s'intitule « Port de Boulogne-sur-Mer – Calais - Recherche et développement pour la conception d'une stratégie énergétique du port ». On est d'accord.

L'objectif de cette délibération, Madame, est de participer à un programme de R&D (recherche et développement) national conduit par Efficacity, un institut de recherche public-privé, sur quatre ports pilotes. On a Marseille, Dunkerque, la Réunion et Boulogne-sur-Mer – Calais. L'objet est la conception d'outils de modélisation énergétique spécifiquement adaptés au contexte portuaire. Ce sont des outils qui permettront de tester plusieurs scénarios, qui contribueront à la définition de la stratégie énergétique à venir du port de Boulogne – Calais.

M. LE PRESIDENT : Cela va bien mieux.

M. DHERSIN : Oui.

M. LE PRESIDENT : Je ne trouve pas.

M. DHERSIN : Je n'ai pas d'autres réponses, si vous voulez.

(rires sur les bancs de l'assemblée)

M. LE PRESIDENT : Faites attention, c'est ainsi que l'on ne reste pas Vice-président, Monsieur DHERSIN.

(rires sur les bancs de l'assemblée)

M. DHERSIN : C'est vrai ! Je sens que je vais donner ma démission.

Commission n° 4 :
Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)

01 – Formation

01 – Dispositif de formation

2023.01065 - Attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets « Connaissance Hauts-de-France »

Vote sur la délibération n° 2023.01065

Adoptée à l'unanimité

2023.01522 - Soutenir les initiatives territoriales pour l'insertion et l'emploi : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01522

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01657 - Format Innovation : 1 aide complémentaire et 2 nouveaux projets

Vote sur la délibération n° 2023.01657

Adoptée à l'unanimité

02 – Mesures d'accompagnement des publics

2023.01329 - Poursuite du marché « relances téléphoniques auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation depuis 6 mois et codage de bases de données »

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX ?

M. POIX : Très rapidement, pour avoir des chiffres détaillés sur l'efficacité de ce dispositif. Y a-t-il un réel impact sur le taux de retour à l'emploi des personnes contactées ? Pour signaler que Madame HAMDANE et moi-même nous abstenons sur cette délibération.

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Attendez, Monsieur POIX, c'est écrit dessus. Ce n'est pas pour les aider à retrouver un emploi. C'est pour savoir où ils en sont, pour que l'on ait des statistiques fiables. Ce n'est pas parce qu'on leur dit « Tiens, au fait, pouvez-vous nous dire où vous en êtes ? » que cela les remet à l'emploi. Tout est écrit dans l'intitulé et dans la délibération.

Excusez-moi, Monsieur RIGAUD. Vous n'aviez rien à ajouter ?

M. RIGAUD : Non.

Vote sur la délibération n° 2023.01329

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

03 – Réseau et structures d'accompagnement, d'information et d'orientation

2023.00029 - Financement 2023 des Missions locales des Hauts-de-France et de l'Arefie

Vote sur la délibération n° 2023.00029

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

02 - Relation avec les entreprises

00 – Conventions de partenariat

2023.01482 - Conventionnements de partenariat entre la région et les Intercommunalités dans le cadre du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

Vote sur la délibération n° 2023.01482

Adoptée à l'unanimité

01 – Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles

2023.01568 - Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : L'amendement de Monsieur EYMERY. Monsieur BEAUCHAMPS s'apprête à lui répondre. Nous le voyons prêt à bondir sur son micro. Monsieur BEAUCHAMPS, pas Monsieur EYMERY.

M. EYMERY : Il s'agit de remplacer – c'est un amendement récurrent – « d'allouer une subvention globale de 660 000 euros au titre du dispositif d'aide à la création d'entreprises aux différents bénéficiaires repris dans le tableau ci-annexé » par « d'allouer une avance remboursable globale de 660 000 euros au titre du dispositif d'aide à la création d'entreprises aux différents bénéficiaires repris dans le tableau ci-annexé ».

L'exposé des motifs est aussi récurrent. On se dit que la pédagogie est l'art de la répétition. Nous pensons que l'outil de l'avance remboursable présente plusieurs avantages. Le remboursement de l'avance permet à la collectivité de réutiliser le montant remboursé au profit d'une autre entreprise, d'un autre acteur économique. L'avance remboursable, dans son principe, constitue un soutien ponctuel dans le cadre du développement de l'entreprise, ce qui est le cas ici très particulièrement. A charge pour cette dernière de restituer l'argent prêté par la collectivité. Cette restitution permet de préserver d'une forme de concurrence déloyale au profit de bénéficiaires de subventions.

Nous savons très bien les difficultés qui se présentent actuellement aux entreprises. Nous y avons d'ailleurs fait référence lors de la dernière Commission 4. Il est évident que l'outil de l'avance remboursable permet d'aviser, lorsqu'arrive le moment du remboursement, s'il y a lieu de l'exiger ou s'il y a lieu d'amodier notre position, en fonction de la situation économique et des explications qui pourraient être fournies par l'entreprise.

M. LE PRESIDENT : Monsieur EYMERY a parlé. C'est Monsieur BEAUCHAMPS qui lui répond.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, chers collègues, on est tout de même dans un dispositif spécifique, dont je voudrais vous reparler. On parle ici d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et industrielles. Avant de parler de subventions, il faut parler de bien d'autres choses dans les jeunes entreprises innovantes et industrielles. Il faut parler de tout l'écosystème que l'on a mis en place à la région. Cela commence par la Maison des Entrepreneurs, par tous nos incubateurs, par Hauts-de-France Innovation, par les prêts d'honneur, par le fonds régional de garantie, par Nord France Amorçage. Tous ces dispositifs aident les jeunes entreprises innovantes et industrielles. Ici, Monsieur EYMERY, on ne parle ni de subvention, ni d'avance. On parle de soutien financier de la région à tout un écosystème.

Effectivement, nous avons souhaité que, pour ces jeunes entreprises innovantes et industrielles, il y ait une aide à l'emploi au tout début de leur activité, qu'elles puissent bénéficier de 5 000 euros par emploi créé, dans la limite de 40 emplois créés. Comme je vous le dis à chaque fois, cette aide a bénéficié, par exemple, au dossier Exotec. C'est la première subvention que la région a versée à cette entreprise innovante et industrielle.

Comme il me reste un peu de temps, une petite précision, Monsieur EYMERY. Vous visez aujourd'hui les subventions aux entreprises innovantes et industrielles. Je remarque que vous ne visez plus les subventions aux investissements faits aux industries classiques. Je le comprends. Comme vos élus me sollicitent pour que j'en donne aux entreprises dans leurs territoires, je comprends bien pourquoi, maintenant, vous avez changé de registre.

Je propose le rejet de cet amendement.

M. LE PRESIDENT : « A la fin, je touche ! » C'est Cyrano.

Amendement n° 1 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés sur la délibération n° 2023.01568

Rejeté à la majorité

Vote sur la délibération n° 2023.01568

Adoptée à l'unanimité

02 – Consolidation financière des entreprises

2023.01268 - Avenant à la convention de prêt à la société STOELZLE MASNIERES Parfumerie

Vote sur la délibération n° 2023.01268

Adoptée à l'unanimité

2023.01468 - Groupe ARC - Renonciation à une exigibilité anticipée, alignement des sûretés accordées entre l'Etat, la région et la CAPSO

Vote sur la délibération n° 2023.01468

Adoptée à l'unanimité

2023.01600 - Report d'échéances pour trois entreprises : Conduite Eco & Sécurisée, Agence régionale de Développement et d'Innovation, Le Relais Nord Est Ile de France : rédaction d'avenants aux conventions de prêts suite aux décisions de la commission de recouvrement CR19 du 15 juin 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01600

Adoptée à l'unanimité

03 – Dispositif Proch'emploi

2023.01185 - Dispositif Proch'Info Formation - financement 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01185

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

05 – Développement des grandes entreprises

2023.01245 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises octroyée à la SAS ROTOPLAST située à BEAUTOR (02)

Vote sur la délibération n° 2023.01245

Adoptée à la majorité

2023.01511 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises octroyée à la SAS ARCELOR MITTAL France à Dunkerque (59)

M. LE PRESIDENT : Julien POIX.

M. POIX : Non. Juste pour signaler que...

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ?

M. POIX : Si, tout de même une petite intervention pour signaler que, sur la 1245, nous sommes contre et sur celle-ci également.

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas ce que l'on avait noté.

Vote sur la délibération n° 2023.01511

Adoptée à la majorité

2023.01593 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises à la SAS AIRFOILS ADVANCED Solutions à ROSULT (59)

Délibération retirée

M. LE PRESIDENT : La 1593 est retirée.

06 – Aide à l'implantation

2023.01242 - Délibération modificative relative à l'aide à l'implantation attribuée à la SAS YNSECT sur le site de POULAINVILLE (80)

Vote sur la délibération n° 2023.01242

Adoptée à l'unanimité

2023.01364 - Subvention d'aide à l'implantation allouée à la SAS PARINOX pour son implantation à SERIFONTAINE (60)

Vote sur la délibération n° 2023.01364

Adoptée à l'unanimité

2023.01415 - Aide à l'implantation : subvention pour la société PROLIVAL à Lezennes

Vote sur la délibération n° 2023.01415

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

07 – Outils financiers

2023.01158 - Prêt croissance TPE : augmentation du ticket d'intervention et prolongement du dispositif

Vote sur la délibération n° 2023.01158

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01507 - Dotation du fonds dédié au Pass Cyber Investissement au bénéfice des entreprises de la région

Vote sur la délibération n° 2023.01507

Adoptée à l'unanimité

2023.01575 - Approbation de l'avenant n° 1 au pacte d'associés du groupe FINORPA

Vote sur la délibération n° 2023.01575

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

09 – Appui au développement RH des entreprises

2023.01262 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises - Bouchonnerie Capsulerie à SOMAIN (59) via l'OPCO 2I

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Sur ce dispositif d'appui au développement des ressources humaines dans les entreprises, nous avons une délibération-cadre qui date de 2019. Lorsqu'on voit son application dans différentes délibérations qui vont suivre, on a l'impression que la région a vocation à se substituer à l'entreprise, aux OPCO, pour financer les plans de formations internes et la rémunération des stagiaires de ces formations. Soit la société a les moyens de financer ses actions de formation dans sa stratégie d'entreprise, comme cela devrait être prévu, *via* son OPCO ou directement, soit l'entreprise n'a pas anticipé les changements et rencontre des difficultés. Là, on peut effectivement étudier un soutien pour sauver l'emploi.

Dans ce que l'on va voir dans les prochaines délibérations, on est plutôt sur un soutien à tous les projets de formation, quels que soient la taille de l'entreprise, ses enjeux, sa situation économique ou financière. Pour cette délibération et les trois suivantes, nous nous abstiendrons, car nous pensons qu'il est nécessaire de revoir ce dispositif, tant sur ses critères d'éligibilité que sur ses niveaux d'intervention.

Vote sur la délibération n° 2023.01262

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01270 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises - MECAJET à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59) via l'OPCO 2I

Vote sur la délibération n° 2023.01270

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01311 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises OUTINORD à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59) via l'OPCO 2I

Vote sur la délibération n° 2023.01311

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01341 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des Entreprises - Fondation SCHADET-VERCOUSTRE à BOURBOURG (59)

Vote sur la délibération n° 2023.01341

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

13 – Performance industrielle

2023.01213 - Investissement Performance Industrielle : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01213

Adoptée à l'unanimité

2023.01271 - Délibération modificative de l'aide à la performance industrielle octroyée à la SAS VIROBOTIC située à AMIENS (80)

Vote sur la délibération n° 2023.01271

Adoptée à l'unanimité

2023.01480 - Délibération modificative de l'aide à la performance industrielle octroyée à l'entreprise DUTHOIT menuiserie à LESQUIN (59)

Vote sur la délibération n° 2023.01480

Adoptée à l'unanimité

03 - Développement économique

01 – Ambitions HDF

2023.01495 - Parc d'innovation du pôle métropolitain de l'ARTOIS, financement 2023 de l'incubateur/ accélérateur PMA

Vote sur la délibération n° 2023.01495

Adoptée à l'unanimité

2023.01533 - Ambition Santé : modification de la subvention allouée au pôle de compétitivité Clubster NSL

Vote sur la délibération n° 2023.01533

Adoptée à l'unanimité

2023.01536 - Association MAISONS DE MODE à Roubaix : modification du programme d'activités 2022 dans le cadre du plan Booster filières

Vote sur la délibération n° 2023.01536

Adoptée à l'unanimité

02 – Maison des entrepreneurs

2023.01291 - Sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat : programme annuel d'activité 2023-2025 de l'association 100.000 Entrepreneurs et programme annuel d'activité 2023-2024 de l'association Entreprendre Pour Apprendre Hauts-de-France

M. POIX : Madame HAMDANE et moi-même serons contre.

Vote sur la délibération n° 2023.01291

Adoptée à la majorité

2023.01494 - Actions en faveur de l'entrepreneuriat pour les publics spécifiques ou dans les territoires fragiles : CEPI management, GrandsEnsemble, Y Croire et Agir

Vote sur la délibération n° 2023.01494

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

03 – Actions transversales

2023.01265 - CCI Hauts-de-France : Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL)

Vote sur la délibération n° 2023.01265

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01541 - HODEFI et Réseau Entreprendre Nord - financement 2023 pour la mission d'accompagnement des porteurs de projet et créateurs d'entreprises innovantes

Vote sur la délibération n° 2023.01541

Adoptée à l'unanimité

2023.01551 - Les Places Tertiaires - financement du programme d'activités 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01551

Adoptée à l'unanimité

2023.01553 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : délibération modificative et complémentaire du programme d'actions 2023 dans le cadre du plan Booster filières et des missions REV3

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nous ne pouvons que soutenir cette délibération et ce financement complémentaire pour la filière Fibois, la filière bois de notre région, qui porte avec le CD2E un pacte bois biosourcé. Ce pacte a pour objectif de massifier les bonnes pratiques et d'engager les donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage dans des solutions bois et/ou biosourcées sur un pourcentage de leur production au cours des 5 prochaines années. Nous soutenons financièrement les acteurs de ce pacte. Nous avons toute l'expérience dans la région depuis plusieurs années, toutes les compétences et même les référentiels qui ont notamment été posés par REV3, qui ont été synthétisés.

Il nous faut désormais mettre en cohérence nos politiques pour passer du rêve à la réalité. Je pose donc des questions : où en sommes-nous sur nos propres bâtiments, en neuf et en rénovation, sur ces questions de bois et de biosourcé ? Avons-nous mis en place une éco-conditionnalité de nos aides aux entreprises et aux collectivités ou, au minimum, une bonification supplémentaire pour favoriser cette filière ? C'est une mesure d'exemplarité, montrer la voie, mais aussi un outil indispensable pour développer ces marchés économiques de filières, qui sont matures et qui ont bien des avantages pour la relocalisation de l'économie et la lutte contre le dérèglement climatique.

M. LE PRESIDENT : Monsieur BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Non, pas de remarque particulière, si ce n'est peut-être...

M. LE PRESIDENT : C'était une réponse à apporter, pas une remarque.

M. BEAUCHAMPS : Peut-être préciser que, connaissant par d'autres expériences professionnelles historiques le sujet du bois dans la construction, on est tout de même encore dans un mouvement qui nécessite d'être approfondi, notamment en matière de production sur notre territoire des essences utilisées dans la construction. Aider Fibois et, par cette délibération, leur donner une rémunération... une subvention – pardon – complémentaire tout en leur demandant, c'est l'origine de la subvention complémentaire, d'avoir une efficacité un peu plus optimale est une bonne chose. On est encore aujourd'hui, sur ces sujets, dans la volonté des maîtres d'ouvrage et des entreprises d'utiliser de plus en plus de bois, d'utiliser du bois qui vient de notre région. Encore faut-il avoir les bonnes essences, dans les bonnes quantités et au bon moment. Un gros travail reste donc à faire.

M. LE PRESIDENT : Monsieur COULON, vous vouliez compléter pour l'exécutif en nous rappelant la politique ACTes et ce qu'elle prend en compte.

M. COULON : Oui, Monsieur le Président.

Pour rappeler à Monsieur HUTIN qu'ACTes prévoit la bonification des projets lorsque ceux-ci sont vertueux, au sens des matériaux choisis, au sens de la durabilité des projets pensés par les collectivités. Si ce n'est pas un soutien directement à la filière, il y a un encouragement à avoir une réflexion et un *process* particulier dans la construction des projets. Dans les années qui viennent, cette politique sera maintenue, voire amplifiée, puisqu'on a besoin maintenant de durabilité, sans parler des enjeux d'artificialisation des sols demain, qui concernent à la fois les entreprises, les collectivités et l'Etat.

Vote sur la délibération n° 2023.01553

Adoptée à l'unanimité

2023.01554 - Financement du programme d'activités 2023 de l'ANACT - ARACT Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01554

Adoptée à l'unanimité

2023.01557 - Réseau ALLIANCES : financement du programme d'actions 2023 et du World Forum for a Responsible Economy (WFRE)

Vote sur la délibération n° 2023.01557

Adoptée à l'unanimité

2023.01608 - Mise en œuvre du projet européen LIFE COSME Reno

Vote sur la délibération n° 2023.01608

Adoptée à l'unanimité

08 – Plan emploi

2023.01493 - Centre de réponse à incident cyber (CSIRT) : financement de l'opérateur au titre du second semestre de l'année 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01493

Adoptée à l'unanimité

2023.01621 - Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : financement des programmes d'activité 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01621

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

10 - Industrielab

2023.01461 - Fonctionnement de la plateforme dédiée à la maintenance industrielle – affectation des crédits 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01461

Adoptée à l'unanimité

04 – Artisanat

04 – Développement des TPE artisanales, commerciales et de service – volet artisanat

2023.01235 - Aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01235

Adoptée à l'unanimité

2023.01237 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des TPE allouée à la SAS MESNIL balayage, située à MESNIL SAINT NICAISE (80)

Vote sur la délibération n° 2023.01237

Adoptée à l'unanimité

2023.01501 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des TPE pour l'entreprise VAESKEN située à OXELAERE (59)

Vote sur la délibération n° 2023.01501

Adoptée à l'unanimité

05 – Apprentissage

01 – Lever les freins financiers et déclencher la signature de nouveaux contrats

2023.01523 - Programme Nouvelles Chances 2024 - Attribution de subvention

Vote sur la délibération n° 2023.01523

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01539 - Affectation de crédits supplémentaires 2023 relatifs aux aides aux apprentis des Hauts-de-France : Dispositif THR Equipements Transport, Restauration et Hébergement et Dispositif « Reprise des apprentis »

Vote sur la délibération n° 2023.01539

Adoptée à l'unanimité

02 – Contribuer aux dépenses des Centres de Formation des Apprentis

2023.01313 - Mise en œuvre du plan d'intervention régionale en matière d'investissement pour le développement de l'apprentissage - programmation 2023 - phase 2

Vote sur la délibération n° 2023.01313

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01403 - Rapport sur la politique Apprentissage 2022 de la région Hauts-de-France à l'attention de France Compétences

Vote sur la délibération n° 2023.01403

Adoptée à l'unanimité

04 – Valoriser l'apprentissage et soutenir la qualité des parcours de formation d'apprentis en Région

2023.01043 - Convention de partenariat entre la région Hauts-de-France et l'opérateur de compétences Opcommerce pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés pour la période 2023-2028

Vote sur la délibération n° 2023.01043

Adoptée à l'unanimité

2023.01476 - Convention de partenariat entre la région Hauts-de-France et l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP) pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés pour la période 2023-2028

Vote sur la délibération n° 2023.01476

Adoptée à l'unanimité

2023.01502 - Participation régionale à la mise en place d'événements locaux visant à promouvoir l'apprentissage et l'alternance, les métiers, leurs perspectives d'insertion professionnelle et favorisant le rapprochement entre employeurs et futurs apprentis

Vote sur la délibération n° 2023.01502

Adoptée à l'unanimité

06 - Innovation numérique et sociale

01 – Animation des dynamiques ESS

2023.01318 - Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire : programme d'activités 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01318

Adoptée à l'unanimité

02 – Starter ESS

2023.01297 - Aide à l'innovation sociale : 3 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01297

Adoptée à l'unanimité

2023.01301 - Aides aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire : 2 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01301

Adoptée à l'unanimité

2023.01307 - Accélérateur de Coopérations Territoriales Economiques (ACTE) : soutien aux projets

Vote sur la délibération n° 2023.01307

Adoptée à l'unanimité

2023.01316 - Aide à la création des structures de l'Economie Sociale et Solidaire : association l'EntraAide HDF

Vote sur la délibération n° 2023.01316

Adoptée à l'unanimité

2023.01320 - Soutien régional aux projets Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCDL) : 2 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01320

Adoptée à l'unanimité

<p style="text-align: center;">Commission n° 5 : Lycées, recherche, enseignement supérieur</p>
--

01 – Lycées

01 – Assurer la gestion du patrimoine immobilier des lycées publics

2023.00602 - LILLE – 42 rue de Thionville - Désaffectation de l'enseignement de la parcelle TT n° 2

M. LE PRESIDENT : Julien POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, sur la vente d'une annexe comportant logements et salle de réception au lycée Gaston-Berger de Lille, vous aviez affirmé avant les vacances que la priorité de la région n'était pas à l'accumulation de patrimoine, mais plutôt à la vente du patrimoine au niveau des lycées, patrimoine qui, à court terme, peut en effet faire rentrer de l'argent. On comprend que vous préféreriez vendre plutôt que de payer des locaux vides, surtout lorsqu'on a une explosion des coûts énergétiques et des fluides, qui augmentent de 30 %. Cependant, il s'agit tout de même d'une réserve stratégique pour nos futurs besoins. Une région qui vend son patrimoine pour faire rentrer de l'argent à court terme s'éloigne un peu de cette région stratège qui sait conserver et anticiper, notamment sur des besoins qui pourraient être urgents. Je pense au logement en ville, mais aussi en périurbain, à la campagne.

Je renouvelle ma proposition de faire comme dans le département du Nord et d'autres départements, c'est-à-dire de lancer un audit des logements de fonction vacants. C'est en cours de réalisation dans le département du Nord, avant de vendre, de voir ce qu'il y a en réserve, ce que l'on peut réhabiliter, mettre sur le marché à destination des publics fragiles, notamment des étudiants, mais aussi des femmes isolées victimes de violences sexuelles et conjugales, pourquoi pas aussi de fonctionnaires stagiaires qui viendraient à changer de région, comme c'était le cas auparavant. Plutôt que de vendre tout de suite, évaluons ce qui peut être utilisé ou remis sur le marché, car on sait qu'il y a des conditions très précises. Notamment, pour remettre sur le marché, il faut qu'il y ait des entrées séparées, que le public accueilli dans l'établissement ne côtoie pas les personnes qui sont dans ces logements.

Evaluons avant de vendre. C'est le sens de mon intervention.

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Manoëlle MARTIN a la parole.

MME MARTIN : Merci.

Juste vous dire que c'est une parcelle qui n'est pas à côté de l'établissement scolaire, qui n'est pas utilisée par rapport à l'établissement scolaire. Nous avons suffisamment de mètres carrés, voire trop de mètres carrés inoccupés dans les établissements scolaires. Nous avons des logements de fonction, voire beaucoup de logements de fonction inoccupés. C'est l'occasion aujourd'hui de se séparer de ce bâtiment, car nous n'en avons pas l'utilité dans la thématique des lycées de la région des Hauts-de-France.

Vote sur la délibération n° 2023.00602

Adoptée à l'unanimité

2023.01452 - Travaux de mise en sécurité et de rénovation des façades de l'internat au lycée Beaupré - HAUBOURDIN (volet « travaux »- complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01452

Adoptée à l'unanimité

2023.01456 - Réfection des toitures et remplacement des châssis, reprise des désordres apparus sur les façades au lycée Jean Prouvé - LOMME (volet « travaux »- complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01456

Adoptée à l'unanimité

2023.01459 - Construction d'une halle scientifique au lycée Valentine Labbé - LA MADELEINE (volet « travaux »- complément de financement)

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Très rapidement, car c'est un sujet que l'on a déjà évoqué ici, la question des travaux Valentine-Labbé, qui est un très gros chantier et un très gros engagement de la région. C'était juste une demande auprès des services ou de Madame MARTIN pour avoir un récapitulatif du futur calendrier de l'échéancier des travaux, que ce soit sur le bâtiment en tant que tel ou sur la mise à disposition du mobilier, pour que l'on puisse avoir un point écrit, faire le point avec les personnels localement et faire le tri entre les différentes informations qui peuvent arriver, qui ont parfois été contradictoires.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Non. Contradictaires, non, mais c'est une invitation à laquelle vous ne saurez dire non, Madame MARTIN.

MME MARTIN : Non. C'est un bâtiment qui a été livré en cette rentrée scolaire, qui est magnifique et entièrement équipé. C'est tout simplement un complément de financement, car la délibération, vous le savez très bien, il y a toujours des ajustements de dernière minute. Il n'y a pas de raison. Le calendrier est là. Le bâtiment est livré. Effectivement, cela engendre une autre opération à tiroirs, puisqu'on a déménagé des salles de classe dans ce nouveau bâtiment. Nous aurons largement le temps d'y revenir et de parler de cette deuxième opération à tiroirs. Pour le moment, on va déjà essayer d'utiliser à plein ce magnifique bâtiment, que je vous invite d'ailleurs à regarder. Il est magnifique.

Vote sur la délibération n° 2023.01459

Adoptée à l'unanimité

2023.01462 - Réhabilitation patrimoniale (2e phase) au lycée du Détroit - CALAIS (volet « études »)

Vote sur la délibération n° 2023.01462

Adoptée à l'unanimité

2023.01463 - Réhabilitation patrimoniale au lycée professionnel Normandie Niémen - CALAIS (volet « études »)

Vote sur la délibération n° 2023.01463

Adoptée à l'unanimité

2023.01464 - Alimentation eau chaude de la Tour au lycée Hôtelier - LE TOUQUET (volet « études »)

Vote sur la délibération n° 2023.01464

Adoptée à l'unanimité

2023.01465 - Achèvement des travaux : construction de loges et porches, création d'une esplanade, d'une nouvelle voie de desserte et d'un parc de stationnement de 160 places accessibles depuis l'entrée principale à la Cité scolaire Sud - AMIENS (volet « travaux »- complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01465

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01466 - Interventions sur les réseaux extérieurs aux bâtiments ainsi que sur les installations de production d'eau chaude sanitaires à la Cité scolaire Sud - AMIENS (volet « études »)

Vote sur la délibération n° 2023.01466

Adoptée à l'unanimité

2023.01506 - Rénovation d'équipements sportifs sous maîtrise d'Ouvrage Communale : participation financière de la région à la rénovation de la toiture, de la terrasse et des sols de sport de la salle boxe / acrosport « HUMEZ » au complexe sportif François Mitterrand à HENIN BEAUMONT, au bénéfice des lycées Henri Senez et Fernand Darchicourt

Vote sur la délibération n° 2023.01506

Adoptée à l'unanimité

2023.01508 - Déménagement des machines-outils et de mobilier

Vote sur la délibération n° 2023.01508

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01510 - Recours à des missions de géomètre et de notaire dans le cadre d'opérations foncières portant sur les lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01510

Adoptée à l'unanimité

2023.01517 - Réalisation d'interventions non programmables et/ou urgentes sous maîtrise d'ouvrage régionale dans les lycées (complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01517

Adoptée à l'unanimité

2023.01531 - Poursuite de la mise en oeuvre des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) dans les lycées (complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01531

Adoptée à l'unanimité

2023.01564 - Participation régionale sous forme de subvention à la ville d'ESTAIRES pour la réalisation d'un écogymnase de type A au complexe sportif Henri Durez au bénéfice du lycée Val de Lys (délibération n° 2020.01492 du 16 octobre 2020 et délibération n° 2022.00831 du 19 mai 2022) : prolongation du délai de production des pièces justificatives et d'acte

Vote sur la délibération n° 2023.01564

Adoptée à l'unanimité

2023.01643 - Avenant n° 2 à la convention de subvention d'investissement dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) concernant le LP des Travaux Publics de Bruay la Buisnière

Vote sur la délibération n° 2023.01643

Adoptée à l'unanimité

2023.01644 - BERCK SUR MER – Lycée Jan Lavezzari – Transfert de propriété des biens immobiliers du Lycée de la Ville de BERCK SUR MER à la région Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01644

Adoptée à l'unanimité

02 – Equiper les EPLE

2023.01325 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de matériels pédagogiques spécifiques à la pratique de l'éducation physique et sportive à destination des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01325

Adoptée à l'unanimité

2023.01328 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements de restauration pédagogique à destination des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01328

Adoptée à l'unanimité

2023.01332 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement des équipements d'Expérimentation Assistée par Ordinateur (EXAO) à destination des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01332

Adoptée à l'unanimité

2023.01343 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements pédagogiques pour les laboratoires de langues à destination des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01343

Adoptée à l'unanimité

2023.01344 - Abondement d'une enveloppe globale pour le renouvellement des équipements pédagogiques des lycées au titre de l'urgence

Vote sur la délibération n° 2023.01344

Adoptée à l'unanimité

2023.01348 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition d'équipements pédagogiques pour les lycées professionnels dispensant des formations dans le cadre de la filière « Accompagnement, Soins et Service à la Personne » (ASSP)

Vote sur la délibération n° 2023.01348

Adoptée à l'unanimité

2023.01357 - Fonds d'Urgence pour la Réparation des Equipements Pédagogiques (FUREP) au titre de l'exercice 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01357

Adoptée à l'unanimité

2023.01369 - Abondement d'une enveloppe pour l'acquisition ou le renouvellement des équipements scientifiques des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01369

Adoptée à l'unanimité

2023.01370 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de matériel d'entretien et de maintenance pour les agents des lycées à destination des lycées de la région Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01370

Adoptée à l'unanimité

2023.01378 - Attribution de subventions pour l'acquisition d'équipements pédagogiques spécifiques (en mode subvention)

Vote sur la délibération n° 2023.01378

Adoptée à l'unanimité

2023.01406 - Mise à niveau de la filière « Structures Métalliques » : Complément de financement pour les équipements des ateliers au sein des lycées des Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01406

Adoptée à l'unanimité

2023.01439 - Désaffectation du service public de l'Education de divers équipements affectés à des lycées

Vote sur la délibération n° 2023.01439

Adoptée à l'unanimité

2023.01796 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de mobilier à destination des lycées (complément de financement)

Vote sur la délibération n° 2023.01796

Adoptée à l'unanimité

03 – Permettre aux EPLE de fonctionner

2023.00641 - Prestations accessoires accordées gratuitement aux personnels logés par nécessité absolue de service dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'année 2023

Vote sur la délibération n° 2023.00641

Adoptée à l'unanimité

2023.01175 - Dotation complémentaire de fonctionnement aux EPLE pour 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01175

Adoptée à l'unanimité

2023.01298 - Désignation des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Vote sur la délibération n° 2023.01298

Adoptée à l'unanimité

2023.01374 - Dispositif « je mange local au lycée » lancement d'un nouvel appel à candidatures pour la poursuite du dispositif en 2024

Vote sur la délibération n° 2023.01374

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01473 - Conventions d'hébergement, de restauration et de mise à disposition de locaux

Vote sur la délibération n° 2023.01473

Adoptée à l'unanimité

2023.01572 - Prestations de services (remplacement des systèmes de sécurité incendie (SSI) par des agents SSIAP, télésurveillance...)

Vote sur la délibération n° 2023.01572

Adoptée à l'unanimité

2023.01573 - Déploiement d'une solution Web de Gestion de la restauration dans les lycées Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01573

Adoptée à l'unanimité

04 – Participer au financement des établissements privés sous contrat

2023.01287 - Investissement 2023 des établissements d'enseignement privés sous contrat (délibération attributive et de prolongation de délais)

M. LE PRESIDENT : Alexandre COUSIN, Samia SADOUNE.

M. COUSIN : C'est un sujet récurrent dans ce Conseil, nous intervenons régulièrement sur le sujet des établissements privés. Sept millions d'euros de subventions et 2,6 millions de prêts à taux zéro pour les établissements privés tous les ans, c'est l'équivalent d'un lycée neuf tous les 4 ans. Vous le savez, le mode de fonctionnement des établissements privés induit une concurrence déloyale vis-à-vis du public. C'est un fait. C'est parfois compliqué à expliquer. Les moyens des établissements privés, par les frais de scolarité, par le mode de fonctionnement, de mécénat et compagnie, font que les établissements privés, d'une manière générale, sont en bien meilleur état que les établissements publics.

Nous allons voter contre cette délibération. Lorsqu'on constate que certains établissements publics de notre région, malheureusement, ont encore du simple vitrage, on pense notamment au lycée du Détroit de Calais, il nous apparaît compliqué de donner des moyens supérieurs et disproportionnés au privé.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Samia SADOUNE.

MME DHALLUIN : On se joint aux propos de Monsieur COUSIN. On ne va pas répéter la même chose. Merci. Nous voterons donc contre.

M. LE PRESIDENT : Très bien.

On ne partage pas le même point de vue. C'est ce que vous alliez dire, Madame ? Très bien. Nous continuons donc à aider.

Vote sur la délibération n° 2023.01287

Adoptée à la majorité

02 – Education

01 – Favoriser la réussite éducative et les relations avec les familles

2023.01306 - Délibération modificative : Autorisation de commencement anticipé de la subvention Actions éducatives 2023/2024 du lycée Blaise Pascal à Longuenesse

Vote sur la délibération n° 2023.01306

Adoptée à l'unanimité

2023.01342 - Appel à projets ULMI 2023-2024 : attribution des subventions et lancement 2024-2025

Vote sur la délibération n° 2023.01342

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01372 - Renouveau de l'organisation de la « Coupe du potager des Hauts-de-France » 2023/2024 à destination des établissements de la région

Vote sur la délibération n° 2023.01372

Adoptée à l'unanimité

2023.01534 - Génération+ Projets Emblématiques et Citoyens 2023/2024 : Projet « La citadelle de Doullens, trait d'union entre les Hauts-de-France et la Thuringe » du LPO de l'Authie à Doullens

Vote sur la délibération n° 2023.01534

Adoptée à l'unanimité

2023.01540 - Appel à candidatures pour le Jury Jeunes du Festival International du Grand Reportage d'Actualité et du documentaire de société 2024 et Affectation complémentaire pour le Jury Jeunes FIGRA 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01540

Adoptée à l'unanimité

2023.01991 - Lutte contre le harcèlement scolaire - Appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements des Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Avant de voter, des éléments de réponse. C'est la délibération sur laquelle on avait voté l'urgence. Maintenant, on répond sur le fond et on se pose.

MME MARTIN : Sur les questions que vous avez abordées, je rappelle que la lutte contre le harcèlement scolaire relève du rôle de l'Education nationale à la base. Nous sommes là en complémentarité et en plus de leur programme, qu'ils ont intitulé PHARE. Nous ne sommes pas là pour les brigades, pour le numérique, pour faire le travail à la place de l'Education nationale. Nous venons en complémentarité. C'est pourquoi nous parlons plutôt de formation de sensibilisation des agents de la région des Hauts-de-France, qui pourraient être confrontés à des situations de harcèlement et qui n'auraient pas obligatoirement le bon réflexe. C'est bien l'Education nationale, l'équipe éducative qui gèrera les situations ensuite. Ce ne sont pas nos agents qui vont les gérer. Il faut juste bien déceler la situation et pouvoir la rapporter aux bonnes personnes, d'où l'importance aussi de cibler, dans les établissements scolaires, des référents qui auront tous les éléments en ce qui concerne le harcèlement scolaire.

C'est exactement la même chose avec les chauffeurs de cars. On sait que, en dehors de l'espace scolaire, il y a des événements qui se passent, qui sont en dehors des yeux de toute l'équipe éducative. On doit les accompagner.

Lorsqu'on parle de complémentarité, je pense notamment à l'ENT : nous avons créé un bouton sur la première page de l'ENT, où toute personne en situation de harcèlement peut cliquer sur le bouton et choisir ce qu'elle souhaite avoir comme action (être en contact avec l'établissement scolaire, être en contact avec des responsables plus nationaux). Ce bouton permet aussi, il y a la partie « harcèlement », mais aussi la partie « violence », car on parle du harcèlement, mais il n'y a malheureusement pas que cela. Nous avons donc ce bouton qui a été proposé par l'Education nationale et que nous avons mis en place bien avant que l'on parle de harcèlement scolaire. Nous sommes la seule région aujourd'hui à l'avoir mis en place. Cela a montré son efficacité. On n'aura pas de retour statistique, ce n'est pas le but de ce bouton. C'est vraiment d'accompagner les familles, les jeunes et les équipes éducatives qui sont en difficulté, car cela peut aussi être des professeurs qui sont en difficulté.

Voilà ce que je voulais répondre aux questions que vous avez posées.

M. LE PRESIDENT : Madame, allez-y.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, on ne compte plus le nombre d'enfants qui perdent goût à la vie, se mutilent ou, pire, attendent à leurs jours à cause du harcèlement scolaire. Les enquêtes de victimation, menées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, faisaient état en 2015 de 700 000 élèves harcelés sur 12 millions d'élèves. Un rapport du Sénat publié en septembre 2021 donne un chiffre de 6 % d'élèves harcelés. Au-delà des chiffres, on sait par le ministère de l'Education nationale que le nombre de signalements augmente et que la nature des faits commis a tendance à s'aggraver, notamment sous l'effet du prolongement dans l'espace numérique des cas de harcèlement scolaire.

Ces drames absolus s'incarnent dans des visages que les Français connaissent. Ce sont ceux de jeunes victimes qui pourraient être nos enfants. Ils s'appellent Lucas, Ambre, Maël, Chanel. Ne pas oublier leurs noms, c'est ne pas perdre de vue l'ombre de leurs agresseurs. L'enfer que subissent les victimes de harcèlement scolaire nous renvoie, pour beaucoup, à de désagréables souvenirs d'école. Selon une enquête IPSOS réalisée en 2021, 41 % des Français indiquent avoir subi au moins un acte de violence répétée en contexte scolaire lorsqu'ils étaient enfants.

Certes, le programme pHARe du ministère de l'Education nationale, généralisé en septembre 2021 sur tout le territoire, s'efforce de mettre en place dans chaque établissement une charte anti-harcèlement et des équipes composées d'élèves ambassadeurs, pour mieux détecter et accompagner les victimes. Cependant, c'est un combat que nous devons tous prendre à bras-le-corps afin d'enrayer ce fléau. Notre groupe a d'ailleurs déposé un projet de loi en avril dernier à l'Assemblée nationale, sous le numéro 1160, visant à l'éloignement des auteurs et, lorsque les faits sont commis en récidive, à la suspension de certaines prestations sociales.

Monsieur le Président, vous l'avez compris, nous sommes à vos côtés dans cette lutte sur le harcèlement scolaire. Nous voterons donc cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.01991

Adoptée à l'unanimité

02 – Accompagner l'orientation et l'information

2023.01604 - Refonte de la plateforme en ligne Proch'Orientation et demande de financements

M. LE PRESIDENT : Madame SADOUNE. Elle n'est pas là, c'est donc vous à chaque fois ? Non, pas forcément ? Prenez-vous la parole ? Très bien.

Vote sur la délibération n° 2023.01604

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01615 - Soutien aux actions de découverte des métiers et valeurs de la gendarmerie portées par l'association Coordination des associations de Cadets de la Gendarmerie nationale des Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Monsieur le Président, au même titre que tous les autres métiers, nous sommes bien évidemment favorables à ce que des présentations et des expérimentations soient faites auprès des lycéens pour découvrir de nouvelles filières, de nouveaux métiers. Simplement, cette délibération nous inquiète un peu. Sur le fond, est-ce à la région de se substituer aux carences de l'Etat concernant la Gendarmerie nationale ? Cette délibération peut-elle faire le cas d'une jurisprudence ? C'est-à-dire que, aujourd'hui, on finance la présentation du métier et des travaux de la Gendarmerie nationale auprès des lycéens. Demain, les pêcheurs peuvent demander la même chose. Demain, tous les corps de métiers pourraient demander que la région finance la présentation de ces métiers.

Sur la forme, c'est encore plus problématique. Lorsque l'on voit que les dépenses sont évaluées au centime près dans certaines commissions, je pense à la Commission Environnement où le sac de terreau est parfois évalué au centime près pour la création d'une mare pédagogique, par exemple, ici, on a vraiment des montants qui sont donnés à la louche. J'en prends un qui est très problématique : 20 000 euros sur les 70 000 euros de budget concernent les tenues. Je vous avouerai que, en lisant cela, je suis un peu tombé de ma chaise. Les gendarmes n'ont-ils plus de tenues, normalement, pour effectuer leurs missions ? Ont-ils une tenue particulière pour venir présenter leurs missions devant les lycéens ? Très étonnant.

Je suis très circonspect vis-à-vis de cette délibération. Au nom de notre groupe, nous allons voter contre.

M. LE PRESIDENT : Manoëlle MARTIN.

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Vous avez entendu que le vote contre n'a rien à voir avec la Gendarmerie. Attention. C'est ce que l'on a voulu nous faire croire. Je pense que la vérité est un peu différente.

MME MARTIN : Ce sont 400 métiers, la Gendarmerie. Il nous semble important de les faire découvrir à tous nos jeunes. Concrètement, l'année précédente, ce sont 150 jeunes qui étaient concernés par ce dispositif, qui rentre dans un cadre très précis, cadré par la Gendarmerie. Il nous semble indispensable de leur faire découvrir ces métiers. Cela fait partie de toutes les actions que l'on peut avoir, notamment dans l'information à l'orientation. Lorsqu'on regarde les difficultés que les gendarmes ont à recruter, il nous semble très important de les accompagner et de leur permettre d'atteindre les jeunes de la région.

M. LE PRESIDENT : En tout cas, que ce soit les Cadets de la Gendarmerie ne nous pose pas de problème. Même, cela nous plaît. En tout cas, pour ceux qui votent, c'est le cas.

M. POIX : Il y aura une abstention de ma part, individuelle.

Vote sur la délibération n° 2023.01615

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01640 - Soutien à l'édition 2024 du concours « Je filme le métier qui me plaît » organisé par Euro France Association - Proch'Orientation

Vote sur la délibération n° 2023.01640

Adoptée à l'unanimité

2023.01645 - Soutien à l'opération de sensibilisation des jeunes filles aux métiers du numérique « Numériqu'Elles 2023/2024 » organisée par le CORIF

Vote sur la délibération n° 2023.01645

Adoptée à l'unanimité

2023.01661 - Délibération modificative : affectation de crédits complémentaires au plan d'action Proch'Orientation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01661

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

04 - Enseignement supérieur

01 – Soutien aux projets des établissements d'enseignement supérieur

2023.00213 - CPER Nord - Pas de Calais 2015-2020 : Rénovation et extension de la Bibliothèque Universitaire du Campus de l'ULCO à Calais en Learning Center - Délibération modificative

Vote sur la délibération n° 2023.00213

Adoptée à l'unanimité

2023.01109 - CPER 2021-2027 : Transformation ENSAIT création d'enseignement interactif - Roubaix

Vote sur la délibération n° 2023.01109

Adoptée à l'unanimité

2023.01110 - CPER 2021-2027 : Université Polytechnique Hauts-de-France - Réhabilitation du bâtiment Carpeaux INSA Hauts-de-France - Valenciennes

Vote sur la délibération n° 2023.01110

Adoptée à l'unanimité

2023.01111 - CPER 2021-2027 : Université de Technologie de Compiègne - Transformation physique Bibliothèque de l'UTC en faveur du numérique et les innovations pédagogiques - Compiègne

Vote sur la délibération n° 2023.01111

Adoptée à l'unanimité

2023.01113 - Soutien aux établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France - Accompagnement à la fusion ESIEE Amiens-UniLaSalle

Vote sur la délibération n° 2023.01113

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01276 - CPER 2021-2027 : Rénovation des réseaux et des espaces publics de la cité scientifique « projet Masterplan Ecocampus » de l'Université de Lille - Avance de phase - Délibération modificative

Vote sur la délibération n° 2023.01276

Adoptée à l'unanimité

2023.01303 - Construction neuve de l'Extension 3 de l'école d'ingénieurs ESCOM à Compiègne (phase 1)

Vote sur la délibération n° 2023.01303

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Sur laquelle ? Prenez un micro, s'il vous plaît.

MME DELLI : Excusez-moi, Monsieur le Président. Pour la 1113, nous nous abstenons. Pour la 1303, nous nous abstenons également.

M. LE PRESIDENT : C'est bon pour vous, Mesdames ?

02 – Vie étudiante

2023.01290 - Initiatives étudiantes Hauts-de-France - Attribution des subventions aux associations étudiantes

Vote sur la délibération n° 2023.01290

Adoptée à l'unanimité

03 – aides aux étudiants

2023.01337 - Bourse d'aide à la mobilité internationale MERMOZ 2023-2024 - Délibération complémentaire

Vote sur la délibération n° 2023.01337

Adoptée à l'unanimité

2023.01380 - Contrats Etudiants région - Ecoles et Instituts - Année universitaire 2023-2024

Vote sur la délibération n° 2023.01380

Adoptée à l'unanimité

2023.01382 - Etudiants Relais Santé - Ecoles et Instituts - Année universitaire 2023-2024

Vote sur la délibération n° 2023.01382

Adoptée à l'unanimité

2023.01383 - Programme régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL) dispositif AMBITION, affectation complémentaire pour l'année universitaire 2023-2024 et désaffectation de montants pour les années 2021-2022 et 2022-2023

Vote sur la délibération n° 2023.01383

Adoptée à l'unanimité

05 – Recherche

01 – Grands projets structurants (dont CPER)

2023.00263 - Convention Objectifs et Moyens CPER ARIANES

Vote sur la délibération n° 2023.00263

Adoptée à l'unanimité

2023.01161 - CPER 2021-2027 - Bioressources végétales et microbiennes et innovation technologique au service de la Bioéconomie dans les Hauts-de-France (BiHauts Eco de France) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01161

Adoptée à l'unanimité

2023.01162 - CPER 2021-2027 - CHimiE et MATériaux à la Croisée des Transitions (CHEMACT) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01162

Adoptée à l'unanimité

2023.01163 - CPER 2021-2027 - CO-construction RespoNsable et durabLe des technologies de l'Intelligence Artificielle (CORNELIA) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01163

Adoptée à l'unanimité

2023.01164 - CPER 2021-2027 - Environnement Climat – Recherche et Innovation (ECRIN) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01164

Adoptée à l'unanimité

2023.01166 - CPER 2021-2027 - ENHANCE - Apporter une dimension humaine au patrimoine culturel - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01166

Adoptée à l'unanimité

2023.01167 - CPER 2021-2027 – IDEAL (approche Intégrée des DEfis mAritimes et Littoraux) - Programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01167

Adoptée à l'unanimité

2023.01168 - CPER 2021-2027 – Technologies miniaturisées innovantes pour une société connectée et durable en région Hauts-de-France (IMITECH) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01168

Adoptée à l'unanimité

2023.01169 - CPER 2021-2027 - MANIFEST - Conception/ Intégration des systèmes de stockage et de conversion de l'Energie - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01169

Adoptée à l'unanimité

2023.01172 - CPER 2021-2027 – RITMEA (Recherche et Innovation en Transport et Mobilité Eco-responsable et Autonome) - programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01172

Adoptée à l'unanimité

02 – Appels à projets et programmes de soutien aux projets de recherche

2023.01257 - Protocole de partenariat entre la région Hauts-de-France et la Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille (FUPL) 2022-2028 – programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01257

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01274 - Résultats de l'appel à candidatures « Soutien aux Travaux Interdisciplinaires, Multi-établissements et Exploratoires » – volet recherche exploratoire (STIR) et volet recherche partenariale (STIP) - session 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01274

Adoptée à l'unanimité

2023.01345 - Dispositif STaRS - Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique - 3e session 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01345

Adoptée à l'unanimité

2023.01445 - Dispositif ValoRIS - Soutien au rayonnement de la recherche en Hauts-de-France - 5e session 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01445

Adoptée à l'unanimité

2023.01513 - Projet de recherche : « Tests d'intrusion dédiés à l'évaluation de la cybersécurité ferroviaire : PENT-RAIL » dans le cadre du protocole de coopération 2021-2027 entre la région Hauts-de-France et l'Université Gustave Eiffel

Vote sur la délibération n° 2023.01513

Adoptée à l'unanimité

Commission n° 6 :

Aménagement du territoire, transition énergétique et Europe (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

01 - Aménagement du territoire

01 – ACTes – Communes de moins de 2 000 habitants

2023.01549 - Fonds d'appui aux projets locaux des communes de moins de 2 000 habitants - projets d'investissement

Vote sur la délibération n° 2023.01549

Adoptée à l'unanimité

02 – ACTes – Projets structurants

2023.01550 - Fonds d'appui aux projets structurants - projets d'investissement

Vote sur la délibération n° 2023.01550

Adoptée à l'unanimité

03 – ACTes – Redynamisations centralités

2023.01407 - Accompagnement des villes lauréates du plan national Action Cœur de ville

Vote sur la délibération n° 2023.01407

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01408 - Accompagnement du programme national Petites Villes de Demain

Vote sur la délibération n° 2023.01408

Adoptée à l'unanimité

2023.01409 - Accompagnement des villes lauréates de l'appel à projets régional et des villes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs

Vote sur la délibération n° 2023.01409

Adoptée à l'unanimité

04 – Soutien aux communes

2023.01566 - Fonds d'intervention « maintien du dernier commerce de proximité dans une commune »

Vote sur la délibération n° 2023.01566

Adoptée à l'unanimité

2023.01567 - Fonds d'intervention « Inondations et tempêtes »

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Sur cette délibération qui concerne le Fonds d'intervention « Inondations et tempêtes », déjà, on constate – c'est une chose très positive, mais qui ne se reproduira pas dans le futur – que seuls 16 000 euros vont être dépensés pour ce fonds. On est bien loin des catastrophes que l'on a connues les années précédentes, notamment avec la tempête Franklin qui avait frappé très fortement les maraîchers. On votera bien évidemment pour cette délibération, en vous demandant peut-être une évolution de ce fonds d'intervention vers la création d'un groupe de travail prospectif sur une évaluation, dans les années à venir, de ce que vont être en région ces tempêtes, que l'on arrive très bien à évaluer. De nombreux modèles mathématiques permettent de voir un peu ce qui peut se produire selon les corps de métiers et selon les situations, pour avoir une idée. On est sur 16 000 euros cette année. L'an prochain, on peut être sollicité à hauteur de 500 000 ou 1 million d'euros, si malheureusement – ce que les prévisions du GIEC annoncent – de grosses catastrophes affectent la région.

M. LE PRESIDENT : Monsieur COULON.

M. COULON : Je vous rappelle que l'on n'est pas là pour éventuellement faire face aux carences du monde assurantiel. Les collectivités sont aussi là pour avoir une propre protection. Nous sommes là pour accompagner la reconstruction la plus rapide et la moins coûteuse possible du service public, des infrastructures ou des équipements. S'il peut être intéressant d'avoir une réflexion sur l'exposition aux risques, pour autant, nous n'envisageons pas, à proportion des possibles évolutions des aléas climatiques, telles que le GIEC les annonce, nous ne sommes pas là pour évoluer à due concurrence.

Ici, c'est plutôt une aide d'urgence, dans l'esprit, que nous mobilisons pour permettre le rebond d'une commune, lorsqu'elle est mise en difficulté.

Vote sur la délibération n° 2023.01567

Adoptée à l'unanimité

2023.01606 - Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires - Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes

Vote sur la délibération n° 2023.01606

Adoptée à la majorité

2023.01607 - Modification et prolongation de délais de réalisation d'opérations : Aménagement du territoire

Vote sur la délibération n° 2023.01607

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01663 - Dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéo protection pour la sécurité des habitants de la région Hauts-de-France - délibération complémentaire

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Rapidement, une explication de vote sur le financement de la vidéosurveillance dans les communes. Nous avons déjà eu ce débat, on ne va donc pas le relancer, sur le fait que c'est une responsabilité régaliennne de l'Etat, selon nous. Nous pensons qu'il y a plus efficace en matière d'investissement dans les communes pour les habitants, notamment face au dérèglement climatique et la chute de la biodiversité. Nous voterons donc contre cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.01663

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

05 – Parcs Naturels Régionaux

2023.01618 - Mise en œuvre des conventions pluriannuelles 2023-2025 des parcs naturels régionaux de l'Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime et Caps et Marais d'Opale

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Pas d'intervention.

Vote sur la délibération n° 2023.01618

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01619 - PNR Scarpe Escaut - Investissement : subvention exceptionnelle pour faire face aux travaux de consolidation d'urgence du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX a demandé la parole.

M. POIX : Sur la 1619 ?

M. LE PRESIDENT : Oui ? Non ? Sur la 1619, j'ai une note manuscrite : « Prise de parole de Monsieur Julien POIX demandée ».

M. POIX : Exact, Monsieur le Président. Je vous avais fait parvenir une prise de parole, autographe que vous pouvez conserver précieusement. Je ne sais si cela vaudra grand-chose dans le futur, mais vous l'avez.

M. LE PRESIDENT : Doutez-vous de vous-même ou êtes-vous légèrement prétentieux ? Non, c'était donc la première version. Vous doutez de vous-même. Vous avez la parole tout de même, Monsieur POIX.

M. POIX : C'était de l'ironie, Monsieur le Président.

Je voulais très rapidement intervenir sur le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury. J'ai écrit cet été à Monsieur CAMBIER, nouveau Sénateur, et à Madame TEINTENIER à la suite d'une rencontre que j'ai pu avoir avec les salariés du centre, qui sont au nombre de 13 CDI et CDD. Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury se situe sur la commune d'Hergnies, dans l'Amandinois-Valenciennois. Il y a eu un contrôle sur ce site l'année dernière et une déclaration de péril imminent. C'était au mois de mai ou juin précisément. Le site était donc fermé tout l'été. Il y a eu une saison blanche, il n'y a donc pas eu d'accueil d'élèves ou d'enfants de centres de loisirs, ni au début de cette année scolaire. Cela fait que l'on est dans une situation très dure. C'est un équipement indispensable, qui a un rayonnement plus que local. Il draine des milliers d'enfants chaque année, avec leurs accompagnants, mais aussi des adultes, des personnes en réinsertion, etc.

Cette délibération est juste une délibération de mise en sécurité. Je voudrais que l'on ait ici des réponses claires. Pas plus tard que cette semaine, j'ai eu des échanges très inquiétants avec les salariés du centre d'Amaury, qui précisent que ce centre serait destiné à être définitivement fermé, voire complètement rasé. Je vous avoue que cela m'interpelle un peu, puisque ce n'est pas tout à fait la teneur du courrier que j'avais reçu en juillet de Monsieur LELONG, le président du parc naturel régional Scarpe-Escaut. Il avait d'ailleurs, c'est tout à son honneur, répondu assez vite à mon courrier, en plein cœur du mois de juillet, début août précisément, je crois.

Je voudrais donc que l'on ait des réponses très claires, puisque la région, dans le cadre de ses missions PNR, a son mot à dire sur cet outil. C'est un outil indispensable dans le bassin du Valenciennois et de l'Amandinois. Si cet outil disparaît pour je ne sais quel enjeu politique local, cela me paraît très inquiétant. C'est un très mauvais signal envoyé à l'éducation à l'environnement sur tout le bassin, tout le versant sud de notre département du Nord. J'espère avoir quelques réponses.

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

M. POIX : Merci.

M. LE PRESIDENT : Daniel LECA.

M. LECA : A ce stade, il est prévu que des échanges aient lieu – cela a commencé dès lors que le diagnostic a été rendu le 31 mai – pour réajuster l’offre de services, à la fois en fonction des besoins de travaux et en fonction des besoins d’éducation manifestés sur le territoire. Ces échanges sont en cours. Je ne doute pas que, le président du PNR et les services de la région, on sera en mesure de vous donner le fruit de ces échanges. A ce stade, c’est en cours de discussion.

M. LE PRESIDENT : Qui vote contre ? Qui s’abstient ?

M. POIX : Je vote pour, car c’est la sécurisation.

Vote sur la délibération n° 2023.01619

Adoptée à l’unanimité

07 – Dispositifs territoriaux spécifiques

2023.01591 - Fonds spécifique pour le PACTE Sambre Avesnois Thiérache : projets d’investissement

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX. Oui ? Non ?

M. POIX : Très rapidement, sur le pacte Sambre-Avesnois, avoir peut-être une vigilance, puisqu’on a vu – je fais un parallèle avec l’ERBM – apparaître de mauvaises surprises une fois les travaux effectués sur les différentes opérations. C’est pour alerter sur le renforcement des outils de suivi, sur le suivi du taux d’accomplissement, d’achèvement des opérations, s’il est possible d’établir un tableau de bord clair du suivi du déploiement du pacte Sambre-Avesnois sur les différents volets, qui étaient prévus dans le document initial, pour éviter les mauvaises surprises que l’on a pu avoir sur les malfaçons diverses et variées de l’ERBM. J’espère qu’elles sont en passe d’être réglées. On aura l’occasion d’en débattre sur les prochaines délibérations.

Merci.

Vote sur la délibération n° 2023.01591

Adoptée à l’unanimité

2023.01611 - Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier - Rénovation urbaine

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Justement, sur l’ERBM, on avait eu un échange en juin, Monsieur le Président. Je vous alertais, je n’étais pas le premier, sur les malfaçons et les problèmes de finition des différents chantiers. Je sais que vous êtes attentif à la bonne utilisation des deniers publics et, surtout, à la qualité de la prestation des entreprises dans ce dossier crucial pour l’amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Il y avait eu des problèmes ciblés à Raismes, Lens, Hornaing, où un collectif d’habitants s’était justement monté pour alerter sur des malfaçons qui concernaient une cinquantaine de logements. On nous dit que la situation s’améliore. Avez-vous des informations de votre côté sur la régularisation des malfaçons ? Une alerte aussi sur le suivi et, éventuellement, les sanctions, les pénalités qui pourraient découler des problèmes rencontrés au moment des livraisons.

Merci.

Vote sur la délibération n° 2023.01611

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

08 – Aménagement numérique des territoires

2023.00394 - Relance et évolution du dispositif régional en faveur de l'émergence des tiers-lieux

Vote sur la délibération n° 2023.00394

Adoptée à l'unanimité

09 – Prospective et stratégies territoriales

2023.01352 - Soutien aux études préalables à l'élaboration d'un PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers), au déploiement du tri à la source des biodéchets et de la tarification incitative - divers bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Sur cette délibération, qui concerne la sobriété en matière de déchets, un petit rappel rapide qui permet d'avoir des éléments sur la situation de l'ISDD d'Hersin-Coupigny. On sait que la gestion globale des déchets dans les Hauts-de-France est un sujet très important. Il n'y a pas, à ce stade, d'ISDD en région Hauts-de-France. Bien évidemment, l'ambition et l'efficacité d'un plan de sobriété à la base de cette gestion de déchets permettront d'éviter qu'il y ait plusieurs ISDD en région Hauts-de-France, comme notre densité, comme nos activités économiques et industrielles devraient nécessiter.

Vote sur la délibération n° 2023.01352

Adoptée à l'unanimité

2023.01725 - Subvention au titre de la convention partenariale d'objectifs 2022-2025 entre la Région et les Agences d'urbanisme du Réseau Urba 8 et au titre de leur programme partenarial d'activités pour l'année 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01725

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01726 - Convention de partenariat public-public portant sur la réalisation d'une maquette macroéconomique appliquée pour la compréhension des enjeux économiques de la région des Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01726

Adoptée à l'unanimité

03 - Rénovation urbaine

2023.01266 - Soutien régional à l'Emploi et à l'Innovation en faveur des quartiers de la Politique de la Ville - Programmation 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01266

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01267 - Prolongation de délais - Rénovation Urbaine

Vote sur la délibération n° 2023.01267

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01305 - Programmation de deux opérations dans le cadre du Projet de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) de Valenciennes Métropole

Vote sur la délibération n° 2023.01305

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01330 - Création d'une cuisine centrale à Loos dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Métropole Européenne de Lille

Vote sur la délibération n° 2023.01330

Adoptée à l'unanimité

2023.01479 - Avenant 1 de la convention pluriannuelle du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)

Vote sur la délibération n° 2023.01479

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01491 - Délibération de désaffectation - 2 opérations

Vote sur la délibération n° 2023.01491

Adoptée à l'unanimité

2023.01614 - Avenant 1 de la Convention pluriannuelle du projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)

Vote sur la délibération n° 2023.01614

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01664 - Dispositif régional permanent « Nos Quartiers d'Été 2024-2030 »

Vote sur la délibération n° 2023.01664

Adoptée à l'unanimité

04 - Logement

2023.01070 - Accompagnement régional à la réhabilitation des logements dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais (ERBM) - Décision d'attribution de subventions

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : Non, pas d'intervention.

Vote sur la délibération n° 2023.01070

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01282 - Engagement de la région Hauts-de-France au titre de l'acte II « Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois - Thiérache » - Convention financière type liant la région et les bailleurs sociaux et décision d'attribution de subventions

Vote sur la délibération n° 2023.01282

Adoptée à l'unanimité

2023.01527 - Financement des programmes d'activités des Conseillers France Rénov' de la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour l'année 2023

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Rappeler, sur ce financement des programmes d'activités des conseillers France Rénov' pour Château-Thierry et la MEL, que l'on n'a globalement pas suffisamment de conseillers pour aider les particuliers à faire les bons travaux et trouver les financements adéquats. On n'a pas assez de conseillers et pas assez de structures accompagnées. Le niveau de soutien a malheureusement baissé, comme je l'avais dit lors de la dernière Commission permanente. Je vous alerte encore une fois sur cette question, même si nos alertes ont porté leurs fruits concernant le Service public de l'efficacité énergétique, qui a eu un peu de garanties sur son financement et qui est maintenant présidé par Monsieur MOTTE.

Vous alerter encore, mais je pense que cela va se régler lors de la prochaine Séance plénière, puisqu'on n'a pas de vice-président au Logement, alors que l'on est en pleine crise du logement.

M. LE PRESIDENT : Oui, enfin, cela ne nous empêche pas d'y travailler, alors qu'on n'a aucune compétence. Pardonnez-moi de vous avoir interrompu.

M. HUTIN : C'est vrai, vous nous avez déjà dit que c'était porté par vous-même. En tout cas, ce sera plus clair lorsque l'on aura un vice-président au Logement. J'espère que ce sera le cas lors de la prochaine séance.

Vote sur la délibération n° 2023.01527

Adoptée à l'unanimité

2023.01552 - Prolongation de délais - Logement

Vote sur la délibération n° 2023.01552

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

05 - Troisième Révolution industrielle

01 – Energies et transitions énergétiques

2023.01612 - Programme d'actions 2023 de la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité CNPE de Gravelines

Vote sur la délibération n° 2023.01612

Adoptée à l'unanimité

2023.01660 - Prolongation de délais de réalisation d'opérations pour 4 porteurs (HD AUTOMATISME, APF FRANCE HANDICAP, Commune d'HENIN-BEAUMONT et FONCIERE d'HABITAT HUMANISME)

Vote sur la délibération n° 2023.01660

Adoptée à l'unanimité

02 – Economie circulaire

2023.01490 - FRATRI - Financement de 7 projets « nouveaux modèles économiques et de consommation » relatifs à la démarche REV3

Vote sur la délibération n° 2023.01490

Adoptée à l'unanimité

04 – Appropriation citoyenne, attractivité et internalisation de rev3

2023.01179 - Modification de la Convention constitutive du GIP « Centre de ressource du Développement durable » (CERDD)

Vote sur la délibération n° 2023.01179

Adoptée à l'unanimité

2023.01562 - Projet « Ressourcerie Blanchard - la transition comme levier de participation des habitants des quartiers politique de la ville » - modification du bénéficiaire de la subvention FRATRI

Vote sur la délibération n° 2023.01562

Adoptée à l'unanimité

2023.01579 - Cofinancement du projet « Soutien aux démarches de transition citoyennes » de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels des Pays Picards

Vote sur la délibération n° 2023.01579

Adoptée à l'unanimité

2023.01635 - Dispositif Génération+ REV3 : soutien à 10 projets

Vote sur la délibération n° 2023.01635

Adoptée à l'unanimité

2023.01659 - FRATRI- financement d'un projet « Stratégies régionales et territoriales » relatif à la démarche REV3

Vote sur la délibération n° 2023.01659

Adoptée à l'unanimité

05 – Mobilité décarbonnée

2023.01477 - Salon HYVOLUTION 2024 du 30 janvier au 1^{er} février 2024 à Paris Expo porte de Versailles - Pavillon collectif Hauts-de-France – Affectation des crédits et montant de la participation des participants

Vote sur la délibération n° 2023.01477

Adoptée à l'unanimité

2023.01649 - Affectation des crédits pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la centrale d'achat régionale consacrée à la mobilité électrique

Vote sur la délibération n° 2023.01649

Adoptée à l'unanimité

07 - Europe, fonds structurels

01 – Actions européennes

2023.01250 - Contribution financière et perception des recettes relatives au budget d'Assistance Technique du programme INTERREG VIA France Wallonie-Vlaanderen 2021-2027

Vote sur la délibération n° 2023.01250

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01712 - Convention tripartite de paiement du FEADER et de son cofinancement au titre aides régionalisées FEADER HSI GC dans le cadre du plan stratégique national (PSN) 2023-2027

Vote sur la délibération n° 2023.01712

Adoptée à l'unanimité

2023.01714 - Protocole d'Accord et de partenariat entre la région Hauts-de-France et l'Etat

Vote sur la délibération n° 2023.01714

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

02 – Coopération européennes et actions urbaines innovatrices

2023.01684 - Contributions 2023 pour les GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale

Vote sur la délibération n° 2023.01684

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01685 - Adhésion et contribution 2023 pour la Conférence des régions Périphériques Maritimes (CRPM) et sa Commission géographique Mer du Nord

Vote sur la délibération n° 2023.01685

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01687 - Remboursement des frais liés à l'activité des Points de Contact Interreg Europe, Interreg B Europe du Nord-Ouest et Interreg B Mer du Nord pour la période de programmation 2021-2027 par l'Assistance technique des programmes

Vote sur la délibération n° 2023.01687

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n° 7 :
Rayonnement (culture, sports, jeunesse, communication, relations internationales, tourisme)

01 – Culture

01 – Création et créativité

M. LE PRESIDENT : Préparez-vous aux votes divisionnaires.

2023.01381 - Programmes d'activités et investissements 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre)

Vote sur la délibération n° 2023.01381

Adoptée à l'unanimité

2023.01385 - Fonds de soutien à la création et émergence de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Spectacle vivant

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT.

MME FLAMANT : Puis-je me permettre de prendre la parole ? Je crois que je n'avais pas été notée pour mon intervention.

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

MME FLAMANT : On aura un vote divisionnaire : contre l'opération n° 10 (*Nota : l'opération est numérotée 9 dans le tableau financier*), car vous nous demandez de financer le projet de Sarah BARAKA, de l'association Collectif MUES. Ce spectacle s'appelle *Okhty*, qui signifie « ma sœur » en arabe. A travers cette représentation, elle retrace son enfance auprès d'un père algérien, je cite, « qui avait honte de la France ». L'objet principal de son spectacle est de poser la question de la reconnexion avec ses racines en Algérie et, je cite, « consciente de la société patriarcale et raciste dans laquelle elle a grandi ». Voilà le genre de spectacles que vous nous demandez de financer avec l'argent de nos contribuables des Hauts-de-France. Nous laissons, bien sûr, le choix à vos collègues Républicains de voter en faveur de ce type de financements, mais nous nous y opposons. Je pense qu'une bonne partie de vos électeurs se sentirait trompée en voyant la façon dont vous dilapidez l'argent public.

M. LE PRESIDENT : Ne vous inquiétez pas. Nos électeurs savent ce qu'ils font et, par deux fois, ils nous ont permis de vous battre.

Vote sur la délibération n° 2023.01385

Adoptée à la majorité

2023.01386 - Fonds de soutien à la création et émergence de structures culturelles (axe 1 - Création libre ; axe 3 - Territoire ; axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs résonances) - Arts du mouvement

MME FLAMANT : Vote divisionnaire pour les opérations 3 et 4, sans prise de parole.

Vote sur la délibération n° 2023.01386

Adoptée à la majorité

2023.01387 - Fonds de soutien à la création (axe 1 - Création libre) - Arts visuels

MME FLAMANT : Encore un vote divisionnaire : contre les opérations 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16 et 18. Encore des projets, dont l'artistique dépasse tout entendement. Nous finançons Madame Claire CORRION, qui a eu l'idée absolument géniale, pour libérer le corps des hommes, de leur demander de se déguiser en majorettes. L'idée est de les prendre en photo chez eux ou devant chez eux, dans la rue. Je ne sais pas, Monsieur le Président, si vous voulez participer à ce projet, accompagné de certains de vos collègues LR. Chacun fait ce qu'il veut. Nous ne critiquons pas, mais nous nous opposons à ce que ce soit financé par l'argent des contribuables et au nom de la culture.

Dans cette même délibération, Monsieur Jean-Michel ANDRE, qui a besoin d'aller chercher l'inspiration pour écrire un livre, nous demande un financement, que vous et vos collègues lui accordez, pour payer ses voyages didactiques pendant un an en Corse, à Corte, au Sénégal et à Dakar, là où il trouvera cette soi-disant inspiration. Quelle générosité !

Autre exemple de vos financements grotesques, naïfs et dupes, Monsieur Wilfried DSAINBAYONNE a pour projet la création de caïmans en verre, car ce Monsieur souhaite tourner un film de docufiction dans un parking de Vinci. Son père, définitivement reparti vivre en Afrique, a laissé sa Honda Prélude dans ce même parking payant. Les caïmans serviront à symboliser les pinces crocodiles qui servent à recharger la batterie, qui, bien sûr, depuis toutes ces années, ne fonctionne plus. En réalité, personne n'est dupe, sauf peut-être vous, Monsieur le Président, car il est manifeste que nous payons pour que ce Monsieur puisse récupérer la voiture de son père aux frais du Conseil régional.

Pour finir, je tiens aussi à préciser que tous ces projets sont financés à 100 % avec l'argent public, aucun reste à charge.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Tout ce qui est excessif est « caïman » dérisoire.

Monsieur COUSIN ?

M. COUSIN : La situation se répète en Commission permanente. C'est complètement affligeant de voir des discours qui remettent en cause le travail culturel de scènes nationales, de troupes, de créations artistiques, qui ont vocation, comme l'art le dit, de créer de l'imaginaire, de créer une imagination qui permet de dépasser le monde dans lequel on vit, qui est parfois compliqué. Vraiment, je vous demande d'aller voir un peu ce qu'il se passe dans les théâtres, dans les grandes manifestations culturelles qui existent en région, et de vous ouvrir un peu au monde, car c'est franchement effrayant. La vision du monde que vous nous offrez fait peur.

Par ailleurs, sur un détail que vous avez dit, des hommes qui se déguisent en majorettes, dans ce cas, vous êtes totalement contre toute aide au carnaval de Dunkerque. C'est le principe même du carnaval de Dunkerque que ce genre d'événement. C'est donc grotesque.

M. LE PRESIDENT : J'aime bien les majorettes. J'aime bien les choses populaires, les majorettes, les fanfares, les Tattoos... Les Tattoos, pas les tatouages sur les corps.

M. EYMERY : Monsieur le Président ?

M. LE PRESIDENT : Beau festival à Saint-Quentin notamment et pas seulement, à Liévin aussi.

On est sur la 1388. C'est bien cela, Mesdames ? Vous êtes les seules à suivre.

1387 ? J'avais été trop vite. Heureusement que François DECOSTER était l'œil qui veillait dans mon dos.

Autrement, pour les autres, c'est le même vote ?

Oui, Monsieur EYMERY ?

M. EYMERY : Monsieur le Président, je réagis par rapport au précédent orateur. Que l'on ne nous fasse pas le procès d'une quelconque censure. Tous ces projets ont le droit d'exister, toutes ces personnes ont le droit de projeter, de faire des mises en scène, de faire des spectacles, mais pas avec l'argent public. L'argent public, il y a d'autres priorités pour cela. Lorsque cet argent public est mal employé, c'est notre devoir de le dire. Que l'on ne nous fasse pas le coup de la censure, car ce n'est pas le débat. Le débat est le financement de l'argent public, alors qu'il y a d'autres priorités.

M. LE PRESIDENT : Ne soyons pas hypocrites. Sans le moindre euro d'argent public, ces projets ne voient pas le jour et la culture ne peut pas voir le jour.

Vote sur la délibération n° 2023.01387

Adoptée à la majorité

2023.01388 - Fonds de soutien à la création de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Musiques

M. LE PRESIDENT : Vote divisionnaire ?

MME FLAMANT : Vote divisionnaire également : contre le projet n° 14. Un vote divisionnaire contre cette opération, car il s'agit de l'association RPCLAND, qui a besoin de financement régional pour donner des concerts dans des squats. Si nous n'étions pas certains d'être devant un président candidat aux dernières primaires des LR, nous pourrions nous croire dans une assemblée de région dirigée par l'extrême gauche. La région ne doit pas devenir un guichet, où tout et rien est financé au nom de la culture. Libres à eux d'effectuer leur projet, mais encore une fois pas avec l'argent des Français.

M. LE PRESIDENT : Je ne vois pas ce que vient faire cette primaire, que j'ai brillamment remportée, comme chacun le sait. Je ne vois pas ce qu'elle vient faire dans cette assemblée.

(rires sur les bancs de l'assemblée)

Vote sur la délibération n° 2023.01388

Adoptée à la majorité

2023.01389 - Fonds de soutien à la création de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Livre et lecture

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

MME FLAMANT : Merci. Vote divisionnaire : en abstention contre les opérations 6 et 10 (*Nota : la dernière opération du tableau financier est numérotée 9*).

Vote sur la délibération n° 2023.01389

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01391 - Aides aux projets dans le cadre du dispositif Recherche et Expérimentation en 2023 (axe 1 - Création libre)

MME FLAMANT : Egalement un vote divisionnaire...

M. LE PRESIDENT : Il n'y a pas de 10 dans la précédente. La 1389 est votée.

La 1391, Madame.

MME FLAMANT : Un vote divisionnaire sur la 1391 pour les opérations 1, 2 et 3.

Le premier projet consiste à organiser des ateliers de rencontre autour du thème de la « solastalgie », financé à hauteur de 12 300 euros, pour évoquer la souffrance psychologique de certaines personnes face à la nature modifiée et aux paysages détruits par le changement climatique. Nous n'imaginons pas quelle doit être leur souffrance à la vue des champs d'éoliennes.

Le projet n° 2 consiste en des ateliers autour d'une thématique commune, le toucher. Le projet s'appelle « Porosités ». Durant ces ateliers, les artistes seront libres de malaxer toutes sortes de matériaux et, à l'issue de la première et deuxième séance, ils rendront compte de leur expérience. Ce projet se fait, je cite, « sans la pression d'un résultat à obtenir ». Il est financé à hauteur de 9 500 euros. Il serait bien, Monsieur le Président, et culturellement très constructif que, lors d'une prochaine Séance plénière, vous puissiez inviter ces personnes afin qu'elles puissent venir partager et rendre compte de cette belle expérience.

L'opération n° 3, Clio SIMON, artiste-chercheuse, à laquelle vous souhaitez accorder un financement de 12 300 euros, s'attelle à la création d'un film rhapsodique qui explore les dispositifs d'écriture mis en œuvre par les désobéissances civiles. Pour ce projet, elle s'entoure de Catherine MALABOU, auteur d'*Au voleur ! Anarchisme et philosophie*, qui fait l'apologie de l'anarchisme, et de Victor CACHARD, auteur de *L'Histoire du sabotage*. Pour lui, je le cite, « l'anarchisme est le dernier recours pour résister à un modèle imposé. C'est autant le sabotage que la peur du sabotage lui-même qui, un de ces quatre matins, rendra les patrons moins charognards ». Ici, nous sabotons leurs projets en votant contre, car il faudrait que ces personnes mettent en cohérence leur discours. Ils sont des antisystèmes, mais le système ne les gêne pas, puisqu'ils se permettent de le solliciter.

M. LE PRESIDENT : Deux minutes.

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Vote sur la délibération n° 2023.01391

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01393 - Subvention complémentaire au programme d'activités et soutien à l'investissement 2023 de l'Association On a Marché sur la Bulle d'Amiens (axes n° 1 et 3) et accompagnement à la structuration de l'Association Ec(h)o de Lille (axe n° 1 - Novaction)

Vote sur la délibération n° 2023.01393

Adoptée à l'unanimité

2023.01394 - Financement des radios en 2023 (axe 1 - Novaction)

Vote sur la délibération n° 2023.01394

Adoptée à l'unanimité

2023.01395 - Aides aux projets dans le cadre des dispositifs éditeurs et libraires indépendants et accompagnement d'un projet culturel (axe 1 - Novaction)

Vote sur la délibération n° 2023.01395

Adoptée à l'unanimité

2023.01396 - Participation régionale complémentaire au contrat de filière musiques actuelles en Hauts-de-France pour l'année 2023 et avenant n° 1 à la convention financière d'application 2023 (axe 1 - Novaction)

Vote sur la délibération n° 2023.01396

Adoptée à l'unanimité

2023.01872 - Délibération d'application relative au fonctionnement des Comités Consultatifs au titre du règlement d'intervention « vitalité artistique et culturelle du territoire » de la nouvelle politique culturelle

Vote sur la délibération n° 2023.01872

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

02 – Education et métier

2023.01397 - Mise en œuvre du dispositif PEPS - Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la culture pour l'année scolaire 2023-2024

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT.

MME FLAMANT : Non, pas d'intervention.

Vote sur la délibération n° 2023.01397

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01398 - Accompagnement de circuits de cinéma itinérants (axe 2 - Génération Culture et axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01398

Adoptée à l'unanimité

2023.01399 - Accompagnement de projets dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle en 2023 (axe 2 - Génération culture)

Vote sur la délibération n° 2023.01399

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01400 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et projets dans le cadre de l'accompagnement à la formation et l'enseignement artistique (axe 2 - Education et métiers)

Vote sur la délibération n° 2023.01400

Adoptée à l'unanimité

2023.01401 - Programmes d'activités 2023 des Conservatoires et projets de structures culturelles (axe 2 - Education et métiers)

Vote sur la délibération n° 2023.01401

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01402 - Soutien à l'emploi de Médiateur culturel de la salle de cinéma de Saint-Pol-sur-Ternoise (axe 2 - Médium)

Vote sur la délibération n° 2023.01402

Adoptée à l'unanimité

2023.01446 - Appel à projets du dispositif PEPS - Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la Culture pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Vote sur la délibération n° 2023.01446

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

03 – Vitalité des territoires et relations aux habitants

2023.01412 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire)

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT.

MME FLAMANT : Un vote divisionnaire : en abstention pour le projet n° 3.

Vote sur la délibération n° 2023.01412

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01414 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Spectacle vivant

Vote sur la délibération n° 2023.01414

Adoptée à l'unanimité

2023.01418 - Accompagnements de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 et financement de résidences longues de territoire d'acteurs culturels (axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01418

Adoptée à l'unanimité

2023.01423 - Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 de l'Association La Passerelle Le Grand Mix de Tourcoing (axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01423

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01424 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Musiques, Livre et lecture

MME FLAMANT : Vote divisionnaire : en abstention pour le projet n° 2.

Vote sur la délibération n° 2023.01424

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01425 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Arts visuels, Patrimoine, CSTI

Vote sur la délibération n° 2023.01425

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01427 - Acquisitions d'œuvres dans le cadre du Fonds régional d'Acquisitions pour les Musées (FRAM) en 2023 (axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01427

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01428 - Convention entre la région Hauts-de-France et le Comité d'Histoire du Haut-Pays dans le cadre d'une étude du patrimoine culturel de la Commune de Fléchin (axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01428

Adoptée à l'unanimité

2023.01429 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et soutien à l'investissement (axe 3 - Accompagnement de la circulation en région de la création)

MME FLAMANT : Vote divisionnaire. Nous sommes contre les projets 3 et 4.

Vote sur la délibération n° 2023.01429

Adoptée à la majorité

2023.01447 - Appel à projets Jardins en Scène 2024

Vote sur la délibération n° 2023.01447

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01742 - Inventaire général du patrimoine : Acquisition de matériel photographique (axe 3 - Territoire)

Vote sur la délibération n° 2023.01742

Adoptée à l'unanimité

04 – Rayonnement de la région et développement international

2023.01430 - Promotion, Valorisation et exportation de la création régionale 2023 de structures culturelles (axe 4 - Haute Culture)

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT.

Allez-y.

MME MARAIS-BEUIL : Ce sera moi, Monsieur le Président.

Nous nous positionnons contre cette délibération, puisque, à l'image du dispositif Hauts-de-France en Avignon, ces financements de projets sont pour des festivals et manifestations se déroulant hors de notre région. Les retombées économiques ne profiteront donc pas aux habitants des Hauts-de-France. Fidèles à notre programme, nous estimons qu'un euro dépensé doit être un euro pour la région. De plus, au sein de cette délibération, nous avons pu constater le financement d'un organisme orienté vers une politique pro-migration, pour laquelle nous sommes opposés.

M. LE PRESIDENT : Monsieur DECOSTER.

M. DECOSTER : Monsieur le Président, j'ai beaucoup de mal à comprendre ce qui amène ce groupe à s'opposer à ce que la compagnie Picaresk d'Amiens puisse aller dans le plus grand festival de marionnettes à Charleville-Mézières. C'est une fierté pour la région de pouvoir accompagner cette belle compagnie pour défendre non seulement les couleurs de la région, mais aussi pour faire un parcours et se faire connaître auprès de programmateurs. Il y a vraiment toute une partie de la culture que vous ne comprendrez jamais.

M. LE PRESIDENT : Peut-être parce que « marionnettes » et « majorettes », cela commence par la même syllabe. Que voulez-vous que je vous dise ?

Vote sur la délibération n° 2023.01430

Adoptée à la majorité

2023.01431 - Accompagnement des temps forts, manifestations 2023 et leurs résonances (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances) - Livre et lecture, Cinéma-audiovisuel, Musiques

M. LE PRESIDENT : Vote divisionnaire, Madame ?

MME FLAMANT : Vote divisionnaire : en abstention pour l'opération n° 1.

Vote sur la délibération n° 2023.01431

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01432 - Accompagnement des temps forts, manifestations 2023 et leurs résonances (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances) - CSTI, Patrimoine, Spectacle vivant

Vote sur la délibération n° 2023.01432

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01437 - Préparation de la septième édition thématique de Lille3000 intitulée « FIESTA » (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances)

Vote sur la délibération n° 2023.01437

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : Je tiens à signaler que la baisse, c'est parce que c'est une année sans manifestation importante. Cette subvention, en fonction des projets qui nous seront demandés, pourra être réévaluée l'année où il y aura la manifestation à proprement parler.

2023.01448 - Opération « Hauts-de-France en Avignon 2024 » - Délibération de principe

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT.

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

C'est avec une grande fierté que nous nous confortons dans l'idée qui est la bonne de ne pas voter en faveur des Hauts-de-France en Avignon, avec une grande fierté de ne pas participer à ce dispositif, dont l'argent public dépensé ne profite pas aux habitants de la région. Il participe à ce dévoiement de la culture, où gagnent parfois le racisme et le communautarisme à son plus haut point. Nous en avons encore eu l'exemple lors du dernier Festival d'Avignon, lorsque s'est déroulée la représentation *Carte noire nommée désir* de Rébecca CHAILLON. Elle ose, avec indécence, mettre en scène une imposante femme noire, dominatrice et dictatrice, qui sans vergogne, avec sang-froid, performe et embroche sur un énorme pic de petits bébés blancs. L'ouvreuse du festival, au début du spectacle, invite les spectatrices afro-descendantes à aller s'installer sur des sièges confortablement aménagés, avec des boissons offertes, alors que le commun du public est placé sur les gradins habituels. J'ai une photo à l'appui du spectacle pour lequel vous avez tous voté.

M. LE PRESIDENT : Vous aussi.

MME FLAMANT : Non.

M. LE PRESIDENT : Si.

MME FLAMANT : Je termine, Monsieur le Président.

Certains spectateurs, sous le choc de cette performance insoutenable, ont dû quitter la salle, tandis que l'on criait : « Les fachos s'en vont ! » Bien sûr, nous n'avons pas un sens de l'analyse et de l'appréciation artistiques aussi affûté que le vôtre. Cependant, nous estimons que cette représentation n'est, une fois de plus, que l'expression d'un racisme anti-blanc incommensurable, poussé à l'extrême, mais aussi une atteinte à l'ordre public, car cet outrageant spectacle aurait pu dégénérer. Imaginez l'inverse de la mise en scène : une femme blanche embrochant des bébés noirs. J'ose à peine le dire. Pourtant, selon tous ces intellectuels de gauche, cette pièce est accueillie comme un chef-d'œuvre et ceux qui ne sont pas en mesure ou à la hauteur intellectuelle de l'apprécier sont traités, je cite, d'antidémocrates, de fascistes gonflés aux hormones « identitaristes ».

M. LE PRESIDENT : Cela fait 2 minutes.

MME FLAMANT : Voilà comment rayonne la culture des Hauts-de-France en Avignon, avec l'argent de nos contribuables. *Quid* de ce qu'en penseront vos électeurs ?

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Avec le vote du Rassemblement National.

Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : C'est tout de même très étrange d'entendre que le RN n'est pas pour la censure du théâtre, pour la censure du monde de la culture, et de les entendre dire que ce Festival international d'Avignon, qui est la référence internationale du théâtre et qui fait la fierté de la France dans ce domaine, devrait être censuré, puisque des spectacles scandaleux y seraient diffusés. C'est complètement hallucinant d'entendre ce genre de chose, encore une fois, et encore plus de dire que l'opération Hauts-de-France en Avignon ne bénéficie pas à la région et aux habitants de la région. C'est scandaleux de dire une telle chose. Cela signifie que vous ne connaissez pas cette opération.

Les troupes régionales se rendent à Avignon, sont aidées pour y aller, permettent de créer des spectacles qui sont reconnus internationalement. Par ailleurs, les lycéens de la région, j'en connais un certain nombre, se rendent à Avignon tous les ans. C'est une expérience extraordinaire, qui sera unique pour certains, dont ils se souviendront toute leur vie. Encore une fois, le RN montre qu'il a un véritable problème avec la culture.

Vote sur la délibération n° 2023.01448

Adoptée à la majorité

M. LE PRESIDENT : Je rappelle que *Carte noire nommée désir*, l'aide à la création de 15 000 euros a été votée à l'unanimité à la CP du 21 octobre 2021. C'est un spectacle que je n'ai pas envie d'aller voir. Cependant, lorsque vous dites que des bébés blancs sont embrochés, n'oubliez pas qu'il y a aussi des bébés noirs qui le sont. Cela me gêne de le dire par rapport à ce que l'on vient de connaître il y a quelques jours. Toutefois, l'honnêteté intellectuelle impose de tout dire et de tout raconter. Il est vrai que lorsqu'on a une vision assez exhaustive de la censure, il est très difficile de faire preuve d'intégrité intellectuelle. A bon entendre !

2023.01453 - Organisation du Festival international des Séries - Séries Mania de Lille - Hauts-de-France en 2024 et du Festival Lillarious 3 en 2024

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT est inscrite. Madame BEUIL ?

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous voterons favorablement cette délibération permettant la diffusion de l'art cinématographique dans notre région. Nous regrettons cependant encore, par souci d'équilibre territorial régional, que toutes les manifestations autour du festival Séries Mania se déroulent encore et toujours sur la métropole lilloise et ses alentours. La Picardie se trouve encore lésée d'un événement à rayonnement européen et international. Monsieur le Président, vous nous direz peut-être encore, comme précédemment, que les terres picardes ne sont pas en mesure d'accueillir d'événements de cette ampleur par manque d'infrastructures de taille convenable. Nous ne le pensons pas, voyez-vous. Bien d'autres événements ont pu se dérouler, par exemple, sur Amiens ou Beauvais. Je vous rappelle que, en son temps, Beauvais accueillait également un festival de cinéma, qui s'appelait Cinémalia. Cela n'avait posé aucun problème. Vous le voyez donc, nous sommes parfaitement capables d'accueillir des événements en relation avec Séries Mania.

Nous vous demandons, comme chaque année, d'essayer d'étendre ce merveilleux festival sur l'ensemble du territoire. Malgré tout, nous voterons pour cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.01453

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Il faut aussi que les territoires puissent et veuillent accueillir. Ce n'est pas faute d'avoir essayé.

05 – Action culturelle

2023.01442 - Délibération modificative - Spectacle vivant

Vote sur la délibération n° 2023.01442

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01443 - Délibération modificative et de régularisation relative aux dossiers culturels sur les thématiques des musiques et du cinéma-audiovisuel

Vote sur la délibération n° 2023.01443

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01444 - Délibération modificative - Patrimoine, arts visuels

Vote sur la délibération n° 2023.01444

Adoptée à l'unanimité

02 – Sports

01 – Rayonnement du sport

2023.01231 - Soutien aux manifestations sportives - 57 opérations - 55 bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Sur cette délibération, nous aurons un vote différencié sur les opérations 35 et 36, qui concernent des rallyes automobiles en région. Certes, les sommes sont relativement dérisoires. Toutefois, nous considérons que, à l'heure du réchauffement climatique, financer des opérations qui ont pour vocation de créer davantage de gaz à effet de serre dans des sites parfois protégés, en plus, pose un problème.

M. LE PRESIDENT : Sans commentaire. On n'a pas la même position.

Vote sur la délibération n° 2023.01231

Adoptée à la majorité

2023.01234 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour les saisons 2021/2022 - 2022/2023 ou 2023 - 2023/2024 et de l'accession à une compétition européenne pour la saison 2022/2023 d'une équipe féminine d'Escrime, d'u

Vote sur la délibération n° 2023.01234

Adoptée à l'unanimité

2023.01236 - Aides aux Tournois internationaux de football jeunes (4 bénéficiaires et 4 opérations)

Vote sur la délibération n° 2023.01236

Adoptée à l'unanimité

2023.01288 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France, à l'accession à une compétition européenne et à un centre de formation agréé « CFCP » à compter de la saison sportive 2023/2024 ou à compter de 2024 (associations :

Vote sur la délibération n° 2023.01288

Adoptée à l'unanimité

2023.01289 - Subvention aux clubs de haut niveau (clubs en société sportive) des Hauts-de-France pour leurs missions d'intérêt général, l'accession à une compétition européenne et leur centre de formation agréé « CFCP » pour la saison sportive 2023/2024 ou à compter

Vote sur la délibération n° 2023.01289

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01503 - Soutien à l'organisation de manifestations à label Running (10 opérations et 9 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01503

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01542 - Subvention exceptionnelle au titre de la saison 2023 à l'association « Vélo club de Roubaix Lille Métropole »

Vote sur la délibération n° 2023.01542

Adoptée à l'unanimité

2023.01601 - Evolution partielle du dispositif de soutien aux clubs de haut niveau (dont leurs centres de formation et parcours européens)

Vote sur la délibération n° 2023.01601

Adoptée à l'unanimité

2023.01632 - Journée de l'Olympisme à l'Aréna Stade Couvert régional à Liévin

Vote sur la délibération n° 2023.01632

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01696 - Programmation sportive et mémorielle « Mémoires de Rugby » du 1^{er} au 5 novembre 2023 - création d'un espace mémoriel

Vote sur la délibération n° 2023.01696

Adoptée à l'unanimité

02 – Formation et emploi sportif

2023.01192 - Accompagnement des structures de haut niveau au titre des projets de performance fédéraux, pour la saison 2022/2023 (9 bénéficiaires, 9 opérations)

Vote sur la délibération n° 2023.01192

Adoptée à l'unanimité

2023.01253 - Aide à la formation des sportifs dans un pôle hors région - 20 bénéficiaires - 20 opérations

Vote sur la délibération n° 2023.01253

Adoptée à l'unanimité

2023.01254 - Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau, soutien à 78 opérations dont 72 bénéficiaires de la Team Hauts-de-France et d'un bénéficiaire au titre des Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT. Madame BEUIL ?

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, chers collègues, nous voterons bien évidemment pour cette délibération, car les initiatives pour le sport, même si insuffisantes, doivent être soutenues. Cependant, nous regrettons toujours le constat que nous avons pu présenter lors de séances précédentes en ce qui concerne l'élargissement du dispositif Team Hauts-de-France à la catégorie Relève pour les disciplines relevant du parasport, handisport et sport adapté. Nous y sommes, bien sûr, tout à fait favorables, mais nous réitérons notre proposition d'élargir ce dispositif pour l'ensemble de la catégorie Relève, afin que cela puisse profiter au plus grand nombre de sportifs ne relevant pas du parasport. C'est d'ailleurs un amendement que nous avons proposé en janvier dernier, que vous avez rejeté.

Pour le dispositif Ambassadeurs Hauts-de-France, permettez-nous de conserver des doutes quant à l'efficacité de celui-ci. Un seul ambassadeur au bout d'un an de dispositif, cela est maigre. Cela peut, peut-être, se comprendre face aux contraintes qui s'ajoutent aux sportifs, qui donnent déjà une grosse partie de leur temps pour leurs entraînements et compétitions. Ils n'ont pas forcément de temps supplémentaire pour effectuer ce que le dispositif Ambassadeurs leur impose.

A moins que vous puissiez nous promettre un grand nombre de demandes déposées auprès de vos services, nous nous permettons également de proposer la possibilité aux clubs hébergeant des sportifs éligibles au dispositif Team Hauts-de-France de prendre ce rôle d'ambassadeur et, ainsi, de profiter de subventions pour faire rayonner le sport dans notre région, comme il pouvait l'être précédemment.

Vote sur la délibération n° 2023.01254

Adoptée à l'unanimité

2023.01283 - Accompagnement des structures de soutien à l'emploi sportif « Profession Sport » - 2 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01283

Adoptée à l'unanimité

03 – Sport santé

2023.01323 - IRBMS (Institut de Recherche du Bien-être de la Médecine et du Sport santé) : fonctionnement et programme d'activités 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01323

Adoptée à l'unanimité

04 – Fonctionnement de structures sportives

2023.01255 - Aides au programme d'actions des ligues et comités régionaux, dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs, et aides aux projets pour l'année 2023 (31 bénéficiaires ; 38 opérations)

Vote sur la délibération n° 2023.01255

Adoptée à l'unanimité

2023.01295 - Renouvellement du Contrat d'Exploitation de la Société Publique Locale (SPL) de gestion du Vélodrome Couvert régional « Jean STABLINSKI » à Roubaix

Vote sur la délibération n° 2023.01295

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

05 – Programme et équipement des structures sportives régionales

2023.01232 - Soutien à l'acquisition de minibus 9 places (neufs ou d'occasion) - 9 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01232

Adoptée à l'unanimité

2023.01286 - Délibération complémentaire : participation statutaire concernant le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert régional à Liévin

Vote sur la délibération n° 2023.01286

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

06 – Equipements sportifs de proximité

2023.01230 - Commune de Lamorlaye : délibération modificative portant prolongation d'actes juridiques et prolongation de remise de pièces

Vote sur la délibération n° 2023.01230

Adoptée à l'unanimité

2023.01544 - Politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs : 54 bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN. Oui ? Non ?

M. COUSIN : Sur cette délibération, nous allons voter pour. Nous demandons, comme l'an dernier, une vigilance sur les terrains synthétiques. Bien évidemment, nous avons intégré le fait que, dans le cadre des sécheresses récurrentes qui se déroulent en région, les terrains synthétiques sont parfois des réponses réelles aux besoins d'arrosage et à une certaine sobriété sur la gestion de l'eau. Cependant, à l'instar de certains terrains synthétiques exemplaires en matière de réalisation de fibres recyclables – c'est le cas notamment du terrain synthétique d'Arras et de celui de Grande-Synthe –, en vue d'une interdiction qui sera prise par l'Europe, à l'échéance de 2 à 3 ans, de certaines particules sur les terrains synthétiques réalisés, il serait intéressant que la région soit un peu en avant-garde sur le sujet.

Encore une fois, j'ai bien en tête la réponse de l'an dernier, disant que vous n'êtes pas en mesure de dire que ces types de projets seuls doivent être financés. En même temps, permettre aux collectivités de gagner 2 à 3 ans sur des choses qui seront interdites 2 à 3 ans plus tard, c'est aussi le rôle et ce serait noble, pour la région, d'être capable de faire cela.

Vote sur la délibération n° 2023.01544

Adoptée à l'unanimité

03 – Jeunesse

01 – 4T et Illettrisme

2023.01124 - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023 (dispositif 4T et Illettrisme – projets pérennes)

Vote sur la délibération n° 2023.01124

Adoptée à l'unanimité

2023.01125 - Association Générations et Cultures : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT. Madame BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, nous maintiendrons notre position contre cette association présentant un projet et restant assez floue quant à ses intentions de projet. Nous relevons également au sein des objectifs présentés une volonté, je cite, « d'élargir les cibles de jeunes et d'adapter les dispositifs à leurs besoins » aux « jeunes migrants isolés pris en charge par les départements et en parcours de formation ». Nous refusons de financer une association participant de près ou de loin au marché de l'immigration, renforçant encore et toujours la dynamique de submersion migratoire que subissent la France et l'Europe et qui coûte encore et toujours plus d'argent aux Français.

Vote sur la délibération n° 2023.01125

Adoptée à la majorité

2023.01126 - Unis Cité : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01126

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01592 - Agence pour l'Education Par le Sport (APELS) : convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01592

Adoptée à l'unanimité

2023.01595 - Association Article 1 : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01595

Adoptée à l'unanimité

2023.01596 - Dispositif « 4T » et illettrisme : soutien aux projets associatifs en lien avec les leviers régionaux : Coopératives Jeunes de Services (6 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01596

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01598 - Dispositif « 4T » et illettrisme - projets ponctuels ou pérennes : soutien aux projets associatifs en lien avec les leviers régionaux (7 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01598

Adoptée à l'unanimité

2023.01613 - Soutien aux projets des jeunes - Comité Local d'Aide aux Projets (5 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01613

Adoptée à l'unanimité

04 - Travail

2023.01521 - Attribution d'une subvention 2023 à l'association Concordia Picardie-Nord-Pas-de-Calais au titre du dispositif de soutien aux associations organisatrices de chantiers de jeunes bénévoles en Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01521

Adoptée à l'unanimité

05 - Relations internationales

01 – diplomatie économique - Partenariat

2023.01514 - Organisation 2024 du projet culturel (Kulturatrium) organisé dans le cadre de la coopération tripartite entre la région Hauts-de-France, la Voïvodie de Silésie et le Land de Rhénanie du Nord Westphalie

Vote sur la délibération n° 2023.01514

Adoptée à l'unanimité

02 Energie pour l'Afrique

2023.01537 - Appel à projets « Acteurs de l'énergie pour l'Afrique » : Session d'affectation 2023

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Nous soutenons totalement cette délibération, qui vise à la coopération et à l'aide au développement de partenaires en Afrique, notamment sur l'énergie renouvelable. Nous nous félicitons de ce type de délibérations, qui font honneur au Conseil régional.

M. LE PRESIDENT : Unanimité ? Etonnant.

1538, même vote ? Il faut suivre.

M. EYMERY : Non, vote contre sur la 1537 et 1538, Monsieur le Président.

Vote sur la délibération n° 2023.01537

Adoptée à la majorité

2023.01538 - Appel à projets « Acteurs de l'énergie pour l'Afrique » : Approbation du règlement 2024 et reconduction du dispositif

Vote sur la délibération n° 2023.01538

Adoptée à la majorité

06 – Tourisme

01 – Destination touristique

2023.01057 - Contrat de rayonnement Touristique « 7 Vallées-Ternois » : soutien à trois opérations

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Il y aura un vote différencié sur toute une série de délibérations. Je ne vais faire l'intervention qu'une fois.

Vous le savez, notre région connaît un stress hydrique important. Nous voterons donc contre les projets qui aménagent des piscines dans l'aménagement de gîtes dans les différents projets proposés. Sur cette délibération, nous voterons pour, sauf la 2, pour laquelle nous voterons contre.

M. LE PRESIDENT : Laquelle est-ce, la 2 ?

M. LE PRESIDENT : Un gîte avec piscine, donc.

M. COUSIN : Pas d'intervention sur la 1538, qui est la même que la précédente sur « Energies pour l'Afrique ».

Vote sur la délibération n° 2023.01057

Adoptée à la majorité

2023.01085 - Contrat de Rayonnement Touristique Creil Oise Halatte « Vallée de l'Oise et de la Pierre » : Soutien à 2 Actions

Vote sur la délibération n° 2023.01085

Adoptée à l'unanimité

2023.01529 - Contrat de Rayonnement Touristique « Autour du Louvre-Lens » : événementiel « Bivouac » au Parc d'Ohlain

Vote sur la délibération n° 2023.01529

Adoptée à l'unanimité

2023.01563 - Contrat de rayonnement touristique du Cambrésis : soutien à 2 opérations

Vote sur la délibération n° 2023.01563

Adoptée à l'unanimité

2023.01603 - Contrat de Rayonnement Touristique Baie de Somme Picardie Maritime – Soutien à 1 Action : Observatoire de découverte de la faune sauvage de la Baie de Somme

Vote sur la délibération n° 2023.01603

Adoptée à l'unanimité

2023.01667 - Contrat de Rayonnement Touristique du Montreuillois : soutien à 7 opérations

M. LE PRESIDENT : Même vote ? Allez-y.

M. COUSIN : Contre le 4.

Vote sur la délibération n° 2023.01667

Adoptée à la majorité

2023.01693 - Contrat de Rayonnement Touristique « Métropole Européenne de Lille (MEL) » : soutien à 2 opérations

Vote sur la délibération n° 2023.01693

Adoptée à l'unanimité

02 – Priorités régionales d'intervention touristique

2023.00075 - Priorités régionales d'interventions touristiques : 4 dossiers

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT et Monsieur COUSIN.

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Pour cette délibération, il est nécessaire que les représentants des associations subventionnées par le Conseil régional présentent une neutralité politique. C'est pourquoi nous vous demandons, dans la partie « De fixer les modalités de suivi et de contrôle de la subvention comme suit », d'ajouter en tant qu'engagement : « La neutralité politique sera demandée aux organismes bénéficiaires des subventions du Conseil régional ».

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN, non ?

Vote sur la délibération n° 2023.00075

Adoptée à l'unanimité

2023.01404 - Délibération modificative : demande de prolongation de délais pour 4 dossiers tourisme

Vote sur la délibération n° 2023.01404

Adoptée à l'unanimité

03 - Marketing

2023.01584 - Soutien aux actions touristiques 2023 de l'Association des espaces fortifiés des Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01584

Adoptée à l'unanimité

04 - Attractivité

2023.00237 - Adhésion de la région au syndicat mixte pour l'exploitation du parc animalier et zoologique de Maubeuge

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Sur cette délibération très importante, qui concerne le zoo de Maubeuge, plusieurs remarques.

La première, nous nous étonnons du fait que cette délibération n'ait pas été présentée dans certaines commissions. Elle est passée en Commission Culture. Nous aurions aimé l'avoir en Commission Environnement, ce qui serait normal, vu le sujet. Oui, Monsieur le Président. Cela serait normal et nous aurait permis d'avoir plus de détails sur les objectifs de cette nouvelle réorganisation du zoo de Maubeuge. La région va intervenir à 22 % de cette nouvelle société mixte. Dans le détail de l'intervention, nous trouvons qu'il n'est pas assez fait référence aux espèces protégées, à la sauvegarde de la biodiversité, même si nous avons bien noté que 20 centimes étaient versés à une association de sauvegarde des girafes en Afrique par entrée dans le zoo.

Nous avons, pour un certain nombre de raisons, un certain nombre de réserves. Nous n'allons pas voter contre, car nous considérons qu'il ne s'agit pas d'une délibération instituant un nouveau zoo, ce qui nous amènerait bien évidemment à voter contre. Maintenant, nous aimerions avoir certaines évolutions du projet. Pourquoi ne pas faire du zoo de Maubeuge un sanctuaire ? Les sanctuaires sont des zones et des zoos, qui permettent d'accueillir les animaux enlevés de cirques qui maltraitent les animaux, enlevés de situations où des personnes privées possèdent des animaux sauvages. C'est la première observation.

La deuxième observation, pourquoi ne pas y accoler un centre de soins à la faune sauvage ? Dans les zoos, nous avons le personnel capable de faire du soin animalier sur des animaux en détresse. Nous savons et vous savez qu'il y a un manque de centres de soins à la faune sauvage dans la région des Hauts-de-France.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Plusieurs éléments sur ce point.

Premièrement, le zoo de Maubeuge est adhérent de l'AFdPZ, l'association nationale présidée par le directeur du zoo de Beauval. Je peux vous dire que toutes les questions de biodiversité, sur le fait également, chaque fois que c'est possible, de préserver et replacer en milieu naturel, cela fait partie des priorités de l'AFdPZ. Très clairement, on ne fait pas n'importe quoi en la matière. Lorsque vous dites qu'il faudrait prendre des animaux, c'est facile d'en parler. C'est beaucoup plus compliqué, car il faut que les espèces dans un zoo soient aussi de nature à accepter des animaux qui viendraient d'autres. Sur le papier, on pense que c'est très facile. C'est beaucoup plus compliqué que cela en matière d'acclimatation.

En ce qui concerne le zoo de Maubeuge, il y a à la fois une dimension sur le zoo, je ne vous le cache pas, mais aussi une dimension économique et touristique importante. Compte tenu de l'ampleur des projets du zoo de Maubeuge, il nous semblait important, aux côtés du département du Nord, que le Conseil régional y participe, de façon à permettre d'asseoir et de garantir le développement du zoo de Maubeuge. Ensuite, je ne sais pas quel est votre avis sur les zoos. Personnellement, j'adore. En tout état de cause, je préfère dire, compte tenu des garanties apportées par des zoos comme Maubeuge – je voudrais d'ailleurs saluer son directeur, Jimmy EBEL – , qu'il est important pour les jeunes générations de pouvoir se rendre compte de visu et pas seulement sur internet ou sur papier glacé.

Vote sur la délibération n° 2023.00237

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01512 - Soutien à l'organisation de 6 congrès et colloques 2023-2024 en Hauts-de-France

M. COUSIN : Pour la délibération, contre la 6.

Vote sur la délibération n° 2023.01512

Adoptée à la majorité

2023.01634 - Développement du tourisme brassicole et valorisation de la culture brassicole en Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX.

M. POIX : C'est une subvention nécessaire, en soutien à l'industrie brassicole qui connaît une phase de ralentissement, notamment au niveau du nombre de brasseries artisanales en baisse et face à la hausse des matières premières. Le changement climatique a aussi des conséquences sur la qualité du houblon. En Europe, la culture du houblon aromatique, particulièrement prisé pour les bières artisanales, est perturbée par le changement climatique qui fait baisser les rendements et la concentration du composé chimique responsable de l'amertume. Pour compenser la baisse de cet acide alpha, composant essentiel pour réaliser des bières de qualité, il sera aussi nécessaire, dans l'ensemble de l'Europe, de s'adapter et d'augmenter de 20 % la superficie dédiée au houblon aromatique par rapport à la superficie actuelle.

Si nous sommes pour l'instant épargnés dans les Hauts-de-France, nous devons rester attentifs aux évolutions climatiques et aux impacts que celles-ci peuvent avoir sur la filière agricole. Les rendements ont baissé de 9 % à 20 % sur plusieurs sites tests. Se pose également la question de la souveraineté agricole en matière d'approvisionnement. L'industrie brassicole devient trop dépendante des importations. Il est nécessaire d'accentuer les plantations dans la région. En 1985, on avait 250 hectares. On en a un peu plus de 35 aujourd'hui. Néanmoins, nous restons la deuxième région productrice et nous ne produisons que 45 tonnes par an. Il faut peut-être que l'on ait une politique plus offensive de primes, d'aides aux subventions, favoriser la constitution d'un centre de connaissances adossé à des lycées agricoles, comme c'est demandé par plusieurs brasseurs.

Autre point, cela me permet aussi d'évoquer la situation du projet phare de la Cité de la Bière. On a vu que deux finalistes étaient retenus. On se réjouit du projet, mais on déplore un peu de ne pas être associé au processus de sélection, d'audition des deux projets, qui sont maintenant Pont-à-Marcq et Bailleul.

M. LE PRESIDENT : Bientôt 2 minutes.

M. POIX : Je voulais aussi faire l'explication de vote pour terminer. J'avais presque fini.

On souhaiterait, dans ce dossier, avoir une présentation publique des deux dossiers finalistes. Ce n'est pas non plus Intervilles. On ne va pas faire un Intervilles de la Cité de la Bière avec un vote par réclamation, mais il serait bien que l'on puisse, au vu de l'importance touristique du projet, avoir en Séance plénière une présentation des deux projets finalistes, pour pouvoir avoir un vote éclairé.

M. LE PRESIDENT : Sauf que la décision aura lieu avant la prochaine Séance plénière, qu'il y a tout un *process* et que l'on est tenu de respecter ce *process*. De toute façon, c'est l'assemblée délibérante qui, finalement, se prononcera et validera le choix qui sera fait par le jury.

Pour le reste, concernant les brasseurs, je peux vous confirmer qu'ils sont totalement mobilisés sur cette question, notamment la transformation climatique – je préfère cela à « transition climatique ». Avec eux, on est très avancé sur ces questions. Si vous voulez, lors de la présentation de la bière de Noël, qui interviendra plus tôt, bien avant Noël, vous serez les bienvenus. Vous serez invités et vous pourrez aussi échanger avec eux, si vous le souhaitez.

Vote sur la délibération n° 2023.01634

Adoptée à l'unanimité

07 - Devoir de mémoire

2023.01284 - Délibération modificative pour 1 dossier devoir de mémoire

Vote sur la délibération n° 2023.01284

Adoptée à l'unanimité

2023.01292 - Soutien à la création d'aménagements d'accueil sur le site de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (62) par l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)

Vote sur la délibération n° 2023.01292

Adoptée à l'unanimité

2023.01333 - Soutien à la requalification du parcours de découverte du Trou de Mine « Lochnagar Crater » à Ovillers-la-Boisselle (80) par l'Association Lochnagar Crater France

Vote sur la délibération n° 2023.01333

Adoptée à l'unanimité

2023.01340 - Soutien à la rénovation de monuments commémoratifs et à la sauvegarde de sépultures de guerre - 3 bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN. Oui ? Non ?

M. COUSIN : Absolument.

Sur la rénovation des monuments historiques liés aux sépultures de guerre, une remarque qui a déjà été faite : vous le savez, un certain nombre de fusillés pendant le conflit de la Première Guerre mondiale, mais y compris des morts civils. Je veux parler très brièvement d'une expérience et d'une histoire personnelle. Mes arrière-grands-parents, qui étaient des bateliers, ont été réquisitionnés pendant la Première Guerre mondiale. Le bateau a été bombardé, 90 % de la famille est morte. Ce sont des personnes qui ne sont pas inscrites sur des monuments aux morts, car morts civils et compagnie.

Simplement, notre réflexion est de dire : dans le cadre de ces rénovations, pourquoi ne pas avoir une réflexion sur l'inscription de ces personnes, qui sont mortes pour la France à ce moment dramatique de notre histoire et qui ne le sont pas à ce stade ?

M. LE PRESIDENT : C'est une proposition. Je demande à Mady DORCHIES de voir avec le cabinet de la Ministre, Madame MIRALLES, qui viendra dans la région le 10 pour insister sur le classement par l'UNESCO. C'est effectivement un sujet dont on doit l'entretenir. Il faudra ensuite voir à ce que Monsieur COUSIN puisse avoir la réponse.

Vote sur la délibération n° 2023.01340

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Commission n° 8 : Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)

02 – Santé

01 - Santé

2023.01278 - Acquisition d'une IRM Linac par le Centre Oscar Lambret

Vote sur la délibération n° 2023.01278

Adoptée à l'unanimité

2023.01314 - Extension du centre de santé polyvalent de la commune d'Annequin. Construction d'un centre de santé polyvalent sur la commune de Plailly et construction d'une maison de santé polyvalente « Maison des Chartriers » sur la commune de Valenciennes

Vote sur la délibération n° 2023.01314

Adoptée à l'unanimité

2023.01478 - Réhabilitation d'une ancienne maison communale en « maison des internes » à Saint-Omer

Vote sur la délibération n° 2023.01478

Adoptée à l'unanimité

02 – Santé et offre de proximité

2023.01577 - Programme d'actions 2023 dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 - Association d'Enquête et de Médiation

Vote sur la délibération n° 2023.01577

Adoptée à l'unanimité

03 – Santé prévention

2023.01565 - Attribution d'un prix de 5 000 euros à HEKIA, lauréat de la thématique « La donnée de santé en faveur de la prévention populationnelle » dans le cadre de l'appel à projets « Innovation et Prévention », organisé par Eurasanté et la Fondation Norbert et Denise Séga

Vote sur la délibération n° 2023.01565

Adoptée à l'unanimité

05 – Formations sanitaires et sociales

2023.01263 - Aide à l'équipement des établissements de formations sanitaires et sociales : subventions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01263

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01504 - Subventions maximales 2023 pour les instituts publics et privés de formations paramédicales et de sages-femmes Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01504

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01505 - Subventions maximales 2023 pour les instituts de formations sociales Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01505

Adoptée à l'unanimité

2023.01637 - Bourses d'études sanitaires et sociales pour la rentrée scolaire et universitaire 2023/2024 - affectation complémentaire

Vote sur la délibération n° 2023.01637

Adoptée à l'unanimité

03 - Action sociale

02 - Handicap

2023.01530 - Encourager les projets visant à animer les territoires et soutenir les actions d'inclusion des personnes en situation de handicap : 6 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01530

Adoptée à l'unanimité

2023.01715 - Politique régionale du handicap - Parents Extraordinaires (une application numérique à destination des parents en situation de handicap intellectuel)

Vote sur la délibération n° 2023.01715

Adoptée à l'unanimité

03 - Illettrisme

2023.01545 - Encourager les projets visant à animer les territoires et lutter contre l'illettrisme - 2 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01545

Adoptée à l'unanimité

06 – Violences faites aux Femmes

2023.01532 - Encourager les projets visant à animer les territoires et à lutter contre les violences faites aux femmes - 2 bénéficiaires

Vote sur la délibération n° 2023.01532

Adoptée à l'unanimité

2023.01548 - Fédération régionale des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (FRCIDFF) : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023/2026 et programme d'activité 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01548

Adoptée à l'unanimité

2023.01597 - Association Laisse Ton Empreinte - programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01597

Adoptée à l'unanimité

05 - Vie associative

01 – Accompagner la structuration du monde associatif

2023.00055 - Union des Centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-France - Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.00055

Adoptée à l'unanimité

2023.00057 - La ligue de l'enseignement des Hauts-de-France - Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

M. LE PRESIDENT : Oui. Vous n'étiez pas inscrite, mais allez-y.

MME DHALLUIN : Je vous remercie.

Mouvement laïc d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle regroupe, à travers 102 fédérations départementales, 20 000 associations locales présentes dans 24 000 communes, et représente plus d'un million d'adhérents. L'histoire de cette association est à rappeler. Née en 1866, elle est créée avec pour but de rassembler, former et éduquer à la citoyenneté. Elle compte dès la première année plus de 5 000 membres au travers de 72 départements français. Engagée dans l'éducation populaire, elle pourvoit, au travers des actions aux côtés des associations, collectivités et habitants, à l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice, avec pour champ d'intervention premier l'éducation sous toutes ses formes.

Aussi, nous sommes chagrinés de constater que, au fil des ans, l'accompagnement de la région diminue. Vous nous direz qu'il existe d'autres associations qui répondent aux mêmes objectifs et nous n'en disconvenons pas. Elles ont toutes leur place dans l'éducation populaire. Néanmoins, le socle de la Ligue de l'enseignement ne s'est pas construit en un jour. Elle a su s'appuyer sur son histoire et ses valeurs. Elle a su s'adapter aux évolutions de notre société. Il nous semblait important de le rappeler et d'argumenter l'importance de maintenir et de permettre le développement de l'action de la Ligue dans l'intérêt des habitants des Hauts-de-France.

Je vous remercie.

Vote sur la délibération n° 2023.00057

Adoptée à l'unanimité

2023.01576 - Formation des bénévoles 2023 : 1 bénéficiaire

Vote sur la délibération n° 2023.01576

Adoptée à l'unanimité

02 – Agir pour l'emploi

2023.01500 - Création d'Emplois Associatifs Pérennes - délibération modificative (4 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01500

Adoptée à l'unanimité

03 – Soutenir les projets des associations et animer les territoires

2023.01259 - Hauts-de-France en Fête (113 opérations - 112 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01259

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01546 - Encourager les projets visant à animer les territoires, valoriser l'engagement, lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser les économies d'énergie, prévenir la radicalisation, lutter contre les violences faites aux femmes : 6 bénéficiaires / 7 opérations

M. LE PRESIDENT : Madame FLAMANT. Monsieur SILLANI lui répondra.

MME FLAMANT : Merci, Monsieur le Président.

Un vote divisionnaire : en abstention pour l'opération 7, avec un amendement, car il est nécessaire que les représentants des associations subventionnées par le Conseil régional présentent une neutralité politique. Dans la partie « de fixer les modalités de suivi et de contrôle de la subvention comme suit », d'ajouter en tant qu'engagement : « La neutralité politique sera demandée aux organismes bénéficiaires des subventions du Conseil régional ».

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Monsieur SILLANI.

M. SILLANI : La région Hauts-de-France veille bien à ce que l'ensemble des associations respecte le Contrat d'engagement républicain, qui rappelle ces principes. Merci.

M. LE PRESIDENT : Quant à la neutralité politique, je crois savoir ce qu'il y a dans votre esprit, Madame FLAMANT. Je ne partage pas tout à fait votre conception de la neutralité politique.

Amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés sur la délibération n° 2023.01546

Rejeté à la majorité

Vote sur la délibération n° 2023.01546

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Je rappelle que le vote divisionnaire n'est pas de droit. J'accepte le vote divisionnaire, mais je suis tout à fait fondé à le refuser.

**Commission n° 10 :
Agriculture et agroalimentaire**

01 – Agriculture

01 - Elevage

2023.01222 - PLAN CHEVAL : soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en région Hauts-de-France

Vote sur la délibération n° 2023.01222

Adoptée à l'unanimité

2023.01294 - PLAN CHEVAL : Appel à Projets EQUI 2023 : Soutien aux investissements de la filière équine - 15 bénéficiaires

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Très succinctement, pour faire écho à la délibération sur la filière bois, nous aurions souhaité que puisse apparaître ici une éco-conditionnalité sur la sélection des matériaux choisis dans ce soutien aux investissements dans la filière équine, tout en sachant par ailleurs que de nombreux centres équestres utilisent beaucoup le bois et favorisent ces matériaux éco-conçus, pour créer un cadre propice à l'équitation ou à l'élevage d'une manière générale.

Vote sur la délibération n° 2023.01294

Adoptée à l'unanimité

2023.01458 - Plan Agro-écologie Hauts-de-France : soutien au projet Ferme Laitière Bas Carbone - délibération complémentaire

Vote sur la délibération n° 2023.01458

Adoptée à l'unanimité

2023.01472 - Animation et accompagnement des filières d'élevage : Contrat de filière ovine - programmes d'activité 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01472

Adoptée à l'unanimité

2023.01483 - PLAN CHEVAL : Appel à projets « Cheval Territorial en Hauts-de-France » 2023 - Financement de 3 projets

Vote sur la délibération n° 2023.01483

Adoptée à l'unanimité

2023.01580 - PLAN CHEVAL : Soutenir les associations d'éleveurs et de propriétaires et structures organisatrices de concours d'élevage ou de ventes de chevaux : demande de l'Association des Eleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des propriétaires - AECCP

Vote sur la délibération n° 2023.01580

Adoptée à l'unanimité

2023.01581 - PLAN CHEVAL : Soutien à la modernisation des hippodromes : Hippodrome de La Capelle (02)

Vote sur la délibération n° 2023.01581

Adoptée à l'unanimité

2023.01677 - Cadre d'intervention régional « aide spécifique aux investissements de matériel de désinfection en élevage cunicole » - Délibération modificative

Vote sur la délibération n° 2023.01677

Adoptée à l'unanimité

02 – Plan BIO

2023.01066 - Dispositif de soutien aux nouvelles participations à un régime de qualité - Enveloppe complémentaire et rapport d'information

Vote sur la délibération n° 2023.01066

Adoptée à l'unanimité

03 – Agro environnement

2023.01422 - Plan Agro-écologie Hauts-de-France : programme 2024 « Développer, faire connaître et valoriser l'Agriculture de Conservation des Sols »

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN et Monsieur POIX.

M. COUSIN : Pas d'intervention.

M. LE PRESIDENT : La 1422, qui est contre ?

M. POIX : J'ai une intervention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : J'ai annoncé le vote. Je vous donne la parole après.

Vote sur la délibération n° 2023.01422

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : Unanimité.

Monsieur POIX, pour un rappel au règlement.

M. POIX : Cette délibération fixe trois axes pour favoriser l'adaptation de notre agriculture aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain. Un point attire tout particulièrement mon attention, c'est le nécessaire et impérieux travail sur la diversification des cultures, que nous devons mener ensemble. En parcourant les pages du journal *Le Betteravier français* et de son supplément de septembre 2023 consacré à la pomme de terre, on apprend plusieurs informations alarmantes. Notre région, qui produit 61 % des pommes de terre françaises et 51 % des betteraves, va subir de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique sur ces cultures.

Le Betteravier français pose la question de façon un peu provocante : « La pomme de terre a-t-elle encore un avenir dans les Hauts-de-France d'ici 50 ans ? » L'agro-climatologue Serge ZAKA a confronté les besoins de la plante aux modèles climatiques du GIEC. L'année 2022 sera la norme de 2055. Pour mémoire, elle a été la seconde année la plus chaude depuis 1900, 14 degrés de moyenne, et l'on enregistre une baisse de 25 % de pluviométrie. Les conséquences se sont fait sentir. Une baisse de rendement a été constatée sur la pomme de terre : - 8,9 % dans le Nord – Pas de Calais et - 12 % en Picardie. Finalement, un rendement en baisse de 200 millions d'euros.

Avec les canicules qui pourraient durer plus de 3 semaines en 2100, avec une hausse de 4 degrés, on arrive dans la zone rouge pour la pomme de terre, qui est pourtant notre fleuron régional. C'est un problème, puisque la croissance de la pomme de terre décroît fortement au-delà de 35 degrés. Par ailleurs, les stress hydriques successifs vont se répéter. Il va donc nous falloir anticiper, aider les agriculteurs, notamment le groupement des producteurs de pomme de terre, à diversifier les cultures. On parle du houblon. On peut aussi, en complément, les aider à planter ce type de culture qui est très rentable, puisqu'elle n'est pas calquée sur les cours du marché mondial.

C'est une alerte que je lance, mais je ne suis pas le seul à la lancer. Quel est le plan de bataille de la région ? Y a-t-il un travail de fond avec les producteurs de pomme de terre ? Pouvez-vous nous en dire un mot, Madame PINON ?

Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Pourquoi Madame PINON ? Ce n'est pas la Santé.

M. POIX : Excusez-moi, j'ai vu Madame PINON. Je pensais à Madame LESNE.

M. LE PRESIDENT : C'est la raison pour laquelle vous ne pouvez pas être à ma place. Vous confondez dans l'exécutif.

M. POIX : Excusez-moi, Madame LESNE.

M. LE PRESIDENT : Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Je ne vais pas pouvoir répondre totalement à la question posée par Monsieur POIX.

M. LE PRESIDENT : Vous n'avez que 2 minutes, Madame la Vice-présidente.

MME LESNE : Je peux tout de même répondre que la région est en train de mener un lourd travail pour constituer un plan régional de lutte et d'adaptation au changement climatique. Nous avons, avec la Chambre d'agriculture et toute une série d'acteurs, commencé à sérier l'ensemble des interlocuteurs que nous allons rencontrer activement dans les prochains mois. Vous aurez au printemps, si tout va bien, une grande journée de réflexion au niveau de l'hémicycle régional pour vraiment faire la synthèse. On va se rapprocher des industries agroalimentaires pour savoir comment elles prévoient. Vous avez pointé la production, mais on aura aussi des problèmes avec notre transformation. Nous sommes pleinement investis sur ces sujets, même si nous n'avons pas toutes les réponses aux questions que vous posez pour le moment. Ce sera difficile de tout gérer.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

04 – Filières valeur ajoutée

2023.01520 - Délibération modificative : diverses opérations

Vote sur la délibération n° 2023.01520

Adoptée à l'unanimité

2023.01526 - Avance Remboursable pour un projet de développement de nouvelles salles de culture de champignons.

Délibération retirée

2023.01578 - Développement d'une filière de bovins viande dans l'Oise : Soutien à l'ingénierie d'accompagnement - programme annuel d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01578

Adoptée à l'unanimité

2023.01610 - Dispositif de soutien aux projets de valorisation des productions agricoles et d'approvisionnement local : présentation de nouveaux dossiers

Délibération retirée

2023.01624 - Avance remboursable

Vote sur la délibération n° 2023.01624

Adoptée à l'unanimité

2023.01670 - Modification du cadre d'intervention régional « Soutien aux projets de développement agricole - Avance remboursable »

Vote sur la délibération n° 2023.01670

Adoptée à l'unanimité

05 - Communication

2023.00677 - Convention de partenariat en matière d'intervention agricole avec le Département de la Somme

Vote sur la délibération n° 2023.00677

Adoptée à l'unanimité

2023.01367 - Financement de l'événement « Ferme en ville » du 26 au 28 mai 2023 à Le Quesnoy

Vote sur la délibération n° 2023.01367

Adoptée à l'unanimité

2023.01602 - Appel à projets « Information et Promotion des produits agricoles et alimentaires sous systèmes de qualité » pour 2023 : Présentation de deux dossiers

Vote sur la délibération n° 2023.01602

Adoptée à l'unanimité

2023.01622 - Lancement de l'appel à projets « Information et promotion des produits agricoles et alimentaires sous systèmes de qualité » pour 2024

Vote sur la délibération n° 2023.01622

Adoptée à l'unanimité

06 – Diversification agricole et non agricole

2023.01416 - Dispositif Pass'Agri filières - volet 1 : investissements spécifiques liés à la production primaire : présentation de nouveaux dossiers

Délibération retirée

2023.01904 - Dispositif Pass'Agri filières - volet 2 : investissements spécifiques liés à la transformation et/ou à la commercialisation des produits de l'exploitation agricole : présentation de nouveaux dossiers

Vote sur la délibération n° 2023.01904

Adoptée à l'unanimité

08 – Installation transmission maintien des exploitations

2023.01347 - Accueil, accompagnement et suivi des Jeunes Agriculteurs : Point Accueil Installation Transmission (PAIT) - actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01347

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01496 - Nouveau Programme régional pour la Création et la Transmission en Agriculture - appel à candidatures - ACtiv'ton installation, prépare ta transmission - 2024

Vote sur la délibération n° 2023.01496

Adoptée à l'unanimité

09 - FEADER

2023.01251 - FEADER - Mesure 75.01 Appel à projet Aide aux Jeunes Agriculteurs

Vote sur la délibération n° 2023.01251

Adoptée à l'unanimité

2023.01583 - FEADER- Cofinancement des programmes de développement rural

Vote sur la délibération n° 2023.01583

Adoptée à l'unanimité

2023.01630 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 « aide aux investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage » - délibération modificative

Vote sur la délibération n° 2023.01630

Adoptée à l'unanimité

2023.01638 - Convention entre la région Hauts-de-France et la Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France relative à la déclinaison régionale de la mission de service public des Chambres départementales d'agriculture en matière de contribution à l'instruction et de suivi des demandes d'aides à l'installation

Vote sur la délibération n° 2023.01638

Adoptée à l'unanimité

03 – Pêche

01 - FEAMP

2023.01436 - FEAMPA - Programmation des contreparties régionales dans le cadre des aides européennes au titre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) - 11 dossiers

Vote sur la délibération n° 2023.01436

Adoptée à l'unanimité

02 – Filière Halieutique

2023.01249 - Comité régional de Conchyliculture (CRC) : convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023/2025 et financement du programme d'actions 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01249

Adoptée à l'unanimité

2023.01460 - CRPMEM - Comité régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Hauts-de-France : convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2025 et financement du programme d'activités 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01460

Adoptée à l'unanimité

2023.01471 - AQUIMER - modification du programme d'actions 2023 du pôle de compétitivité

Vote sur la délibération n° 2023.01471

Adoptée à l'unanimité

M. LE PRESIDENT : Entre parenthèses, cela sert de se battre pour nos pêcheurs. Il s'avère que le secrétariat d'Etat à la Mer vient d'annoncer que l'aide sur le gasoil pour les pêcheurs était prolongée. Je tiens à le souligner. Comme quoi, cela vaut toujours la peine de se battre dans la vie et de se battre pour les autres.

(applaudissements)

Pour quelques mois pour l'instant, mais ce qui était impossible il y a quelques semaines est devenu possible. Cela vaut la peine de se battre.

Commission 1 :
« Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques »

01 - Ressources

2023.01441 - Refus et acceptation des remises gracieuses suite à la commission de recouvrement du 15 juin 2023

Vote sur la délibération n° 2023.01441

Adoptée à l'unanimité

03 - Administration générale

2023.00062 - Programme d'activités 2022 de l'Institut régional d'Education Ouvrière des Hauts-de-France

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Sur ces subventions aux organisations syndicales qui baissent drastiquement, on en a déjà parlé, c'était une baisse de 35 % l'année dernière. Pour cette délibération sur les actions de formation de l'année 2022, donc pas de cette année, c'est une baisse de 60 % par rapport à 2019. Vous m'aviez répondu, lors de la dernière Commission permanente, que les critères avaient été fixés lors du début de mandat et appliqués de façon régulière. J'ai redemandé ces critères en commission. On m'a répondu ce matin. On m'a rappelé le Code des collectivités, pas une règle régionale spécifique. Je n'ai pas de réponse, en revanche, sur le but de cette disparition progressive.

M. LE PRESIDENT : Ne confondez-vous pas avec les organisations syndicales de la région ? Ce n'est pas la même chose, l'Institut régional. Je vous coupe, mais c'est pour cela. Il ne faut pas confondre avec ce que l'on a mis en place au début du mandat pour les organisations syndicales de la région.

M. HUTIN : Oui, mais enfin, là, ce n'est pas le cas. C'est sur les unions régionales des...

M. LE PRESIDENT : Non. Ce n'est pas cela. Ici, c'est pour le CESER.

M. HUTIN : Entre autres, oui. C'est aussi pour les membres... Bref. Ensuite, on a la délibération suivante, la 2023.01641, où l'on a aussi deux organisations régionales syndicales. En tout cas, cette subvention baisse aussi. C'est le cas, c'est ce que je viens de vous rappeler. Je ne comprends pas pourquoi on vote *a posteriori*. Est-ce un manque de confiance dans les syndicats, dans les organisations syndicales, dont le rôle est pourtant essentiel ici comme dans les entreprises ? Pour cette délibération et celle qui suivra, la 2023.01641, dont je vous ai parlé, nous nous abstiendrons sur ce traitement de défaveur.

Vote sur la délibération n° 2023.00062

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01273 - Autorisation de vendre des biens meubles de la Collectivité

Vote sur la délibération n° 2023.01273

Adoptée à l'unanimité

2023.01363 - Désignations dans les organismes extérieurs

Vote sur la délibération n° 2023.01363

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01586 - Renouvellement des conventions entre la région Hauts-de-France, l'Université Artois d'Arras et l'Université de Lille, relatives aux hébergements des équipements du Réseau régional de Télécommunications

Vote sur la délibération n° 2023.01586

Adoptée à l'unanimité

2023.01609 - Annulation de la vente de gré à gré de l'immeuble sis 50 rue Albéric de Calonne à Amiens

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Sur la vente de gré à gré d'un immeuble à Amiens, à côté de notre crèche régionale, la seule, qui est sur Amiens. Le bâtiment est contigu. On a essayé de le vendre. On avait une proposition qui n'a finalement pas abouti, si j'ai bien compris. C'est un bâtiment que l'on avait acquis au départ soit en soutien à la crèche, soit pour regrouper des services. Il me paraît dommage que l'on ne puisse pas étudier le fait de le garder dans notre patrimoine et d'en faire un bâtiment pour les services. C'est un site qui est tout proche d'ici. Il serait peut-être intéressant de l'utiliser plutôt pour nos services, alors que l'on est en train de comprimer les locaux pour nos services.

M. LE PRESIDENT : Brigitte FOURE, en tant que Première Vice-présidente.

MME FOURE : Simplement pour préciser que l'on essaye de rationaliser les locaux en direction du personnel. On a des locaux dédiés. Notamment, rue Germain-Bleuet, on a un beau bâtiment dédié. Ici, on a d'autres bâtiments. L'objectif est de faire en sorte d'utiliser les bâtiments dont nous avons vraiment besoin. Celui-ci n'est pas utile. C'est la raison pour laquelle il avait été mis en vente.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Brigitte FOURE.

Vote sur la délibération n° 2023.01609

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.01641 - Subventions 2022 aux unions régionales des organisations syndicales (2 bénéficiaires)

Vote sur la délibération n° 2023.01641

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

05 - Personnel

2023.01730 - Renouvellement de la convention d'adhésion entre la région Hauts-de-France et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département du Nord relative à la mise à disposition d'agents sur des missions temporaires au sein des EPLE

Vote sur la délibération n° 2023.01730

Adoptée à l'unanimité

2023.01751 - Mise en œuvre « Bilan Bien Vieillir » - Tempoforme à destination des agents régionaux

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Monsieur le Président, sur ce dispositif, sur cet outil de santé au travail, notamment pour les personnes qui vont préparer leur retraite, nous ne pouvons qu'approuver cette démarche de prévention de la santé au travail en amont de la retraite, d'autant plus que le recul de l'âge de la retraite risque d'aggraver les difficultés. Bien sûr, ce sera insuffisant. J'avais demandé en Commission 1, depuis plusieurs mois, que l'on ait un peu l'impact de cette réforme sur nos agents et sur les ressources humaines de notre collectivité.

Si cet outil s'inscrit dans un programme « En forme à la région » qui est très bien, la question de la santé au travail porte aussi sur les conditions de travail, notamment sur la mise en place du *flex office* que vous êtes en train d'imposer. Des choses sont déjà en place, sans attendre l'avis de l'ARACT et, dans l'opposition, des syndicats dans notre collectivité, de réduire les locaux pour nos agents, uniquement pour des questions budgétaires.

M. LE PRESIDENT : Non. Pardon. Excusez-moi, cela m'a échappé.

M. HUTIN : Excusez-moi, cela fait plusieurs fois que vous me coupez, Monsieur le Président. Cela fait plusieurs fois.

La santé au travail, c'est aussi la santé mentale, le bien-être au travail, qui n'est pas seulement physique, mais aussi psychique, la relation à la hiérarchie, aux élus, le partage de décisions. Tout cela doit être pris en compte. C'est donc une démarche globale de prévention santé dont nous avons besoin pour nos agents, avec un dialogue social actif et une juste rémunération de nos agents au service de l'intérêt général.

M. LE PRESIDENT : En tout cas, c'est une opération particulièrement innovante, en lien avec Tempoforme, que le professeur Eric BOULANGER a mis en place, qui va leur permettre, à mon sens, de bénéficier d'un bilan très utile au moment où ils partent.

Vote sur la délibération n° 2023.01751

Adoptée à l'unanimité

06 - Affaires juridiques

2023.01775 - Exécution des jugements du tribunal administratif de Lille du 9 mai 2023 - Versement d'une subvention d'équilibre à l'association Comité Loisirs et Activités des Hauts-de-France (CLEA HDF)

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN a la parole.

Je proposerai de voter contre cette délibération.

Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Je vais vous donner l'occasion de voter contre.

M. LE PRESIDENT : Vous ne m'en donnez pas l'occasion. Je suis suffisamment grand, libre et indépendant.

M. HUTIN : On en a parlé avec Madame FOURE en commission.

Cette délibération est un peu obligatoire, à la suite d'un premier jugement. C'est sur le financement – on a déjà eu l'occasion d'en parler – des retraites des anciens conseillers régionaux de Picardie. On a perdu au tribunal, en cour administrative d'appel...

(brouhaha)

M. LE PRESIDENT : S'il vous plaît.

M. HUTIN : On a perdu au tribunal administratif, je crois, et l'on va faire appel. Simplement, l'appel n'est pas suspensif. Il faut donc délibérer pour ces deux élus qui nous ont demandé le versement de leur retraite, Monsieur GEST et Monsieur MEZIN. D'autres auraient pu aussi demander et pourront encore demander. Je m'alarme sur cette situation.

Vous allez voter pour, nous aussi, bien sûr.

M. LE PRESIDENT : Contre.

M. HUTIN : Contre, pardon. Lapsus. Nous allons voter contre cette délibération, effectivement. Cependant, vous nous l'avez dit en commission, on sera finalement un peu obligé de payer en attendant le jugement de l'appel. Tout dépendra du Préfet, qui pourra nous imposer de payer.

J'avais une question que je n'ai pas posée en commission : quel est l'impact sur d'autres associations de soutien aux agents CLEA Hauts-de-France, qui ont maintenant été unifiées, de toutes ces procédures héritées d'un passé qui commence maintenant à être lointain ? N'y a-t-il pas des problèmes à avoir régulièrement des procès ? Cela n'a-t-il pas un impact sur leur fonctionnement et leurs comptes ?

M. LE PRESIDENT : Cela n'aura pas d'impact sur leur fonctionnement. D'anciens conseillers régionaux, sur leur droit à la retraite, ont décidé d'attaquer la région. Nous avons perdu. Je me refuse à ce que la région finance. Maintenant, la balle sera dans le camp du Préfet. En ce qui me concerne, je demande que l'on vote contre cette délibération, que je me dois de présenter.

Vote sur la délibération n° 2023.01775

Rejetée à la majorité

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

M. LE PRESIDENT : Je tiens à vous signaler que j'ai reçu la démission du mandat de conseiller régional de Monsieur Benjamin LUCAS, qui me disait aussi, en date du 6 octobre, « l'honneur d'avoir siégé au sein de notre Assemblée régionale et d'avoir contribué à la vie démocratique de notre collectivité ». Voilà ce que je tenais à porter à votre connaissance.

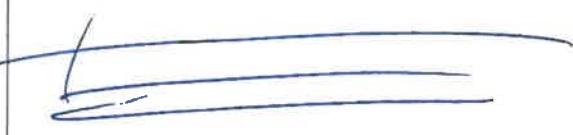
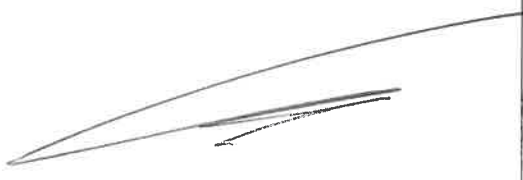
Mesdames et tous les agents qui nous ont accompagnés, je vous remercie. Je voudrais aussi demander à la directrice générale de transmettre nos remerciements.

La séance est levée. Merci à toutes et tous.

(la séance est levée à 17 heures 22)

Procès-verbal arrêté lors de la commission permanente du jeudi 30 novembre 2023

conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales

 <p>Xavier BERTRAND Président du Conseil régional</p>	 <p>Faustine MALIAR Secrétaire de séance</p>
--	--

ANNEXE 1

Récapitulatif des modifications apportées au dossier

Commission n° 2

Environnement :

2023.01315 – *Etude relative à l'établissement du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la Communauté de communes Oise Picarde, mission de coordination administrative et d'animation technique du Plan Somme II pour 2023-2024 (EPTB-SOMME AMEVA), travaux de réalisation d'ouvrages de régulation des crues de la Verse (Entente Oise-Aisne)*

ERRATUM : *En feuille 1 du tableau financier, pour l'opération 2 « EPTB Somme AMEVA (Syndicat Mixte) », au niveau de la colonne « date prévisionnelle de fin », il convient de lire « 31/12/2024 » à la place de « 31/12/2023 ».*

Commission n° 3

Transport :

2023.00613 - *Avenant de prolongation de la convention TER 2019-2024*

En page 55 de l'avenant de prolongation de convention TER HDF, au niveau de l'article F :

ADDENDUM : il convient d'ajouter « Le règlement par la Région du solde financier, d'un montant de 35,2 M€, portant sur les exercices 2020, 2021 et 2022, devra être reçu par SNCF VOYAGEURS au plus tard le 31/12/2024 ».

ERRATUM : il convient de lire « Article E Traitement des soldes antérieurs 2020-2021-2022 » à la place de « Article F Entrée en vigueur ».

Commission n° 5

Education :

2023.01342 – *Appel à projets ULMI 2023-2024 : attribution des subventions et lancement 2024-2025.*

ERRATA : En page 2 du tableau financier et en page 31 de l'annexe 3, opération 31, pour la raison sociale, il convient de lire « LP Irène JOLIOT CURIE » à la place de « LP Joliot Curie ».

Commission n° 6

Aménagement du territoire :

2023.01266 - *Soutien régional à l'Emploi et à l'Innovation en faveur des quartiers de la Politique de la Ville - Programmation 2023.*

ERRATA :

- En page 18 de l'annexe, pour l'opération « Projet Intercommunal de Coopération Associative à Guesnain et Dechy », au niveau de « l'échéancier prévisionnel de l'opération » et en page 2 du tableau financier, au niveau de la colonne « Date de début de prise en compte des dépenses », il convient de lire « 01/06/2023 » à la place de « 02/10/2023 ».
- En page 77 de l'annexe, pour l'opération 77 « LOISON-SOUS-LENS - Fonds de Travaux Urbains 2023 (FTU) », au niveau de « l'échéancier prévisionnel de l'opération », colonne « Date prévisionnelle de fin de l'opération », il convient de lire « 31 décembre 2023 » à la place du « 31 mars 2023 ».

Logement :

2023.01352 – *Soutien aux études préalables à l'élaboration d'un PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers), au déploiement du tri à la source des biodéchets et de la tarification incitative - divers bénéficiaires*

ERRATUM : En page 1 du tableau financier, pour l'opération 5, colonne « dépenses subventionnables », il convient de lire « 67 350.00 € » à la place de « 63 350.00 € ».

Europe :

2023.01712 - *Convention tripartite de paiement du FEADER et de son cofinancement au titre aides régionalisées FEADER HSIGC dans le cadre du plan stratégique national (PSN)*

ERRATUM : En feuille 2 de la délibération, au niveau du 9^e visa « Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois Picardie », il convient de lire « 30/06/2023 » à la place de « 06/07/2023 ».

Commission n° 7

Sports :

2023.01230 – *Commune de Lamorlaye : délibération modificative portant prolongation d'actes juridiques et prolongation de remise de pièces.*

ERRATUM : En feuille 3 de la délibération, au niveau du tableau de l'échéancier prévisionnel de l'opération, pour la date de « début d'éligibilité des dépenses », il convient de lire « 03/04/2020 » à la place de « 30/09/2021 »

2023.01254 - *Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau, soutien à 78 opérations dont 72 bénéficiaires de la Team Hauts-de-France et d'un bénéficiaire au titre des Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France*

ERRATUM : En pages 7 et 9 de la délibération, au niveau de la section « Constitution et transmission de la demande », il convient de lire « [ASHA] « Aide aux sportifs de haut niveau - Ambassadeurs » » à la place de « [ASHN] « Aide aux sportifs de haut niveau » ».

2023.01289 - *Subvention aux clubs de haut niveau (clubs en société sportive) des Hauts-de-France pour leurs missions d'intérêt général, l'accession à une compétition européenne et leur centre de formation agréé « CFCP » pour la saison sportive 2023/2024 ou à compter 2024 (12 sociétés - 21 opérations)*

ERRATA : En pages 28, 29, 37, 38 de la délibération, pour les opérations « Olympique Marcquois Rugby Sports » et « Cambrai Volley SASP » et en page 2 du tableau financier, opération 15, 20, 21, au niveau des colonnes « coût total » et « montant de la dépense subventionnable », il convient de lire les montants en « HT » à la place de « TTC ».

2023.01696 - *Programmation sportive et mémorielle « Mémoires de Rugby » du 1er au 5 novembre 2023 - création d'un espace mémoriel*

ERRATA : En page 2 de la délibération, dans le « DECIDE », 1^{er} et 3^e paragraphe, il convient de lire « telle que reprise en annexe » à la place de « telle que reprise dans le tableau financier ».

Commission n° 8

Santé :

2023.01504 – *Subventions maximales 2023 pour les instituts publics et privés de formations paramédicales et de sages femmes Hauts de France.*

En page 1 de la délibération :

- **ERRATUM** : il convient de supprimer le visa « Vu la délibération n° 20180831 du Conseil régional du 28 juin 2018 relative à l'adoption du plan régional de prévention de la radicalisation et de la charte régionale de la laïcité et des valeurs de la République » apparaissant en doublon.
- **ADDENDUM** : il convient d'ajouter le visa « Vu la délibération n°2022.01746 du 09 décembre 2022 relative aux subventions prévisionnelles de fonctionnement 2023 pour les instituts publics et privés de formations paramédicales et de sages-femmes Hauts-de-France, » sous le visa « Vu la délibération n° 2022.01665 relative à l'adoption du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2022-2028.

Commission n° 10

Agriculture :

2023.01630 – *FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 «aide aux investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage» - délibération modificative.*

ADDENDUM : En page 21 de l'annexe, dans la colonne « Plafonds et conditions d'éligibilité spécifiques » de la Filière équins, à la suite de « exclus la végétalisation », il convient d'ajouter « pour les ombrages et abris artificiels au pâturage ».

ANNEXE 2

Résultats de votes des délibérations

Votes sur l'urgence d'une délibération :

02 – Education

01 - Favoriser la réussite éducative et les relations avec les familles

2023.01991 - Lutte contre le harcèlement scolaire - Appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements des Hauts de France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 2 :
Environnement (environnement, ruralité, chasse, pêche)

01 - Environnement

01 - Milieux naturels

2023.00974 - Soutien au projet d'extension de la Réserve de Biosphère du marais Audomarois - Aa – Hem – Flandre

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE

2023.01457 - Aide à la rédaction de documents de gestion forestière durable - délibération complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01524 - Modification et prolongation de délais - Biodiversité et Eau

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01817 - Modification du dispositif d'aide aux propriétaires forestiers à la réalisation de documents de gestion durable

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01555 - Soutien au programme «Dynamique des populations, écologie et conservation de la cigogne blanche

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

2023.01560 - Investissement pour la poursuite des inventaires dans les lycées de la Région

Décision de l'Assemblée : pour l'amendement n°1 du PCPE

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X						X		X			X		

Voix pour : 7

Voix contre : 46

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Ecocitoyenneté

2023.01322 - Projet au titre du dispositif « Rendez-vous avec l'environnement en Hauts-de-France »

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01525 - 12 projets dans le cadre du dispositif Génération + Lycée et Nature

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Eau

2023.01315 - Etude relative à l'établissement du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la Communauté de communes Oise Picarde, mission de coordination administrative et d'animation technique du Plan Somme II pour 2023-2024 (EPTB-SOMME AMEVA), travaux de réalisation d'ouvrages de régulation des crues de la Verse (Entente Oise-Aisne)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 3 :
Transports, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes

01 – Transports

01 - Service de transport ferroviaire régional (TER, Convention et contrats, gestion des biens et du matériel roulant)

2023.00120 - Affectation complémentaire : convention d'occupation de l'espace de vente mutualisé de Saint-Omer

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.00613 - Avenant de prolongation de la convention TER 2019-2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X			X			X	

Voix pour : 36

Voix contre : 17

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01205 - Convention de financement relative au transfert de 2 voitures Bdx (V2N) du parc TER Bourgogne-Franche-Comté vers le parc TER Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01208 - Avenant n°1 à la convention entre la Région Hauts-de-France et SNCF Voyageurs portant sur les études relatives aux transferts et cessions de propriété à la Région des ateliers de maintenance et immeubles ainsi que des terrains afférents en déclinaison

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X		X			X	

Voix pour : 36

Voix contre : 7

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01209 - Avenant n°3 à la convention de changement d'organes majeurs des matériels roulants permettant l'actualisation des prix et un complément d'affectation sur le programme 2019-2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01302 - Intégration tarifaire Artois Mobilités : Avenant 6 à la convention n° 17001663 du 17 mai 2017 relative à l'acceptation des titres urbains sur le réseau TER du ressort territorial du syndicat mixte Artois Mobilités

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01360 - Avenant n° 13 à la convention d'exploitation TER, relatif à la location de 2 BGC auprès de la Région Bretagne

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01488 - Convention concernant les travaux de multiplexage des locomotives BB22200 : Installation de boîtiers de communication pour la réversibilité des locomotives

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01489 - Convention de financement SNCF Voyageurs - Région Hauts-de-France portant sur les phases PRO et DCE des voies 10 et 11 des installations de maintenance du Landy Pleyel

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01585 - Convention de financement des études préliminaires du nouveau centre de remisage et de maintenance ferroviaire de Tourcoing

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01690 - Charges de mise en exploitation du contrat de concession de service public relatif à la gestion et l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs concernant les lignes dites de l'Étoile d'Amiens pour l'année 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X				X			X	

Voix pour : 46

Voix contre : 7

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01733 - BEAUVAIS - Construction du Centre de Maintenance Ferroviaire (CMF)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Services de transports interurbains et scolaires

2023.01470 - Avenant n°6 à la DSP du Périmètre 4 du réseau interurbain de l'Oise confiée à RIO 4 pour adapter et optimiser l'offre de transport sur le Crépynois

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01516 - Avenants d'actualisation des quatre contrats de concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire du réseau Nord - Verdissement du parc et nouvelles modalités de bonus malus

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Autres services de mobilités (dont mobilité inclusive, Aide au Transport)

2023.01317 - Soutien aux plateformes de mobilité 2023 et modification de la délibération cadre

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Grandes infrastructures de transport

01 – Infrastructures ferroviaires et Transports collectifs en Site Propre

2023.01067 - Financement des études Avant-Projet (AVP) pour la mise en accessibilité des quais de la gare de Chambly

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01269 - Gestion et entretien des voies ferrées régionales Saint-Quentin / Origny-Sainte-Benoite et Berry-au-Bac / Guignicourt

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01417 - Financement des études préliminaires (EP) pour la mise en accessibilité des quais de la halte de Picquigny

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Gares et pôles d'échanges

2023.01147 - Financement des équipements de la vidéoprotection du pôle d'échanges multimodal de la gare de Soissons

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X		X		X	

Voix pour : 47

Voix contre : 5

Abstention : 1 (Héloïse DHALLUIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01319 - Financement de l'aménagement d'un local en abri vélos sécurisé à la gare de Soissons

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01426 - Modification du programme et prolongation des délais de réalisation de l'opération relative à la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des quais de la gare de Maubeuge

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01433 - Financement des études avant-projet (AVP) pour la mise en accessibilité des quais de la gare de Calais Ville

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01484 - Actualisation de la politique d'intervention en faveur de l'aménagement des abords de gares et des Pôles d'Echanges Multimodaux

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Infrastructures routières

2023.01239 - Prolongation des délais de réalisation de l'étude de la desserte globale sur le territoire du Dunkerquois et le réseau autoroutier A16 A25 et A26

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 1 (Franck DHERSIN)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Autres Infrastructures logistique et de mobilité

2023.01308 - Participations financières des Départements dans l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les Plans d'Actions Communs en matière de Mobilité Solidaire (PAMS)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01350 - Mise en place d'un Appel à Projets Mobilités et territoires

Décision de l'Assemblée : pour l'amendement n°2 du PCPE

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			0			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X								X			X					

Voix pour : 7

Voix contre : 36

Abstention : 0

NPPAV : 10 (RNIA)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X					

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Economie portuaire

01 - Administration des concessions

2023.01636 - Mise en sécurité des sites industriels par radiofréquence – Délibération complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Exploitation

2023.01420 - Protocole d'accord entre la Société d'Exploitation des Ports du Détroit et la Région Hauts-de-France dans le cadre de la mise en place du dispositif européen Enter Exit System

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01474 - Avenant n°1 au protocole d'accord n°22003397 conclue entre la Région Hauts-de-France et la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) afin de prendre en compte les travaux liés à la phase 2 du Brexit réalisés en 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01475 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Travaux de dragage, dépenses courantes, études et taxes foncières – Fournitures et équipement pour la maintenance et l'exploitation des ouvrages

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01481 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : remplacement d'un camion nacelle

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01668 - Adhésion de la Région à l'association France Cyber Maritime

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 Aménagement et maintenance du patrimoine

2023.01405 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Réhabilitation du génie civil de l'écluse Carnot à Calais

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01485 - Sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais : travaux sur équipements

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01487 - Port de Boulogne-sur-Mer – Calais - Recherche et Développement pour la conception d'une stratégie énergétique du port

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Affaires maritimes

01 - Protection du littoral

2023.01153 - Mise en œuvre d'une stratégie de suivi fiable, homogène, récurrent et pérenne du littoral Manche-est Mer du Nord – phase 3 - opération retenue au CPER 2021-2027

Décision de l'Assemblée : pour l'amendement n° 3 du PCPE

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			0			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X								X			X		

Voix pour : 7

Voix contre : 36

Abstention : 0

NPPAV : 10 (RNIA)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Jean-François RAPIN)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01365 - Avenant n° 1 à la convention n° 21002871 du 8 juin 2021 relative à la réalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre concernant la réparation des perrés et de l'épi de Le Portel : prolongation des délais de réalisation de l'étude

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01366 - Subventions d'investissement pour les embarcations pour les stations SNSM de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Développement économique

2023.01346 - Attribution du prix de thèse 2023 du parlement de la mer

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Jean-François RAPIN)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 4 :
« Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale) »

01 – Formation

01 - Dispositif de formation

2023.01065 - Attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets « Connaissance Hauts-de-France »

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01522 - Soutenir les initiatives territoriales pour l'insertion et l'emploi : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 1-1 et 2-2 : Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes : Aurore COLSON.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01657 - Format Innovation : 1 aide complémentaire et 2 nouveaux projets

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Mesures d'accompagnement des publics

2023.01329 - Poursuite du marché « relances téléphoniques auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation depuis 6 mois et codage de bases de données »

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Réseau et structures d'accompagnement, d'information et d'orientation

2023.00029 - Financement 2023 des Missions locales des Hauts-de-France et de l'Aréfic

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 3 : Itinéraire Emploi, ex-Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois : Xavier BERTRAND ;
- Op 16 : Mission Locale Jeunes du Valenciennois : Aurore COLSON ;
- Op 17 : Réussir en Sambre Avesnois - Maubeuge : Arnaud DECAGNY ;
- Op 25 : Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud Oise : Manoëlle MARTIN ;
- Op 32 : Mission Locale de l'Artois - Béthune : Amel GACQUERRE ;
- Op 34 : La Fabrique DÉFI : Natacha BOUCHART ;
- Op 36 : Mission Locale de l'agglomération de Lens-Liévin : Samia SADOUNE ;
- Op 41 : Mission Locale Picardie maritime à Abbeville : Pascal DEMARTHE ;
- Op 42 : Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois : Brigitte FOURÉ.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Relation avec les entreprises

00 - Conventions de partenariat

2023.01482 - Conventions de partenariat entre la Région et les Intercommunalités dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

01 - Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles

2023.01568 - Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Décision de l'Assemblée : pour l'amendement n°1 du RNIA

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X					X				X			X	

Voix pour : 10

Voix contre : 43

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour la délibération

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Consolidation financière des entreprises

2023.01268 - Avenant à la convention de prêt à la société STOELZLE MASNIERES Parfumerie

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01468 - Groupe ARC - Renonciation à une exigibilité anticipée, alignement des sûretés accordées entre l'Etat, la Région et la CAPSO

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01600 - Report d'échéances pour trois entreprises : Conduite Eco & Sécurisée, Agence Régionale de Développement et d'Innovation, Le Relais Nord Est Ile de France : rédaction d'avenants aux conventions de prêts suite aux décisions de la commission de recouvrement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Dispositif Proch'emploi

2023.01185 - Dispositif Proch'Info Formation - financement 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 3 : Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois : Brigitte FOURÉ ;
- Op 5 : Mission Locale de l'Artois - Béthune : Amel GACQUERRE ;
- Op 7 : La Fabrique DÉFI : Natacha BOUCHART ;
- Op 14 : Maison de l'Emploi du Bassin Lens-Liévin-Hénin-Carvin : Samia SADOUNE ;
- Op 15 : Réussir en Sambre Avesnois - Maubeuge : Arnaud DECAGNY ;
- Op 22 : Itinéraire Emploi, ex-Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois : Xavier BERTRAND ;
- Op 24 : Mission Locale Jeunes du Valenciennois : Aurore COLSON.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Développement des grandes entreprises

2023.01245 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises octroyée à la SAS ROTOPLAST située à BEAUTOR (02)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X	X	

Voix pour : 51

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01511 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises octroyée à la SAS ARCELOR MITTAL France à Dunkerque (59)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X	X	

Voix pour : 51

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01593 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises à la SAS AIRFOILS ADVANCED Solutions à ROSULT (59)

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

06 - Aide à l'implantation

2023.01242 - Délibération modificative relative à l'aide à l'implantation attribuée à la SAS YNSECT sur le site de POULAINVILLE (80)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01364 - Subvention d'aide à l'implantation allouée à la SAS PARINOX pour son implantation à SERIFONTAINE (60)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01415 - Aide à l'implantation : subvention pour la société PROLIVAL à Lezennes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Samia SADOUNE)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

07 - Outils financiers

2023.01158 - Prêt croissance TPE : augmentation du ticket d'intervention et prolongement du dispositif

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV sur les avenants aux conventions n° 17000748 et n° 20002021, au titre de Bpifrance : Samira HERIZI.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01507 - Dotation du fonds dédié au Pass Cyber Investissement au bénéfice des entreprises de la région

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01575 - Approbation de l'avenant n°1 au pacte d'associés du groupe FINORPA

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

09 - Appui au développement RH des entreprises

2023.01262 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises - Bouchonnerie Capsulerie à SOMAIN (59) via l'OPCO 2I

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	X

Voix pour : 48

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 3 (Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01270 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises - MECAJET à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59) via l'OPCO 2I

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	X

Voix pour : 48

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 3 (Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01311 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des entreprises OUTINORD à SAINT-AMAND-LES-EAUX (59) via l'OPCO 2I

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	X

Voix pour : 48

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 3 (Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01341 - DVRH : Appui au développement des ressources humaines des Entreprises - Fondation SCHADET-VERCOUSTRE à BOURBOURG (59)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	X

Voix pour : 48

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 3 (Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

13 - Performance Industrielle

2023.01213 - Investissement Performance Industrielle : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01271 - Délibération modificative de l'aide à la performance industrielle octroyée à la SAS VIROBOTIC située à AMIENS (80)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01480 - Délibération modificative de l'aide à la performance industrielle octroyée à l'entreprise DUTHOIT menuiserie à LESQUIN (59)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Développement économique

01 - Ambitions HDF

2023.01495 - Parc d'innovation du pôle métropolitain de l'ARTOIS, financement 2023 de l'incubateur/ accélérateur PMA

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01533 - Ambition Santé : modification de la subvention allouée au pôle de compétitivité Clubster NSL

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01536 - Association MAISONS DE MODE à Roubaix : modification du programme d'activités 2022 dans le cadre du plan Booster filières

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Maison des entrepreneurs

2023.01291 - Sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat : programme annuel d'activité 2023-2025 de l'association 100.000 Entrepreneurs et programme annuel d'activité 2023-2024 de l'association Entreprendre Pour Apprendre Hauts de France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X	X	

Voix pour : 51

Voix contre : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01494 - Actions en faveur de l'entrepreneuriat pour les publics spécifiques ou dans les territoires fragiles : CEPI management, Grands Ensemble, Y Croire et Agir

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		X

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2 (Zahia HAMDANE, Julien POIX)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Actions transversales

2023.01265 - CCI Hauts-de-France : Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01541 - HODEFI et Réseau Entreprendre Nord - financement 2023 pour la mission d'accompagnement des porteurs de projet et créateurs d'entreprises innovantes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01551 - Les Places Tertiaires - financement du programme d'activités 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01553 - Association FIBOIS Hauts-de-France à Amiens : délibération modificative et complémentaire du programme d'actions 2023 dans le cadre du plan Booster filières et des missions REV3

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01554 - Financement du programme d'activités 2023 de l'ANACT - ARACT Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01557 - Réseau ALLIANCES : financement du programme d'actions 2023 et du World Forum for a Responsible Economy (WFRE)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01608 - Mise en œuvre du projet européen LIFE COSME Reno

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

08 - Plan emploi

2023.01493 - Centre de réponse à incident cyber (CSIRT) : financement de l'opérateur au titre du second semestre de l'année 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01621 - Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : financement des programmes d'activité 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 1 : La Fabrique DÉFI : Natacha BOUCHART ;
- Op 2 : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : Salvatore CASTIGLIONE ;
- Op 3 : Plan Béthunois d'Insertion : Amel GACQUERRE ;
- Op 12 : Réussir en Sambre Avesnois - Maubeuge : Arnaud DECAGNY ;
- Op 15 : Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole : Aurore COLSON.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

10 - Industrielab

2023.01461 - Fonctionnement de la plateforme dédiée à la maintenance industrielle – affectation des crédits 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 – Artisanat

04 - Développement des TPE artisanales commerciales et de service - volet artisanat

2023.01235 - Aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01237 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des TPE allouée à la SAS MESNIL balayage située à MESNIL SAINT NICAISE (80)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01501 - Délibération modificative relative à l'aide au développement des TPE pour l'entreprise VAESKEN située à OXELAERE (59)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Apprentissage

01 - Lever les freins financiers et déclencher la signature de nouveaux contrats

2023.01523 - Programme Nouvelles Chances 2024 - Attribution de subvention

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 5 : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France : Laurent RIGAUD.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01539 - Affectation de crédits supplémentaires 2023 relatifs aux aides aux apprentis des Hauts-de-France : Dispositif THR Équipements Transport, Restauration et Hébergement et Dispositif «Reprise des apprentis»

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Contribuer aux dépenses des Centres de Formation des Apprentis

2023.01313 - Mise en œuvre du plan d'intervention régionale en matière d'investissement pour le développement de l'apprentissage - programmation 2023 - phase 2

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 6 et 7 : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France : Laurent RIGAUD.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01403 - Rapport sur la politique Apprentissage 2022 de la Région Hauts-de-France à l'attention de France Compétences

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Valoriser l'apprentissage et soutenir la qualité des parcours de formation d'apprentis en Région

2023.01043 - Convention de partenariat entre la Région Hauts de France et l'opérateur de compétences Opcommerce pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés pour la période 2023-2028

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01476 - Convention de partenariat entre la Région Hauts de France et l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP) pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés pour la période 2023-2028

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01502 - Participation régionale à la mise en place d'évènements locaux visant à promouvoir l'apprentissage et l'alternance, les métiers, leurs perspectives d'insertion professionnelle et favorisant le rapprochement entre employeurs et futurs apprentis

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Innovation numérique et sociale

01 - Animation des dynamiques ESS

2023.01318 - Réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire : programme d'activités 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Starter ESS

2023.01297 - Aide à l'innovation sociale : 3 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01301 - Aides aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire : 2 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01307 - Accélérateur de Coopérations Territoriales Economique (ACTE) : soutien aux projets

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01316 - Aide à la création des structures de l'Economie Sociale et Solidaire : association l'EntrAide HDF

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01320 - Soutien régional aux projets Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCDL) : 2 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 5 :

Enseignement, recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur, recherche)

01 - Lycées

01 - Assurer la gestion du patrimoine immobilier des lycées publics

2023.00602 - LILLE - 42 rue de Thionville - Désaffectation de l'enseignement de la parcelle TT n° 2

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01452 - Travaux de mise en sécurité et de rénovation des façades de l'internat au lycée Beaupré - HAUBOURDIN (volet « travaux » - complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01456 - Réfection des toitures et remplacement des châssis, reprise des désordres apparus sur les façades au lycée Jean Prouvé - LOMME (volet « travaux » - complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01459 - Construction d'une halle scientifique au lycée Valentine Labbé - LA MADELEINE (volet « travaux » - complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01462 - Réhabilitation patrimoniale (2^{ème} phase) au lycée du Détroit - CALAIS (volet « études »)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01463 - Réhabilitation patrimoniale au lycée professionnel Normandie Niémen - CALAIS (volet « études »)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01464 - Alimentation eau chaude de la Tour au lycée Hôtelier - LE TOUQUET (volet « études »)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01465 - Achèvement des travaux : construction de loges et porches, création d'une esplanade, d'une nouvelle voie de desserte et d'un parc de stationnement de 160 places accessibles depuis l'entrée principale à la Cité scolaire Sud - AMIENS (volet « travaux » - complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			10			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 1 (Brigitte FOURÉ)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01466 - Interventions sur les réseaux extérieurs aux bâtiments ainsi que sur les installations de production d'eau chaude sanitaires à la Cité scolaire Sud - AMIENS (volet « études »)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01506 - Rénovation d'équipements sportifs sous maîtrise d'Ouvrage Communale : participation financière de la Région à la rénovation de la toiture, de la terrasse et des sols de sport de la salle boxe / acrosport «HUMEZ» au complexe sportif François Mitterrand à HENIN BEAUMONT, au bénéfice des lycées Henri Senez et Fernand Darchicourt

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01508 - Déménagement des machines outils et de mobilier

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV concernant le lycée Boucher de Perthes à Abbeville : Pascal DEMARTHE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01510 - Recours à des missions de géomètre et de notaire dans le cadre d'opérations foncières portant sur les lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01517 - Réalisation d'interventions non programmables et/ou urgentes sous maîtrise d'ouvrage régionale dans les lycées (complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01531 - Poursuite de la mise en œuvre des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) dans les lycées (complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01564 - Participation régionale sous forme de subvention à la ville d'ESTAIRES pour la réalisation d'un écogymnase de type A au complexe sportif Henri Durez au bénéfice du lycée Val de Lys (délibération n°2020.01492 du 16 octobre 2020 et délibération n°2022.00831

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01643 - Avenant n°2 à la convention de subvention d'investissement dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) concernant le LP des Travaux Publics de Bruay la Buisnière

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01644 - BERCK SUR MER - Lycée Jan Lavezzari - Transfert de propriété des biens immobiliers du Lycée de la Ville de BERCK SUR MER à la Région Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Equiper les EPLE

2023.01325 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de matériels pédagogiques spécifiques à la pratique de l'éducation physique et sportive à destination des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01328 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements de restauration pédagogique à destination des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01332 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement des équipements d'Expérimentation Assistée par Ordinateur (EXAO) à destination des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01343 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements pédagogiques pour les laboratoires de langues à destination des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01344 - Abondement d'une enveloppe globale pour le renouvellement des équipements pédagogiques des lycées au titre de l'urgence

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01348 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition d'équipements pédagogiques pour les lycées professionnels dispensant des formations dans le cadre de la filière « Accompagnement, Soins et Service à la Personne » (ASSP)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01357 - Fonds d'Urgence pour la Réparation des Equipements Pédagogiques (FUREP) au titre de l'exercice 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01369 - Abondement d'une enveloppe pour l'acquisition ou le renouvellement des équipements scientifiques des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01370 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de matériel d'entretien et de maintenance pour les agents des lycées à destination des lycées de la Région Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01378 - Attribution de subventions pour l'acquisition d'équipements pédagogiques spécifiques (en mode subvention)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01406 - Mise à niveau de la filière « Structures Métalliques » : Complément de financement pour les équipements des ateliers au sein des lycées des Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01439 - Désaffectation du service public de l'Education de divers équipements affectés à des lycées

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01796 - Abondement d'une enveloppe globale pour l'acquisition ou le renouvellement de mobilier à destination des lycées (complément de financement)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Permettre aux EPLE de fonctionner

2023.00641 - Prestations accessoires accordées gratuitement aux personnels logés par nécessité absolue de service dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'année 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01175 - Dotation complémentaire de fonctionnement aux EPLE pour 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01298 - Désignation des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X					

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01374 - Dispositif « je mange local au lycée » lancement d'un nouvel appel à candidatures pour la poursuite du dispositif en 2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X								X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01473 - Conventions d'hébergement, de restauration et de mise à disposition de locaux

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01572 - Prestations de services (remplacement des systèmes de sécurité incendie (SSI) par des agents SSIAP, télésurveillance...

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01573 - Déploiement d'une solution Web de Gestion de la restauration dans les lycées Hauts de France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Participer au financement des établissements privés sous contrat

2023.01287 - Investissement 2023 des établissements d'enseignement privés sous contrat (délibération attributive et de prolongation de délais)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X				X			X	

Voix pour : 46

Voix contre : 7

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 – Education

01 - Favoriser la réussite éducative et les relations avec les familles

2023.01306 - Délibération modificative : Autorisation de commencement anticipé de la subvention Action éducatives 2023/2024 du lycée Blaise Pascal à Longuenesse

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01342 - Appel à projets ULMI 2023-2024 : attribution des subventions et lancement 2024-2025

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 30 : LGT Henri Darras à Liévin : Samia SADOUNE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01372 - Renouvellement de l'organisation de la « Coupe du potager des Hauts-de-France » 2023/2024 à destination des établissements de la Région

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01534 - Génération+ Projets Emblématiques et Citoyens 2023/2024 : Projet « La citadelle de Doullens, trait d'union entre les Hauts-de-France et la Thuringe » du LPO de l'Authie à Doullens

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01540 - Appel à candidature pour le Jury Jeunes du Festival International du Grand Reportage d'Actualité et du documentaire de société 2024 et Affectation complémentaire pour le Jury Jeunes FIGRA 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01991 - Lutte contre le harcèlement scolaire - Appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements des Hauts de France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Accompagner l'orientation et l'information

2023.01604 - Refonte de la plateforme en ligne Proch'Orientation et demande de financements

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01615 - Soutien aux actions de découverte des métiers et valeurs de la gendarmerie portées par l'association Coordination des associations de Cadets de la Gendarmerie Nationale des Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	X

Voix pour : 48

Voix contre : 4

Abstention : 1 (Julien POIX)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01640 - Soutien à l'édition 2024 du concours «Je filme le métier qui me plait» organisé par Euro France Association - Proch'Orientation

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01645 - Soutien à l'opération de sensibilisation des jeunes filles aux métiers du numérique «Numérik'Elles 2023/2024» organisée par le CORIF

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01661 - Délibération modificative: affectation de crédits complémentaires au plan d'actions Proch'Orientation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Enseignement supérieur

01 - Soutien aux projets des établissements d'enseignement supérieur

2023.00213 - CPER Nord - Pas de Calais 2015-2020 : Rénovation et extension de la Bibliothèque Universitaire du Campus de l'ULCO à Calais en Learning Center - Délibération modificative

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01109 - CPER 2021-2027 : Transformation ENSAIT création d'enseignement interactif - Roubaix

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01110 - CPER 2021-2027 : Université Polytechnique Hauts-de-France - Réhabilitation du bâtiment Carpeaux INSA Hauts-de-France - Valenciennes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01111 - CPER 2021-2027 : Université de Technologie de Compiègne - Transformation physique
Bibliothèque de l'UTC en faveur du numérique et les innovations pédagogiques - Compiègne

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01113 - Soutien aux établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France - Accompagnement à la fusion ESIEE Amiens-UniLaSalle

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01276 - CPER 2021-2027 : Rénovation des réseaux et des espaces publics de la cité scientifique projet Masterplan Ecocampus » de l'Université de Lille - Avance de phase - Délibération modificative

«

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01303 - Construction neuve de l'Extension 3 de l'école d'ingénieurs ESCOM à Compiègne (phase 1)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Vie étudiante

2023.01290 - Initiatives étudiantes Hauts-de-France - Attribution des subventions aux associations étudiantes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Aides aux étudiants

2023.01337 - Bourse d'aide à la mobilité internationale MERMOZ 2023-2024 - Délibération complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01380 - Contrats Étudiants Région - Ecoles et Instituts - Année universitaire 2023-2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01382 - Étudiants Relais Santé - Ecoles et Instituts - Année universitaire 2023-2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01383 - Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL) dispositif AMBITION, affectation complémentaire pour l'année universitaire 2023-2024 et désaffectation de montants pour les années 2021-2022 et 2022-2023.

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 – Recherche

01 - Grands projets structurants (dont CPER)

2023.00263 - Convention Objectifs et Moyens CPER ARIANES

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01161 - CPER 2021-2027 - Bioressources végétales et microbiennes et innovation technologique au service de la Bioéconomie dans les Hauts-de-France (BiHauts Eco de France) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01162 - CPER 2021-2027 - CHimiE et MATériaux à la Croisée des Transitions (CHEMACT) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01163 - CPER 2021-2027 - CO-construction RespoNsable et durabLe des technologies de l'Intelligence Artificielle (CORNELIA) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01164 - CPER 2021-2027 - Environnement Climat – Recherche et Innovation (ECRIN) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01166 - CPER 2021-2027 - ENHANCE - Apporter une dimension humaine au patrimoine culturel - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01167 - CPER 2021-2027 – IDEAL (approche Intégrée des DEfis mAritimes et Littoraux) - Programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01168 - CPER 2021-2027 - Technologies miniaturisées innovantes pour une société connectée et durable en région Hauts-de-France (IMITECH) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01169 - CPER 2021-2027 - MANIFEST - Conception / Intégration des systèmes de stockage et de conversion de l'Energie - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01172 - CPER 2021-2027 – RITMEA (Recherche et Innovation en Transport et Mobilité Eco-responsable et Autonome) - programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Appels à projets et programmes de soutien aux projets de recherche

2023.01257 - Protocole de partenariat entre la Région Hauts-de-France et la Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille (FUPL) 2022-2028 – programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01274 - Résultats de l'appel à candidatures « Soutien aux Travaux Interdisciplinaires, Multi-établissements et Exploratoires » – volet recherche exploratoire (STIR) et volet recherche partenariale (STIP) - session 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01345 - Dispositif STaRS - Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique - 3^{ème} session 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01445 - Dispositif ValoRIS - Soutien au rayonnement de la recherche en Hauts-de-France - 5^{ème} session 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01513 - Projet de recherche : « Tests d'intrusion dédiés à l'évaluation de la cyber sécurité ferroviaire : PENT-RAIL » dans le cadre du protocole de coopération 2021-2027 entre la Région Hauts-de-France et l'Université Gustave Eiffel

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 6

«Aménagement du territoire et transition énergétique (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)»

01 - Aménagement du territoire

01 - ACTes - Communes moins de 2000 habitants

2023.01549 - Fonds d'appui aux projets locaux des communes de moins de 2 000 habitants - projets d'investissement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - ACTes - Projets structurants

2023.01550 - Fonds d'appui aux projets structurants- projets d'investissement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - ACTes - Redynamisations centralités

2023.01407 - Accompagnement des villes lauréates du plan national Action Coeur de ville

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01408 - Accompagnement du programme national Petites Villes de Demain

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01409 - Accompagnement des villes lauréates de l'appel à projets régional et des villes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Soutien aux communes

2023.01566 - Fonds d'intervention «maintien du dernier commerce de proximité dans une commune

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01567 - Fonds d'intervention «Inondations et tempêtes»

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01606 - Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires - Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	

Voix pour : 48

Voix contre : 5

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01607 - Modification et prolongation de délais de réalisation d'opérations : Aménagement du territoire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opérations suivante :

- Op 2 : Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre : Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01663 - Dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéo protection pour la sécurité des habitants de la région Hauts-de-France - délibération complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X		X		X	

Voix pour : 47

Voix contre : 5

Abstention : 1 (Héloïse DHALLUIN)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Parcs Naturels Régionaux

2023.01618 - Mise en œuvre des conventions pluriannuelles 2023-2025 des parcs naturels régionaux de l'Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime et Caps et Marais d'Opale

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opérations suivante :

- Op 3 : Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01619 - PNR Scarpe Escaut - Investissement : subvention exceptionnelle pour faire face aux travaux de consolidation d'urgence du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

07 - Dispositifs territoriaux spécifiques

2023.01591 - Fonds spécifique pour le PACTE Sambre Avesnois Thiérache : projets d'investissement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01611 - Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier - Rénovation urbaine

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			10			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Salvatore CASTIGLIONE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

08 - Aménagement numérique des territoires

2023.00394 - Relance et évolution du dispositif régional en faveur de l'émergence des tiers-lieux

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

09 - Prospective et stratégies territoriales

2023.01352 - Soutien aux études préalables à l'élaboration d'un PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers), au déploiement du tri à la source des biodéchets et de la tarification incitative - divers bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01725 - Subvention au titre de la convention partenariale d'objectifs 2022-2025 entre la Région et les Agences d'urbanisme du Réseau Urba 8 et au titre de leur programme partenarial d'activités pour l'année 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 1 : ADULM : Samira HERIZI ;
- Op 2 : ADUGA : Maryse FAGOT, Brigitte FOURÉ, Patricia POUPART ;
- Op 3 : OLV : Anne-Sophie FONTAINE, Michel GUINIOT, Manoëlle MARTIN ;
- Op 5 : ADU : Guislain CAMBIER, Arnaud DECAGNY, Marie-Sophie LESNE ;
- Op 6 : AUDPSO : François DECOSTER ;
- Op 7 : BDCO : Paulette JUILIEN-PEUVION ;
- Op 8 : AULA : Amel GACQUERRE, Samia SADOUNE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01726 - Convention de partenariat public-public portant sur la réalisation d'une maquette macroéconomique appliquée pour la compréhension des enjeux économiques de la région des Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Rénovation urbaine

2023.01266 - Soutien régional à l'Emploi et à l'Innovation en faveur des quartiers de la Politique de la Ville - Programmation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 2 et 13 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois : Xavier BERTRAND ;

- Op 2 et 79 à 92 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ ;

- Op 4 et 22 à 24 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : Salvatore CASTIGLIONE ;

- Op 19 à 21 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre : Arnaud DECAGNY ;

- Op 25 et 26 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole : Aurore COLSON ;

- Op 31 : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France : Laurent RIGAUD ;

- Op 35 : Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole : Samira HERIZI ;

- Op 59 à 74 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane : Amel GACQUERRE ;

- Op 77 : SREI en faveur des QPV du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin : Samia SADOUNE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01267 - Prolongation de délais - Rénovation Urbaine

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opérations suivante :

- Op 1 : Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole : Aurore COLSON.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01305 - Programmation de deux opérations dans le cadre du Projet de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) de Valenciennes Métropole

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
22			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Aurore COLSON)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01330 - Création d'une cuisine centrale à Loos dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Métropole Européenne de Lille

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01479 - Avenant 1 de la convention pluriannuelle du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01491 - Délibération de désaffectation - 2 opérations

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01614 - Avenant 1 de la Convention pluriannuelle du projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			10			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Arnaud DECAGNY)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01664 - Dispositif régional permanent «Nos Quartiers d'Eté 2024-2030»

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Logement

2023.01070 - Accompagnement régional à la réhabilitation des logements dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais (ERBM) - Décision d'attribution de subventions

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- op 1 : Réhabilitation thermique de logements Cité Bellevue à Harnes - ERBM Communauté d'agglomération Lens-Liévin : Samia SADOUNE ;

- op 3 : Réhabilitation thermique de logements Quartier Sabatier à Raismes - ERBM Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : Salvatore CASTIGLIONE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01282 - Engagement de la Région Hauts-de-France au titre de l'acte II « Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois - Thiérache » - Convention financière type liant la Région et les bailleurs sociaux et décision d'attribution de subventions

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01527 - Financement des programmes d'activités des Conseillers France Rénov' de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour l'année 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01552 - Prolongation de délais - Logement

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Troisième Révolution industrielle

01 - Energies et transitions énergétiques

2023.01612 - Programme d'actions 2023 de la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Gravelines

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01660 - Prolongation de délais de réalisation d'opérations pour 4 porteurs (HD AUTOMATISME, APF FRANCE HANDICAP, Commune d'HENIN BEAUMONT et FONCIERE d'HABITAT HUMANISME)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Economie circulaire

2023.01490 - FRATRI - Financement de 7 projets «nouveaux modèles économiques et de consommation» relatifs à la démarche REV3

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Appropriation citoyenne, attractivité et internalisation de rev3

2023.01179 - Modification de la Convention constitutive du GIP « Centre de ressource du Développement durable » (CERDD)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01562 - Projet «Ressorcerie Blanchard - la transition comme levier de participation des habitants des quartiers politique de la ville» - modification du bénéficiaire de la subvention FRATRI

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01579 - Cofinancement du projet «Soutien aux démarches de transition citoyennes» de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels des Pays Picards

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01635 - Dispositif Génération+ rev3 : soutien à 10 projets

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01659 - FRATRI - financement d'un projet «Stratégies régionales et territoriales» relatif à la démarche REV3

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Mobilité décarbonnée

2023.01477 - Salon HYVOLUTION 2024 du 30 janvier au 1er février 2024 à Paris Expo porte de Versailles - Pavillon collectif Hauts-de-France - Affectation des crédits et montant de la participation des participants

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01649 - Affectation des crédits pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la centrale d'achat régionale consacrée à la mobilité électrique

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

07 - Europe, fonds structurels

01 - Actions européennes

2023.01250 - Contribution financière et perception des recettes relatives au budget d'Assistance Technique du programme INTERREG VIA France Wallonie-Vlaanderen 2021-2027

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01712 - Convention tripartite de paiement du FEADER et de son cofinancement au titre aides régionalisées FEADER HSGC dans le cadre du plan stratégique national (PSN) 2023-2027

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01714 - Protocole d'Accord et de partenariat entre la Région Hauts-de-France et l'Etat

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Coopération européennes et actions urbaines innovatrices

2023.01684 - Contributions 2023 pour les GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01685 - Adhésion et contribution 2023 pour la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) et sa Commission géographique Mer du Nord

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01687 - Remboursement des frais liés à l'activité des Points de Contact Interreg Europe, Interreg B Europe du Nord-Ouest et Interreg B Mer du Nord pour la période de programmation 2021-2027 par l'Assistance technique des programmes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 7

«Rayonnement (culture, sports, jeunesse, communication, relations internationales, tourisme)»

01 – Culture

01 - Création et créativité

2023.01381 - Programmes d'activités et investissements 2023 de structures culturelles (axe 1 - Création libre)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01385 - Fonds de soutien à la création et émergence de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Spectacle vivant

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 9

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : pour l'opération suivante :

- Op 2 : Commune de Saint-Quentin : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01386 - Fonds de soutien à la création et émergence de structures culturelles (axe 1 - Création libre ; axe 3 - Territoire ; axe 4 - Événements, Temps forts, Manifestations et leurs résonances) - Arts du mouvement

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 3 et 4

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01387 - Fonds de soutien à la création (axe 1 - Création libre) - Arts visuels

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 1 à 3, 5 à 12, 14, 16, 18

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01388 - Fonds de soutien à la création de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Musiques

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 14

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE					
23			11			2			0			10			2			5					
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01389 - Fonds de soutien à la création de structures culturelles (axe 1 - Création libre) - Livre et lecture

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 6 et 9

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01391 - Aides aux projets dans le cadre du dispositif Recherche et Expérimentation en 2023 (axe 1 - Création libre)

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 1 à 3

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01393 - Subvention complémentaire au programme d'activités et soutien à l'investissement 2023 de l'Association On a Marché sur la Bulle d'Amiens (axes n°1 et 3) et accompagnement à la structuration de l'Association Ec(h)o de Lille (axe n°1 - Novaction)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01394 - Financement des radios en 2023 (axe 1 - Novaction)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01395 - Aides aux projets dans le cadre des dispositifs éditeurs et libraires indépendants et accompagnement d'un projet culturel (axe 1 - Novaction)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01396 - Participation régionale complémentaire au contrat de filière musiques actuelles en Hauts-de-France pour l'année 2023 et avenant n°1 à la convention financière d'application 2023 (axe 1 - Novaction)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01872 - Délibération d'application relative au fonctionnement des Comités Consultatifs au titre du règlement d'intervention « vitalité artistique et culturelle du territoire » de la nouvelle politique culturelle

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Education et métier

2023.01397 - Mise en œuvre du dispositif PEPS - Parcours d'Éducation, de Pratique et de Sensibilisation à la culture pour l'année scolaire 2023-2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 53 : Institut pour la Photographie des Hauts-de-France : Xavier BERTRAND ;

- Op 102 : EPCC Écomusée de l'Avesnois : Guislain CAMBIER, Sandra DELANNOY, Mélanie DISDIER, Nelly JANIER-DUBRY Marie-Sophie LESNE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01398 - Accompagnement de circuits de cinéma itinérants (axe 2 - Génération Culture et axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01399 - Accompagnement de projets dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle en 2023 (axe 2 - Génération culture)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 6 : Commune de Saint-Quentin : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01400 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et projets dans le cadre de l'accompagnement à la formation et l'enseignement artistique (axe 2 - Education et métiers)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01401 - Programmes d'activités 2023 des Conservatoires et projets de structures culturelles (axe 2 - Education et métiers)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 2 : Commune de Valenciennes : Aurore COLSON ;
- Op 9 : Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers : Natacha BOUCHART ;
- Op 12: Communauté d'Agglomération Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ ;
- Op 13: Commune de Saint-Quentin : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01402 - Soutien à l'emploi de Médiateur culturel de la salle de cinéma de Saint-Pol-sur-Ternoise (axe 2 - Médium)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01446 - Appel à projets du dispositif PEPS - Parcours d'Éducation, de Pratique et de Sensibilisation à la Culture pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X		X	X		

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 11 (RNIA + Samia SADOUNE)

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Vitalité des territoires et relation aux habitants

2023.01412 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 3

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			9			1			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 40

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 3 (François DECOSTER, Pascal DEMARTHE, Brigitte FOURÉ)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01414 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Spectacle vivant

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01418 - Accompagnements de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 et financement de résidences longues de territoire d'acteurs culturels (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01423 - Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 de l'Association La Passerelle Le Grand Mix de Tourcoing (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01424 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Musiques, Livre et lecture

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 2

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01425 - Soutien à l'investissement 2023 de structures culturelles et accompagnement de projets portés par un territoire ou des habitants en 2023 (axe 3 - Territoire) - Arts visuels, Patrimoine, CSTI

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 1 : La condition Publique : Maxime CABAYE, François DECOSTER.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01427 - Acquisitions d'œuvres dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisitions pour les Musées (FRAM) en 2023 (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			1			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (François DECOSTER)

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 4 : Centre Historique Minier - Lewarde : Salvatore CASTIGLIONE, Aurore COLSON.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01428 - Convention entre la Région Hauts-de-France et le Comité d'Histoire du Haut-Pays dans le cadre d'une étude du patrimoine culturel de la Commune de Fléchin (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01429 - Programmes d'activités 2023 de structures culturelles et soutien à l'investissement (axe 3 - Accompagnement de la circulation en région de la création)

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 3 et 4

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01447 - Appel à projets Jardins en Scène 2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X	X		

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 2

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01742 - Inventaire général du patrimoine : Acquisition de matériel photographique (axe 3 - Territoire)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Rayonnement de la Région et développement international

2023.01430 - Promotion, Valorisation et exportation de la création régionale 2023 de structures culturelles (axe 4 - Haute Culture)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01431 - Accompagnement des temps forts, manifestations 2023 et leurs résonances (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances) - Livre et lecture, Cinéma-audiovisuel, Musiques

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 1

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			10			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 1 (Brigitte FOURÉ)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 9 : 43^{ème} édition du festival international du film d'Amiens : Brigitte FOURÉ.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01432 - Accompagnement des temps forts, manifestations 2023 et leurs résonances (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances) - CSTI, Patrimoine, Spectacle vivant

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 3 : Commune de Saint-Quentin : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01437 - Préparation de la septième édition thématique de Lille3000 intitulée « FIESTA » (axe 4 - Evénements, Temps forts, Manifestations et leurs Résonances)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01448 - Opération « Hauts-de-France en Avignon 2024 » - Délibération de principe

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01453 - Organisation du Festival international des Séries – Séries Mania de Lille - Hauts-de-France en 2024 et du Festival Lillarious 3 en 2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 1 : 7^{ème} édition du festival international des séries - Séries Mania : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Action culturelle

2023.01442 - Délibération modificative - Spectacle vivant

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour la modification concernant « Le Channel » : Natacha BOUCHART.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01443 - Délibération modificative et de régularisation relative aux dossiers culturels sur les thématiques des musiques et du cinéma-audiovisuel

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV des opérations suivantes :

- Op 1 : Communauté d'agglomération Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ ;
- Sur la modification concernant l'Opéra de Lille : Sébastien CHENU, François DECOSTER, Jean-Philippe TANGUY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01444 - Délibération modificative - Patrimoine, arts visuels

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 – Sports

01 - Rayonnement du sport

2023.01231 - soutien aux manifestations sportives - 57 opérations - 55 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée : pour les opérations 35 et 36

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X	X	

Voix pour : 50

Voix contre : 3 (Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Thomas HUTIN)

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 4 : Meeting national d'Amiens Métropole : Brigitte FOURÉ ;
- Op 8 : 28^{ème} tournoi Eurojeunes de basket-ball féminin de Calais : Natacha BOUCHART ;
- Op 43 : 7^{ème} tournoi national open de paratennis de Maubeuge : Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01234 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France pour les saisons 2021/2022 - 2022/2023 ou 2023 - 2023/2024 et de l'accession à une compétition européenne pour la saison 2022/2023 d'une équipe féminine d'Esgrime, d'une équipe mixte de handisport basket fauteuil et d'une équipe féminine de hockey sur gazon (115 bénéficiaires - 119 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01236 - Aides aux Tournois internationaux de football jeunes (4 bénéficiaires et 4 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01288 - Subventions au titre du niveau d'évolution des clubs de haut niveau des Hauts-de-France, à l'accession à une compétition européenne et à un centre de formation agréé "CFCP" à compter de la saison sportive 2023/2024 ou à compter de 2024 (associations : 48 bénéficiaires - 57 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01289 - Subvention aux clubs de haut niveau (clubs en société sportive) des Hauts-de-France pour leurs missions d'intérêt général, l'accession à une compétition européenne et leur centre de formation agréé "CFCP" pour la saison sportive 2023/2024 ou à compter 2024 (12 sociétés - 21 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 9 et 10 : SASP Saint-Quentin Basket-Ball : Xavier BERTRAND.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01503 - Soutien à l'organisation de manifestations à label Running (10 opérations et 9 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 4 : Mémorial Bruno Willecoq à Abbeville : Pascal DEMARTHE ;
- Op 5 et 9 : Marathon d'Amiens Métropole / Courir la Jules Verne à Amiens : Brigitte FOURÉ.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01542 - Subvention exceptionnelle au titre de la saison 2023 à l'association «Vélo club de Roubaix Lille Métropole»

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01601 - Evolution partielle du dispositif de soutien aux clubs de haut niveau (dont leurs centres de formation et parcours européens)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01632 - Journée de l'Olympisme à l'Aréna Stade Couvert Régional à Liévin

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01696 - Programmation sportive et mémorielle « Mémoires de Rugby » du 1^{er} au 5 novembre 2023 - création d'un espace mémoriel

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Formation et emploi sportif

2023.01192 - Accompagnement des structures de haut niveau au titre des projets de performance fédéraux, pour la saison 2022/2023 (9 bénéficiaires, 9 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01253 - Aide à la formation des sportifs dans un pôle hors région - 20 bénéficiaires - 20 opérations -

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01254 - Modification du dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau, soutien à 78 opérations dont 72 bénéficiaires de la Team Hauts-de-France et d'un bénéficiaire au titre des Ambassadeurs du sport en Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01283 - Accompagnement des structures de soutien à l'emploi sportif « Profession Sport » - 2 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Sport santé

2023.01323 - I.R.B.M.S (Institut de Recherche du Bien-être de la Médecine et du Sport santé) : fonctionnement et programme d'activités 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Fonctionnement de structures sportives

2023.01255 - Aides au programme d'actions des ligues et comités régionaux, dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs, et aides aux projets pour l'année 2023 (31 bénéficiaires ; 38 opérations)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01295 - Renouvellement du Contrat d'Exploitation de la Société Publique Locale (SPL) de gestion du Vélodrome Couvert Régional « Jean STABLINSKI » à Roubaix

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
21			10			2			0			9			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 4 (Florence BARISEAU, Maxime CABAYE, Salvatore CASTIGLIONE, Sarah FLAMANT)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Programme et équipement des structures sportives régionales

2023.01232 - Soutien à l'acquisition de minibus 9 places (neufs ou d'occasion) - 9 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01286 - Délibération complémentaire : participation statutaire concernant le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert Régional à Liévin

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			1			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 1 (Samia SADOUNE)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Equipements sportifs de proximité

2023.01230 - Commune de Lamorlaye : délibération modificative portant prolongation d'actes juridiques et prolongation de remise de pièces

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01544 - Politique régionale d'investissement en faveur des équipements sportifs : 54 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Jeunesse

01 - 4T et Illettrisme

2023.01124 - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023 (dispositif 4T et Illettrisme - projets pérennes)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01125 - Association Générations et Cultures : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01126 - Unis Cité : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01592 - Agence pour l'Education Par le Sport (APELS) : convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01595 - Association Article 1 : Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01596 - Dispositif «4T» et illettrisme : soutien aux projets associatifs en lien avec les leviers régionaux :
Coopératives Jeunes de Services (6 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 5 : Association des Centres sociaux et socioculturels de Maubeuge : Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01598 - Dispositif «4T» et illettrisme - projets ponctuels ou pérennes : soutien aux projets associatifs en lien avec les leviers régionaux (7 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01613 - Soutien aux projets des jeunes - Comité Local d'Aide aux Projets (5 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Travail

2023.01521 - Attribution d'une subvention 2023 à l'association Concordia Picardie-Nord-Pas-de-Calais au titre du dispositif de soutien aux associations organisatrices de chantiers de jeunes bénévoles en Hauts-de-France.

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Relations internationales

01 - Diplomatie économique - Partenariat

2023.01514 - Organisation 2024 du projet culturel (Kulturatrium) organisé dans le cadre de la coopération tripartite entre la Région Hauts-de-France, la Voïvodie de Silésie et le Land de Rhénanie du Nord Westphalie

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Energie pour l'Afrique

2023.01537 - Appel à projets «Acteurs de l'énergie pour l'Afrique» : Session d'affectation 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X			X		X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01538 - Appel à projets «Acteurs de l'énergie pour l'Afrique»: Approbation du règlement 2024 et reconduction du dispositif

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X							X		X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 10

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 – Tourisme

01 - Destination touristique

2023.01057 - Contrat de rayonnement Touristique « 7 Vallées-Ternois » : soutien à trois opérations

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 2

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	

Voix pour : 48

Voix contre : 5

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01085 - Contrat de Rayonnement Touristique Creil Oise Halatte «Vallée de l'Oise et de la Pierre» : Soutien à 2 Actions

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01529 - Contrat de Rayonnement Touristique «Autour du Louvre-Lens» : événementiel «Bivouac» au Parc d'Ohlain

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01563 - Contrat de rayonnement touristique du Cambrésis : soutien à 2 opérations

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01603 - Contrat de Rayonnement Touristique Baie de Somme Picardie Maritime - Soutien à 1 Action : Observatoire de découverte de la faune sauvage de la Baie de Somme

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01667 - Contrat de Rayonnement Touristique du Montreuillois: soutien à 7 opérations

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 4

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	

Voix pour : 48

Voix contre : 5

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01693 - Contrat de Rayonnement Touristique « Métropole Européenne de Lille (MEL) » : soutien à 2 opérations

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Priorités régionales d'intervention touristique

2023.00075 - Priorités régionales d'interventions touristiques : 4 dossiers

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01404 - Délibération modificative : demande de prolongation de délais pour 4 dossiers tourisme

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Marketing

2023.01584 - Soutien aux actions touristiques 2023 de l'Association des espaces fortifiés des Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Attractivité

2023.00237 - Adhésion de la Région au syndicat mixte pour l'exploitation du parc animalier et zoologique de Maubeuge

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			10			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 1 (Arnaud DECAGNY)

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01512 - Soutien à l'organisation de 6 congrès et colloques 2023-2024 en Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 6

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X				X	

Voix pour : 48

Voix contre : 5

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01634 - Développement du tourisme brassicole et valorisation de la culture brassicole en Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

07 - Devoir de mémoire

2023.01284 - Délibération modificative pour 1 dossier devoir de mémoire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01292 - Soutien à la création d'aménagements d'accueil sur le site de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (62) par l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01333 - Soutien à la requalification du parcours de découverte du Trou de Mine « Lochnagar Crater » à Ovillers-la-Boisselle (80) par l'Association Lochnagar Crater France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01340 - Soutien à la rénovation de monuments commémoratifs et à la sauvegarde de sépultures de guerre
 - 3 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 2 : Commune de Maubeuge: Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 8

«Affaires familiales et sociales (famille, santé, action sociale, citoyenneté, vie associative)»

02 – Santé

01 - Santé

2023.01278 - Acquisition d'une IRM Linac par le Centre Oscar Lambret

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01314 - Extension du centre de santé polyvalent de la commune d'Annequin, Construction d'un centre de santé polyvalent sur la commune de Plailly et construction d'une maison de santé polyvalente « Maison des Charriers » sur la commune de Valenciennes

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01478 - Réhabilitation d'une ancienne maison communale en «maison des internes» à Saint-Omer

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Santé et offre de proximité

2023.01577 - Programme d'actions 2023 dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 - Association d'Enquête et de Médiation

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Santé prévention

2023.01565 - Attribution d'un prix de 5 000 € à HEKIA, lauréat de la thématique «La donnée de santé en faveur de la prévention populationnelle» dans le cadre de l'appel à projets «Innovation et Prévention», organisé par Eurasanté et la Fondation Norbert et Denise Séga

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Formations sanitaires et sociales

2023.01263 - Aide à l'équipement des établissements de formations sanitaires et sociales : subventions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 17 : Centre Hospitalier Sambre Avesnois Maubeuge : Arnaud DECAGNY.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01504 - Subventions maximales 2023 pour les instituts publics et privés de formations paramédicales et de sages-femmes Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 14 : Centre Hospitalier Sambre Avesnois Maubeuge : Arnaud DECAGNY ;
- Op 22 : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France : Laurent RIGAUD.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01505 - Subventions maximales 2023 pour les instituts de formations sociales Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01637 - Bourses d'études sanitaires et sociales pour la rentrée scolaire et universitaire 2023/2024 - affectation complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Action sociale

02 - Handicap

2023.01530 - Encourager les projets visant à animer les territoires et soutenir les actions d'inclusion des personnes en situation de handicap : 6 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01715 - Politique régionale du handicap - Parents Extraordinaires (une application numérique à destination des parents en situation de handicap intellectuel)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Illettrisme

2023.01545 - Encourager les projets visant à animer les territoires et lutter contre l'illettrisme - 2 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Violences faites aux Femmes

2023.01532 - Encourager les projets visant à animer les territoires et à lutter contre les violences faites aux femmes - 2 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01548 - Fédération Régionale des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (FRCIDFF)
: Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023/2026 et programme d'activité 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01597 - Association Laisse Ton Empreinte - programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Vie associative

01 - Accompagner la structuration du monde associatif

2023.00055 - Union des Centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-France - Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.00057 - La ligue de l'enseignement des Hauts-de-France - Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2026 et programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01576 - Formation des bénévoles 2023 : 1 bénéficiaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Agir pour l'emploi

2023.01500 - Création d'Emplois Associatifs Pérennes - délibération modificative (4 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Soutenir les projets des associations et animer les territoires

2023.01259 - Hauts de France en Fête (113 opérations - 112 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour les opérations suivantes :

- Op 16 et 39 Jazz aux Champs Elysées à Saint-Quentin / Les Elysiks à Saint-Quentin : Xavier BERTRAND ;

- Op 20 : Festival " Voyage au cœur de l'été" à Amiens : Brigitte FOURÉ ;

- Op 53 : Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre : Arnaud DECAGNY ;

- Op 91 : Office Intercommunal du Tourisme Béthune-Bruay : Amel GACQUERRE.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01546 - Encourager les projets visant à animer les territoires, valoriser l'engagement, lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser les économies d'énergie, prévenir la radicalisation, lutter contre les violences faites aux femmes : 6 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée : pour l'amendement n° 3 du RNIA

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X					X				X			X	

Voix pour : 10

Voix contre : 43

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour l'opération 7

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X								X	X			X		

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 10

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Décision de l'Assemblée : pour le reste du dossier

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 10
«Agriculture et agroalimentaire»

01 - Agriculture

01 - Elevage

2023.01222 - PLAN CHEVAL : soutien à l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin en Région Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01294 - PLAN CHEVAL : Appel à Projets EQUI 2023 : Soutien aux investissements de la filière équine - 15 bénéficiaires

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01458 - Plan Agro-écologie Hauts-de-France : soutien au projet Ferme Laitière Bas Carbone - délibération complémentaire

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01472 - Animation et accompagnement des filières d'élevage : Contrat de filière ovine - programmes d'activité 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01483 - PLAN CHEVAL : Appel à projets « Cheval Territorial en Hauts-de-France » 2023 - Financement de 3 projets

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01580 - PLAN CHEVAL : Soutenir les associations d'éleveurs et de propriétaires et structures organisatrices de concours d'élevage ou de ventes de chevaux : demande de l'Association des Éleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des propriétaires - AECCP

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01581 - PLAN CHEVAL : Soutien à la modernisation des hippodromes : Hippodrome de La Capelle (02)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01677 - Cadre d'intervention régional « aide spécifique aux investissements de matériel de désinfection en élevage cynicole » - Délibération modificative

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Plan BIO

2023.01066 - Dispositif de soutien aux nouvelles participations à un régime de qualité - Enveloppe complémentaire et rapport d'information

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Agro environnement

2023.01422 - Plan Agro-écologie Hauts-de-France : programme 2024 « Développer, faire connaître et valoriser l'Agriculture de Conservation des Sols »

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

04 - Filières valeur ajoutée

2023.01520 - Délibération modificative : diverses opérations

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01526 - Avance Remboursable pour un projet de développement de nouvelles salles de culture de champignons

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

2023.01578 - Développement d'une filière de bovins viande dans l'Oise : Soutien à l'ingénierie d'accompagnement
- programme annuel d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01610 - Dispositif de soutien aux projets de valorisation des productions agricoles et d'approvisionnement local : présentation de nouveaux dossiers

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

2023.01624 - Avance remboursable

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01670 - Modification du cadre d'intervention régional «Soutien aux projets de développement agricole - Avance remboursable»

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Communication

2023.00677 - Convention de partenariat en matière d'intervention agricole avec le Département de la Somme

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01367 - Financement de l'évènement « Ferme en ville » du 26 au 28 mai 2023 à Le Quesnoy

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01602 - Appel à projets «Information et Promotion des produits agricoles et alimentaires sous systèmes de qualité» pour 2023 : Présentation de deux dossiers

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01622 - Lancement de l'appel à projets «Information et promotion des produits agricoles et alimentaires sous systèmes de qualité» pour 2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Diversification agricole et non agricole

2023.01416 - Dispositif Pass'Agri filières - volet 1 : investissements spécifiques liés à la production primaire : présentation de nouveaux dossiers

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

2023.01904 - Dispositif Pass'Agri filières - volet 2 : investissements spécifiques liés à la transformation et/ou à la commercialisation des produits de l'exploitation agricole : présentation de nouveaux dossiers

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

08 - Installation transmission maintien des exploitations

2023.01347 - Accueil, accompagnement et suivi des Jeunes Agriculteurs: Point Accueil Installation Transmission (PAIT) - actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV pour l'opération suivante :

- Op 5 : SAFER Hauts-de-France : Jean-Pierre BATAILLE, Christophe COULON, Nelly JANIER-DUBRY, Marie-Sophie LESNE, Patricia POUPART, Jean-Michel TACCOEN.

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01496 - Nouveau Programme Régional pour la Création et la Transmission en Agriculture - appel à candidatures - ACTiv'ton installation, prépare ta transmission - 2024

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

09 - FEADER

2023.01251 - FEADER - Mesure 75.01 Appel à projet Aide aux Jeunes Agriculteurs

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01583 – FEADER - Cofinancement des programmes de développement rural

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01630 - FEADER - PSN 73.1 - Appel à projets 2023 «aide aux investissements pour améliorer la performance globale et la durabilité des filières de l'élevage» - délibération modificative

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01638 - Convention entre la Région Hauts-de-France et la Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France relative à la déclinaison régionale de la mission de service public des Chambres départementales d'agriculture en matière de contribution à l'instruction

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Pêche

01 - FEAMP

2023.01436 - FEAMPA - Programmation des contreparties régionales dans le cadre des aides européennes au titre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) - 11 dossiers

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

02 - Filière Halieutique

2023.01249 - Comité Régional de Conchyliculture (CRC) : convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023/2025 et financement du programme d'actions 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01460 - CRPMEM - Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Hauts-de-France : convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2025 et financement du programme d'activités 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01471 - AQUIMER - modification du programme d'actions 2023 du pôle de compétitivité

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

Commission n° 1 :
« Ressources, fusion, administration générale, finances,
personnel, affaires juridiques »

01 - Ressources

2023.01441 - Refus et acceptation des remises gracieuses suite à la commission de recouvrement du 15 juin 2023

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

03 - Administration générale

2023.00062 - Programme d'activités 2022 de l'Institut Régional d'Éducation Ouvrière des Hauts-de-France

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01273 - Autorisation de vendre des biens meubles de la Collectivité

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01363 - Désignations dans les organismes extérieurs

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV conformément aux dispositions des II° et III° de l'article L. 1111-6 du CGCT : les élus concernés par les organismes au sein desquels la Région les désigne pour la représenter en application de la loi (à l'exclusion des organes décisionnels des groupements de collectivités territoriales).

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01586 - Renouvellement des conventions entre la Région Hauts-de-France, l'Université Artois d'Arras et l'Université de Lille, relatives aux hébergements des équipements du Réseau Régional de Télécommunications

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01609 - Annulation de la vente de gré à gré de l'immeuble sis 50 rue Albéric de Calonne à Amiens

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X					X

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 5

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

2023.01641 - Subventions 2022 aux unions régionales des organisations syndicales (2 bénéficiaires)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X					X			X

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 7

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

05 - Personnel

2023.01730 - Renouvellement de la convention d'adhésion entre la Région Hauts-de-France et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département du Nord relative à la mise à disposition d'agents sur des missions temporaires au sein des EPLE

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

2023.01751 - Mise en œuvre « Bilan Bien Vieillir» - Tempoforme® à destination des agents régionaux

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
X			X			X						X			X			X		

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

06 - Affaires juridiques

2023.01775 - Exécution des jugements du tribunal administratif de Lille du 9 mai 2023 - Versement d'une subvention d'équilibre à l'association Comité Loisirs et Activités des Hauts-de-France (Clea Hdf)

Décision de l'Assemblée :

M2RI			UDI			MRA			NI			RNIA			GRE			PCPE		
23			11			2			0			10			2			5		
P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
	X			X			X					X				X			X	

Voix pour : 10

Voix contre : 43

Abstention : 0

NPPAV : 0

Absents (2) : Guillaume DELBAR, Benjamin SAINT-HUILE.

COMPOSITION DES GROUPES

Majorité Régionale, Républicains et Indépendants (M2RI) : 23 élus présents ou représentés.

Florence BARISEAU, Jean-Pierre BATAILLE, Xavier BERTRAND, Natacha BOUCHART, Maxime CABAYE, Aurore COLSON, Christophe COULON, Franck DHERSIN, Daniel FASQUELLE, Sabine FINEZ, Anne-Sophie FONTAINE, Guy HARLÉ D'OPHOVE, Yvan HUTCHINSON, Nelly JANIER-DUBRY, Marie-Sophie LESNE, Faustine MALIAR, Manoëlle MARTIN, Anne PINON, Patricia POUPART, Jean-François RAPIN, Laurent RIGAUD, Jean-Michel TACCOEN, Véronique TEINTENIER.

UDI : 11 élus présents ou représentés.

Guislain CAMBIER, Salvatore CASTIGLIONE, Arnaud DECAGNY, Eric DELHAYE, Pascal DEMARTHE, Maryse FAGOT, Brigitte FOURÉ, Amel GACQUERRE, Madame Paulette JULIEN-PEUVION, Daniel LECA, Anne-Sophie TASZAREK.

MoDem, Radicaux et Apparentés (MRA) : 2 élus présents ou représentés.

François DECOSTER, Samira HERIZI.

Rassemblement National, Indépendants et Apparentés (RNIA) : 10 élus présents ou représentés.

Sébastien CHENU, Sandra DELANNOY, Mélanie DISDIER, Christine ENGRAND, Philippe EYMERY, Sarah FLAMANT, Michel GUINIOT, Claire MARAIS-BEUIL, Christopher SZCZUREK, Jean-Philippe TANGUY.

Gauche Républicaine et Écologique (GRE) : 2 élus présents ou représentés.

Héloïse DHALLUIN, Samia SADOUNE.

Pour le Climat, Pour l'Emploi (PCPE) : 5 élus présents.

Alexandre COUSIN, Karima DELLI, Zahia HAMDANE, Thomas HUTIN, Julien POIX.

Absents (2) :

Guillaume DELBAR (Non-Inscrit), Benjamin SAINT-HUILE (Gauche Républicaine et Écologique).

ANNEXE 3

Amendements



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 10/10/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"
DÉLÉGATION INSOUMISE

Date Commission permanente du 12 octobre 2023

Délibération n° 2023.01560 : Investissement pour la poursuite des inventaires dans les lycées de la Région

Amendement n° 1

Déposé par Julien Poix



Titre de l'amendement

Agir pour « dé-bétonner » les cours des lycées des Hauts-de-France

Amendement

Dans la partie « Décide », nous proposons de modifier le texte proposé comme suit :

« -De poursuivre le programme d'investissement à destination des lycées et établissements relevant de la compétence de la Région pour la réalisation des états des lieux des extérieurs des établissements, la réalisation des inventaires de la biodiversité et pour l'évaluation de la superficie des espaces communs comme les cours, les voies de circulation intérieures qui pourraient être dé-bétonner. »

Exposé des motifs

La constitution d'un inventaire de la biodiversité dans les lycées des Hauts-de-France doit s'accompagner d'une étude et d'un chiffrage précis sur les espaces potentiellement « dé-bétonnables » au sein des lycées et établissements relevant de la compétence régionale. L'objectif est de transformer les lycées et établissements relevant de la Région en îlots de fraîcheur. La multiplication des îlots de fraîcheur aide à amortir les effets de la canicule dans les centres urbains. Dé-bétonner les cours et les espaces de circulation au sein des lycées et des établissements relevant de la Région favorise par ailleurs la lutte contre l'imperméabilisation des sols et la bonne infiltration des eaux.

Amendement rejeté

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 10/10/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"
DÉLÉGATION INSOUMISE

Date Commission permanente du 12 octobre 2023

Délibération n° 2023. 01350 : Mise en place d'un Appel à projets
Mobilités et territoires

Amendement n° 2

Déposé par Julien Poix



Titre de l'amendement

Développer les mobilités décarbonées

Amendement

Dans la feuille n°4 de la délibération dans l'Annexe, nous proposons les modifications suivantes :

« Cet appel à projet « mobilités et territoires » est composé de 3 volets distincts :

-Le premier volet porte sur l'intermodalité et la connexion des territoires en s'intéressant à des projets ouverts à tous les publics [...].

- Le deuxième volet est consacré à la mobilité solidaire et aux projets tournés vers les personnes vulnérables. Il est ouvert sur l'ensemble du territoire régional, dans les espaces ruraux comme urbains [...].

- Le troisième volet est centré sur l'aide à la conversion du parc de matériel roulant présent sur le périmètre géographique des différentes Autorités Organisatrices des Mobilités. Dans la continuité du dispositif Rev 3, la région souhaite jouer un rôle moteur en aidant et en accompagnant les initiatives accélérant la décarbonations des transports régionaux. »

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
51 avenue du Président Hoover
59000, Lille



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 10/10/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"
DÉLÉGATION INSOUMISE

Date Commission permanente du 12 octobre 2023

Délibération n° 2023. 01350 : Mise en place d'un Appel à projets
Mobilités et territoires

Amendement n° 2

Déposé par Julien Poix



Titre de l'amendement

Développer les mobilités décarbonées

Exposé des motifs

L'Appel à projets « Mobilités et territoires » est l'occasion idéale pour rendre opérationnel les objectifs régionaux de décarbonations dans le domaine des transports. L'âge moyen élevé du matériel roulant utilisé pour assurer les transports interurbains nous oblige à une action volontariste afin de développer une offre de service de qualité et durable qui répond aux enjeux sociaux, environnementaux et sanitaires.

Amendement rejeté

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille



DÉLÉGATION INSOUmise
HAUTS-DE-FRANCE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 10/10/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUmise

Date Commission permanente du 12 octobre 2023

Délibération n° 2023. 01153 : Mise en œuvre d'une stratégie de suivi fiable, homogène, récurrent et pérenne du littoral Manche-est Mer du Nord -phase 3- opération retenue au CPER 2021-2027

Amendement n° 3

Déposé par Julien Poix

Titre de l'amendement

Evaluation des risques liés à l'immersion marine des munitions des deux conflits mondiaux.

Amendement

Dans le Préambule de la délibération, nous proposons de modifier le premier paragraphe comme suit : « Le besoin des acteurs du littoral (collectivités, administrations, scientifiques) de disposer de données fiables, récurrentes et comparables pour suivre l'évolution de la dynamique sédimentaire sur le littoral régional, élaborer et mettre en œuvre des démarches pertinentes de gestion des risques naturels littoraux et de gestion des risques de pollution liés notamment aux munitions immergées lors des deux conflits mondiaux. »

Exposé des motifs

L'étude des dynamiques sédimentaires littorales doit aller de pair avec l'évaluation et le suivi des pollutions côtières héritées de notre histoire. Le dossier des munitions immergées lors des deux derniers conflits mondiaux concerne le littoral de la Manche et de la mer du Nord. Dans les années qui viennent l'impact écologique de cet héritage va se faire lourdement sentir sur les littoraux de notre Région. Nous devons évaluer les conséquences de cette menace sur l'avenir de la bande côtière.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
51 avenue du Président Hoover
59000, Lille

Amendement rejeté

Arrivé SG le 09/10/2023



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Commission Permanente du 12 Octobre 2023

Amendement n° 1 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, Indépendants et Apparentés »

Délibération n° 2023.01568

Objet : Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles : subventions allouées à plusieurs bénéficiaires

Amendement :

De remplacer :

“D’allouer une subvention globale de 660 000,00 €, au titre du dispositif d’aide à la création d’entreprises, aux différents bénéficiaires repris dans le tableau ci-annexé. “

Par:

“D’allouer une avance remboursable globale de 660 000,00 €, au titre du dispositif d’aide à la création d’entreprises, aux différents bénéficiaires repris dans le tableau ci-annexé. “

Exposé des motifs : L’outil de l’avance remboursable présente plusieurs avantages :

- le remboursement de l’avance permet à la collectivité de réutiliser le montant remboursé au profit d’une autre entreprise
- l’avance remboursable, dans son principe, constitue un soutien ponctuel dans le cadre du développement de l’entreprise à charge pour cette dernière de restituer l’argent prêté par la collectivité. Cette restitution permet de préserver d’une forme de concurrence déloyale au profit des bénéficiaires de subventions

Philippe EYMERY

Amendement rejeté

Arrivé SG le 09/10/2023



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Commission Permanente du 12 Octobre 2023

Amendement n° 2 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, Indépendants et Apparentés »

Délibération n° 2023.01593

Objet : Délibération modificative relative à l'aide au développement des grandes entreprises à la SAS AIRFOILS ADVANCED Solutions à ROSULT (59)

Amendement : Dans la partie considérant:

Remplacer : “ régler le solde de la subvention. “

Par : “ régler le solde de la subvention en proratisant par rapport au nombre d’emplois créés.”

Exposé des motifs : Pour répondre aux objectifs initiaux, nous proposons de proratiser la subvention totale au nombre d’emplois réellement créés. Cet investissement devait en effet permettre la création de 135 emplois sur 4 ans.

Sandra DELANNOY

Amendement non étudié
(retrait de la délibération)

Arrivé SG le 09/10/2023



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Commission Permanente du 12 Octobre 2023

Amendement n° 3 - présenté par le Groupe « Rassemblement National, Indépendants et Apparentés »

Délibération n° 2023.01546

Objet : Encourager les projets visant à animer les territoires, valoriser l'engagement, lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser les économies d'énergie, prévenir la radicalisation, lutter contre les violences faites aux femmes.

Amendement :

Dans la partie "De fixer les modalités de suivi et de contrôle de la subvention comme suit"

Ajouter en tant qu'Engagement : « La neutralité politique sera demandée aux organismes bénéficiaires des subventions du Conseil régional. »

Exposé des motifs : Il est nécessaire que les représentants des associations subventionnées par le Conseil Régional présentent une neutralité politique.

Sarah FLAMANT

Amendement rejeté

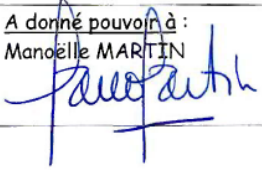
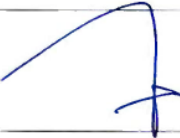

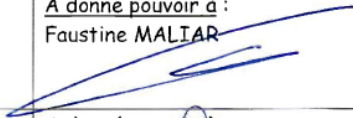





ANNEXE 4

Liste d'émargement



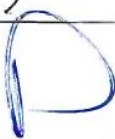

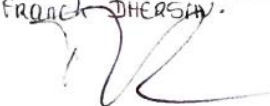

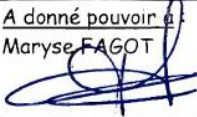







FEUILLE DE PRESENCE

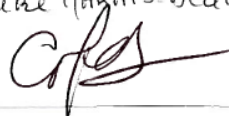







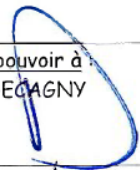
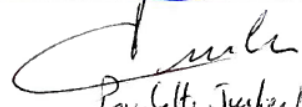

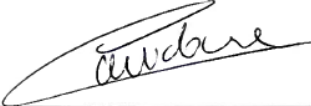

Commission permanente du 12 octobre 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
Mme Florence BARISEAU	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Manoëlle MARTIN 
M. Jean-Pierre BATAILLE		
M. Xavier BERTRAND		
Mme Natacha BOUCHART	EXCUSÉE	A donné pouvoir à : Faustine MALTAR 
M. Maxime CABAYE	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Aurore COLSON 
M. Guislain CAMBIER	excusé	 PASCAL DEMARTHE
M. Salvatore CASTIGLIONE		
M. Sébastien CHENU	excusé	Philippe CYMEZY 
Mme Aurore COLSON		

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
M. Christophe COULON		
M. Alexandre COUSIN		
M. Arnaud DECAGNY		
M. François DECOSTER		FRANCK DHERSIN 
Mme Sandra DELANNOY		
M. Guillaume DELBAR		
M. Eric DELHAYE	EXCUSÉ	A donné pouvoir à Maryse FAGOT 
Mme Karima DELLI		
M. Pascal DEMARTHE		
Mme Héloïse DHALLUIN		
M. Franck DHERSIN		
Mme Mélanie DISDIER		

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
Mme Christine ENGRAND	excusée	Clairie MARRAIS-BEUIL 
M. Philippe EYMERY		
Mme Maryse FAGOT		
M. Daniel FASQUELLE	excusé	Sabine FINEZ 
Mme Sabine FINEZ		
Mme Sarah FLAMANT		
Mme Anne-Sophie FONTAINE		
Mme Brigitte FOURÉ		A donné pouvoir à Arnaud DECAGNY 
Mme Amel GACQUERRE	excusée	 Paullette Jucker-Pou... Sandra DELANNOY
M. Michel GUINIOT	excusé	
Mme Zahia HAMDANE		
M. Guy HARLE-D'OPHOVE		

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
Mme Samira HERIZI	Excusée	Patricia POUPART 
M. Yvan HUTCHINSON	EXCUSÉ	A donné pouvoir à : Nelly JANIER-DUBRY 
M. Thomas HUTIN		
Mme Nelly JANIER-DUBRY		
Mme Paulette JULIEN-PEUVION		
M. Daniel LECA		A donné pouvoir à : Salvatore CASTIGLIONE 
Mme Marie-Sophie LESNE		Anne PINON 
Mme Faustine MALIAR		
Mme Claire MARAIS-BEUIL		
Mme Manoëlle MARTIN		
Mme Anne PINON		
M. Julien POIX		

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 OCTOBRE 2023

PRENOM - NOM	EMARGEMENT	A donné POUVOIR à
Mme Patricia POUPART		
M. Jean-François RAPIN		
M. Laurent RIGAUD		
Mme Samia SADOUNE		
M. Benjamin SAINT-HUILE		
M. Christopher SZCZUREK		
M. Jean-Michel TACCOEN		
M. Jean-Philippe TANGUY	excusé	Melanie DISTIER 
Mme Anne-Sophie TASZAREK		
Mme Véronique TEINTENIER		

(*) Pour exercer vos droits Informatiques et Libertés et pour toute information sur ce formulaire, contactez le Secrétariat général (sg@hautsdefrance.fr).
Une notice d'information plus complète est à votre disposition auprès de son secrétariat.